

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 21-22 - « Reconfigurations : tenir le cap et inventer en temps de bouleversements »

Rapport du Groupe 6

Mutations territoriales et culture

RÉFÉRENT : MARC DROUET, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Membres du groupe :

- **Ophélie DEYROLLE**, co-fondatrice et présidente du Wip, secrétaire générale de l'Association nationale des tiers lieux
- **Béatrice HANIN**, directrice du Théâtre, Scène nationale à Saint Nazaire
- **Annick LEDERLÉ**, cheffe de la mission sensibilisation et développement des publics à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
- **Myriam LE DUFF**, adjointe au directeur des affaires culturelles de la Martinique, en charge des politiques territoriales et des relations avec les collectivités ;
- **David MADEC**, conservateur des monuments, directeur adjoint des musées et des monuments de la ville de Toulouse
- **Marc PATARD**, directeur territorial au département du Loiret, directeur des services de la médiathèque départementale

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.

Mutations territoriales et cultures : comment penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire comme atout pour les territoires de demain ?

*"De tout, il restera trois choses:
La certitude que tout était
en train de commencer,
la certitude qu'il fallait continuer,
la certitude que cela serait interrompu avant que d'être terminé.
Faire de l'interruption, un nouveau chemin,
faire de la chute, un pas de danse,
faire de la peur, un escalier,
du rêve, un pont,
de la recherche...
une rencontre »
Fernando Pessoa*

« Le territoire ne précède plus la carte ni ne lui survit. C'est désormais la carte qui précède le territoire, c'est elle qui engendre le territoire. » Jean Baudrillard, *Simulacres et simulations*, Galilée, 1981.

« La carte est plus intéressante que le territoire. », Michel Houellebecq, *La Carte et le Territoire*, GF Flammarion, 2016.

« Une carte, n'est pas le territoire » Alfred Korzybski (1879-1950)

« Aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi ; tout homme est un fragment du continent, une partie de l'ensemble », *Méditation 17*, John Donne

Groupe 6

Ophélie Deyrolle (co-fondatrice et présidente du Wip, Tiers-Lieu Fabrique de Territoire à Colombelles)

Béatrice Hanin (directrice du Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire)

Annick Lederlé (cheffe de la mission sensibilisation et développement des publics, DGLFLF)

Myriam Le Duff (Directrice adjointe, DRAC Martinique),

David Madec (Administrateur du Panthéon CMN),

Marc Patard (directeur des services de la Médiathèque du département du Loiret),

PROPOS LIMINAIRE	5
Les constats partagés	5
I - Le dialogue État-collectivités : créer de nouvelles complémentarités	7
I.1 - Des évolutions institutionnelles qui génèrent une double tension.....	7
I.2 - Comment améliorer l’articulation des actions entre l’État et les différents niveaux de collectivités territoriales ?	8
I.3 - Quel rôle du MC : boussole? guichet? surplomb?	9
II - Pratiques culturelles : s’adapter aux mutations sociales et territoriales	10
II.1 - Les évolutions sociales et sociétales	10
II.2 - Les enjeux territoriaux : de beaux atouts pour la Culture.....	12
II.3 – La culture, véritable atout pour les territoires ruraux ?	14
II.4 - Pour un aménagement artistique des territoires	16
II.5 - Inventer de nouvelles formes de construction de projet qui correspondent à ces reconfigurations socio-territoriales	18
II.6 - Recommandations	19
III – Le numérique : sensibiliser et inclure	22
III.1 - De nouveaux modèles de diffusion	22
III.2 – Le numérique et ses écueils.....	25
III.3 - Vers une fabrique numérique et culturelle.....	26
III.4 - Recommandations	28
IV – La citoyenneté : faire du lien entre culture et aménagement du territoire	29
IV.1 - Des enjeux culturels et territoriaux croisés autour de l’implication des habitants	29
IV.2 - Des ouvertures vers la participation et la prise en compte des identités culturelles et territoriales	31
IV.3 - Recommandations.....	33
V - Une société en mutation : faire face aux crises, tenir le cap	35
V.1 - Quels mouvements tectoniques dans les politiques culturelles sur les territoires ?.....	35
V.2 - Recommandations.....	38
VI – Les outre-mer : prendre en compte les spécificités territoriales	39
VI.1 - Des enjeux culturels multiples.....	40
VI.2 – Recommandations	41
VII – Propositions de recommandations collectives	45
VII.1 - Faire évoluer les procédures d’évaluation	45
VII.2 – Promouvoir le patrimoine linguistique	46
VII.3 – Prendre en compte les spécificités ultramarines.....	47
VII.4 – Faciliter les interventions artistiques en zone rurale	48
VIII - ENTRETIENS	49

Roland Auzet, metteur en scène et compositeur.....	49
Camille Besnard, Responsable de pôle – Culture et lutte contre les discriminations, ANCT – Direction Déléguée à la Politique de la Ville.....	50
Xavier Clarque, Chef de l’unité départementale de l’architecture et du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques	51
Amanda Crabtree, Présidente de la société des Nouveaux Commanditaires, co-fondatrice de Art Connexion	53
Laurent Cyrot, directeur de projet Canal du Midi, Préfecture de Région Occitanie	54
Gérard Dupaty, Maire d’Amilly, président des Tanneries, centre d’art contemporain.....	55
Valérie-Ann Edmond-Mariette, doctorante en histoire, présidente et fondatrice de la société Oliwon Listwa	56
Christophe GENIN ; Philosophe de l’art et de la culture, Professeur des Universités, Paris 1 Sorbonne.	57
Bruno Jarry, Directeur général du CLAVIM.....	59
Barbara Jean-Elie, autrice et présidente de DIAPORAMIX.....	61
Hassane Kouyate « Les Zébrures de Limoges ».....	61
Erwan Laigneau – responsable de la Micro-Folie Colombelles	64
Georges-Louis Lebon, 3ème adjoint au maire de la ville du Lamentin, délégué à la culture	65
Anne Lidove – présidente de l’association nationale des cinémas itinérants	65
Frederic NERAUD, Vice-Président du Conseil départemental du Loiret.....	66
Christiane Paschal, présidente de l’association des bibliothèques publiques de Martinique	68
Cynthia Phibel, artiste, fondatrice de l’agence d’ingénierie culturelle.....	69
Fred Sancère, directeur artistique de Derrière le hublot.....	69
Maud Val, directrice artistique de Merversible et Eric Aubry, conseil de Merversible, ancien directeur de la Paperie à Angers, CNAREP	70
IX - BIBLIOGRAPHIE	72

PROPOS LIMINAIRE

Les citations liminaires à ce rapport nous rappellent l'importance de la diversité des points de vue et le fait que les réalités peuvent être interprétées et transformées par leur traduction (ou simulacre).

Fernando Pessoa nous rappelle également que les mutations, les crises ne sont pas des points d'arrêt, qu'il n'y a pas de lecture ou d'interprétation définitive et que chaque chose peut être (re)prise à bras le corps pour tisser des liens.

C'est avec ce double éclairage que nous avons essayé de travailler collectivement au sein de notre groupe.

Nous venons de professions de la culture différentes, avec des histoires et des pratiques parfois éloignées, ce qui éclaire l'approche que nous avons suivie.

Cette richesse nous a quelque fois posé des difficultés, mais semble aussi révélatrice des enjeux que la culture dans les territoires peut susciter.

Sans aller jusqu'à une egohistoire universitaire, notre relation individuelle et nos propres pratiques et appétences culturelles ont circonscrit l'approche que nous avons eu d'un sujet aussi vaste que celui des liens entre culture et aménagement du territoire.

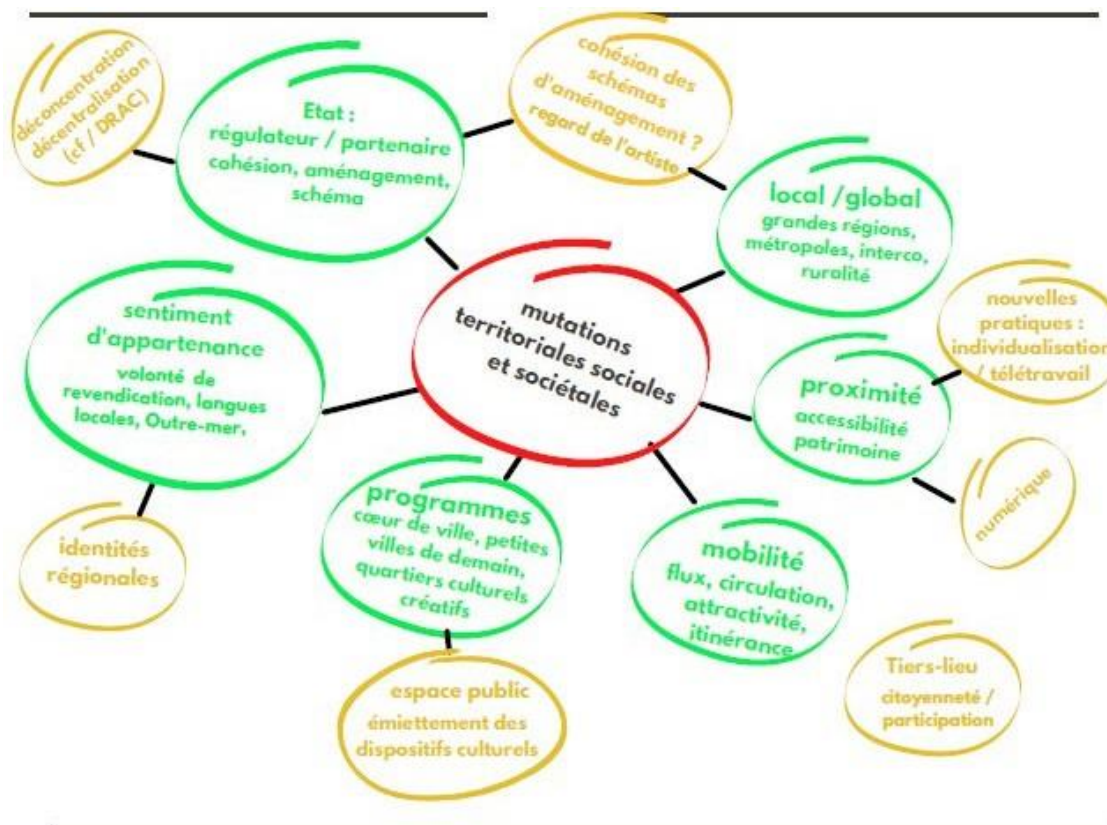
Le cycle des hautes études de la culture a été une formidable occasion d'impulser le pas de côté individuel qui nous a mis en capacité d'échanges, de changement de regard, certainement l'une des qualités nécessaires pour penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire.

Nous avons procédé selon **la méthode de travail suivante** :

- Entretiens croisés entre les membres du groupe pour faire ressortir des thématiques et des constats communs, par-delà la diversité de nos parcours, et ainsi limiter le champ des investigations au sein de ce sujet très large.
- questionnaire envoyé aux membres du CHEC pour partager des exemples à creuser
- interviews de porteurs de projets, dispositifs, élus, institutions, artistes, chercheurs venant éclairer par leur pratiques ou analyses les enjeux que nous avons relevés.
- Organisation du rapport par thématique avec rédaction d'une partie par chacun des membres du groupe.

Les constats partagés

Nos débats nous ont amené à définir des briques structurant les liens entre aménagement du territoire et culture, traduits par la carte mentale ci-dessous :



Nous avons ensuite partagé des problématiques auxquelles nous étions confrontés que nous retrouvions toutes et tous au sein du groupe, malgré la diversité de nos parcours et de nos pratiques professionnelles :

- La multiplicité des acteurs et des intervenants administratifs avec une perte de lisibilité,
- La dispersion et la disparité des pratiques d'un territoire à un autre, d'un secteur artistique à un autre,
- Un questionnement autour du rôle du Ministère de la Culture avec les recompositions territoriales à l'oeuvre et ses conséquences en terme de compétences,
- L'affirmation d'identités (territoriales, sociétales, culturelles), de nouvelles pratiques culturelles (numérique), de nouveaux espaces... Qui vient interroger le ministère sur l'équilibre entre unité nationale, universalisme et pluralisme et diversité.
- L'appréhension du rôle de la culture comme un complément « utile » aux autres politiques publiques, notamment en matière d'aménagement du territoire, mais pas comme moteur ou au coeur des enjeux sociétaux qui nous traversent.

Chaque membre du groupe s'est saisi de ces problématiques en partant d'un éclairage propre à ses questionnements personnels ou ses expériences professionnelles qui nous a amené à organiser le déploiement de notre rapport avec les entrées suivantes :

- Le dialogue Etat-Collectivités
- Les pratiques culturelles
- Le numérique
- La citoyenneté
- La capacité à faire face aux crises
- Les spécificités ultra-marines

I - Le dialogue État-collectivités : créer de nouvelles complémentarités

I.1 - Des évolutions institutionnelles qui génèrent une double tension

Le ministère de la Culture a depuis sa création – et sa définition par Malraux - joué le rôle d’impulser des programmes et notamment vers les territoires. Depuis vingt ans, culture et territoire font bon ménage comme le souligne le département des études et de la prospective du ministère de la Culture : « le développement important de l’offre culturelle au cours des vingt dernières années a bénéficié aux principales agglomérations mais aussi à de nombreuses villes moyennes comptant entre 30 000 et 50 000 habitants¹ ».

Les territoires sont aussi force de proposition et de réalisations, que l’Etat peut parfois soutenir. Une question porte très vite sur les critères de sélection de ces soutiens et quelles places tiennent les enjeux territoriaux dans la sélection des projets ? Le ministère a beaucoup eu comme critère – pleinement justifié – la qualité de la proposition et c’est même grâce à cela que le ministère n’est pas un simple dispositif de financement public d’actions de nature culturelle.

Cette approche et ce critère deviennent insuffisants quand les territoires sont des espaces organisés pourvus du pouvoir légitime d’intervenir au nom de l’intérêt général. Les différentes étapes de la décentralisation ont conforté le rôle des collectivités territoriales. L’intérêt général n’est plus l’apanage de l’Etat, dès lors qu’il s’agit de développement territorial.

Sans refaire un long historique de la déconcentration et de la décentralisation, il faut rappeler la déconcentration, symbolisée par la création des Directions régionales des affaires culturelles (Drac) en 1967, et les politiques de décentralisation, poursuivies par les différents transferts de compétences depuis 1982. Si les régions et les départements se sont vus dotés de compétences importantes (lecture publique, archives, enseignement artistique), ce sont les villes qui « *structurent désormais la gouvernance culturelle* » (Saez, 2012).

Cette question de la compétence est complétée de l’engagement budgétaire, en 2020, le ministère de la culture engageait 3,7 milliards d’euros, contre 9,5 milliards d’euros de la part des collectivités. Aujourd’hui, régions, départements, intercommunalités et communes nourrissent près de 80 % de l’effort public de la culture (hors Paris).

Le maillage culturel des territoires ruraux quant à lui s’appuie sur un ensemble d’acteurs culturels - institutions, associations et commerces culturels, les fédérations d’éducation populaire, les acteurs éducatifs, les parcs naturels régionaux, ... - et sur un ensemble d’outils de contractualisation avec les collectivités territoriales : les conventions de développement culturel, les contrats locaux d’éducation artistique et culturelle, les contrats territoire lecture, les contrats de ruralité... Pour renforcer la présence artistique et culturelle dans les territoires

¹ Atlas des activités culturelles, DEPS, La documentation Française, 1998

ruraux, les modes d'action privilégiés sont les résidences d'artistes, les actions hors les murs et l'itinérance.

Depuis trente ans, le partenariat et la contractualisation entre l'État et les collectivités locales se sont imposés comme mode de gestion des politiques culturelles. Si ce système, qui repose sur le volontarisme des élus, offre une certaine souplesse, il conduit également à l'instabilité des projets et participe aux inégalités entre les territoires.

Des initiatives, des programmes qui vont du ministère vers les territoires et des territoires vers le ministère. C'est une double tension qui se fait jour. Aujourd'hui, le monde de la culture s'inquiète : quelles seront les conséquences de la recomposition des territoires et de la redistribution des compétences sur les financements croisés et les modalités d'intervention des collectivités dans le champ culturel ?

Comment garder une unité nationale, sans perdre la capacité d'initiative de chacun des territoires et en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire ?

Cette double tension, nous l'avons rencontrée notamment avec les témoignages de Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil d'administration de la Chartreuse de Neuville, regrettant que les Drac ne disposent pas de moyens suffisants pour « s'aventurer hors des sentiers battus » des conventions classiques. C'est un témoignage partagé par Hilaire Multon, Drac Hauts de France, qui trouve des moyens détournés pour porter davantage les projets territoriaux.

I.2 - Comment améliorer l'articulation des actions entre l'État et les différents niveaux de collectivités territoriales ?

Le ministère et tout spécifiquement la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), avec le conseil national des territoires pour la culture (CTC), définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle, dans le respect des droits culturels. Cette délégation générale participe notamment au développement des politiques culturelles territoriales et coordonne les initiatives visant à renforcer l'aménagement culturel du territoire, en partenariat avec les collectivités territoriales.

L'initiative des projets est toujours née sous l'impulsion soit d'acteurs culturels, soit de la société civile, soit de collectivités, soit de l'État. C'est le dialogue entre tous ces acteurs qui permet aux projets de trouver les conditions de son développement.

Ne pas se limiter aux acteurs institutionnels, mais réunir l'État, les différents niveaux de collectivités territoriales, la société civile, les artistes et les techniciens.

La Cité internationale de la langue française (CILF), pierre d'angle d'une politique linguistique renouvelée

Le projet présidentiel de Cité internationale de la langue française (CILF) s'inscrit dans le cadre d'une politique renouvelée de la langue mise en œuvre par la DGLFLF. Il participe d'une préoccupation accrue des pouvoirs publics pour la question des territoires. En ce sens, les nouvelles solidarités linguistiques entre l'État et les collectivités territoriales, constituent pour le ministère de la Culture (via la DGLFLF) une priorité pour les années à venir. Si notre langue est essentielle à notre pacte républicain et à la cohésion sociale, c'est parce que la langue française est le premier facteur de cohésion sociale, cohésion dont les territoires de la République éprouvent un besoin urgent aujourd'hui, au regard notamment des attentes des nouvelles générations. Les collectivités territoriales sont les interlocuteurs privilégiés du

ministère de la Culture dans le domaine de la politique linguistique conduite au niveau territorial, compte tenu de leurs compétences respectives.

Un nouveau dispositif, outil de coopération Etat-collectivités, a été initié par la DGLFLF en lien avec les services centraux et déconcentrés (DRAC et DAC) du ministère de la Culture : un pacte linguistique a été signé en 2020 avec les Hauts-de-France. Il permet de mieux prendre en compte la cohésion sociale (lutte contre l'illettrisme, maîtrise du français et action culturelle), la promotion de la diversité culturelle et linguistique (accueil de la francophonie en France, langues régionales à travers le picard et le flamand occidental), l'innovation et les technologies du langage.

« La future Cité internationale de Villers-Cotterêts constitue la pierre d'angle de cette politique. Elle portera les couleurs de notre langue commune, dans la diversité de ses expressions ainsi que les couleurs de la Francophonie en France et dans le monde. Elle illustrera une coexistence apaisée des langues et l'idéal d'un plurilinguisme en ménageant la place qui leur revient aux langues en dialogue avec notre langue commune. »²

I.3 - Quel rôle du MC : boussole? guichet? surplomb?

Le rôle du ministère de la Culture est régulièrement questionné par les ministres, des penseurs, les personnels politiques et techniques, les artistes. Il n'appartient pas à cette étude de le questionner à nouveau, mais peut-être d'**observer des tendances** et d'**ouvrir des champs d'action**. La mission fondatrice du ministère de la Culture de « rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité » s'est traduite à la fois par un soutien à l'offre culturelle, à sa qualité et à sa diversité et par une action en faveur du développement des publics, particulièrement de ceux qui sont le plus éloignés de la culture, à travers nombre de programmes : Culture et santé, Culture et Justice, Culture et Solidarité, Mission Vivre Ensemble, Culture et politique de la Ville, Culture et Education populaire, Culture et monde rural, Culture et Tourisme, Lutte contre le racisme.

Sans reprendre un long historique de la décentralisation, et au-delà des débats³, le ministère est présent sur l'ensemble du territoire par l'ensemble des actions de ses directions, délégation, par les DRAC, mais aussi ses établissements, ainsi que par de multiples conventions et labels⁴, ainsi que COREPS et CLTC ou les contrats de territoire. Il est tout spécifiquement plongé dans les questions territoriales avec la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la culture. Chacun des interlocuteurs que nous avons pu questionner, est pleinement convaincu de l'importance d'être en phase, inscrit avec les territoires – mêmes les plus éloignés.

Notre groupe de travail a longtemps glosé sur les avantages de tel ou tel dispositif, constaté des différences – parfois fortes – d'un domaine culturel à l'autre, avec un ministère qui joue parfois un rôle de contrôle sans moyen, un rôle de guichet auprès duquel les acteurs culturels et des territoires peuvent se présenter⁵.

² Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, séminaire du CHEC « Langue et cohésion sociale : quel défi pour les politiques culturelles ? »

³ Christophe Tardieu, David Lisnard, La Culture nous sauvera, La rue de Valois et le reste du monde, page 91 à 110, Edition de L'Observatoire, 2021

⁴ « Les Labels du ministère de la culture », Le Journal des Arts, n° 589, mai 2022

⁵ Cour des comptes, Recentrer les missions du ministère de la Culture, Les enjeux structurels pour la France, note publiée le 14 décembre 2021

Notre propos n'est pas celui-là mais bien davantage de comment **faire en sorte que les compétences culturelles soient reconnues par d'autres que les professionnels de la culture**. Si des projets culturels sont unanimement reconnus comme porteurs de sens, de valeurs et d'efficacité dans l'aménagement du territoire, il n'en reste pas moins souvent marginal dans son application, comme nous l'indique Hervé Robert, délégué général de l'Association des petites villes de France.

II - Pratiques culturelles : s'adapter aux mutations sociales et territoriales

Au-delà des évolutions institutionnelles précitées, d'autres mutations sont à l'œuvre avec de fortes incidences sur l'univers culturel en général, et sur les pratiques culturelles en particulier. L'objet de cette présente partie est de jeter un regard analytique sur ces transformations sociales, sociétales et territoriales avant d'aboutir à quelques recommandations croisées à partir de la littérature consacrée à ces aspects, mais aussi des retours d'expériences et des interviews menées.

II.1 - Les évolutions sociales et sociétales

-La société française connaît des mutations sociales et sociétales qui se sont accélérées ces dernières décennies : vieillissement de la population, augmentation des familles monoparentales et célibataires, multiplication des temps d'écrans, revendication des singularités, montée du communautarisme, etc. Si un rapport de cause à effet ne peut être catégoriquement établi en dehors d'une approche scientifique, il peut être observé des incidences dans le champ des pratiques culturelles, dans au moins quatre directions : le vieillissement, le pouvoir d'achat, le numérique et les valeurs.

- Ainsi, **le vieillissement** en général induit celui **des bénévoles** en particulier dans le champ associatif qui souffre d'un déficit réel de bénévoles et d'une grande fatigue de ceux-ci, phénomène grandement renforcé par la crise de la Covid-19. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que des pans entiers du monde culturel peuvent tenir grâce à l'engagement bénévole. Nous pensons particulièrement à la politique de la « lecture publique », portée massivement par des bénévoles qui exercent les fonctions de collaborateurs occasionnels d'un service public.

- La crise de la Covid-19 a renforcé et accéléré également des tendances lourdes liées à une progression d'**une consommation de culture « à la maison »**. Ainsi, les usages numériques (avec parfois des pratiques addictives) se font aussi au détriment de la fréquentation des salles de cinéma, du spectacle vivant et des visites patrimoniales. On observe également une différenciation de la consommation culturelle au sein d'un même foyer, facilitée par la multiplication des écrans. Côté offre, la multiplication des propositions audiovisuelles, des plateformes de streaming, des chaînes Youtube, l'apparition de nouveaux médias (qui phagocytent parfois le temps privé consacré aux fréquentations culturelles) n'encourage pas les habitants à se mobiliser pour les « sorties culturelles », dont le format et la nature ne leur correspondent plus nécessairement. La multiplication des offres innovantes (interactives et

immersives notamment, expérience du Métaverse et réalité virtuelle) cherche à pallier la baisse d'enthousiasme et de fréquentation des actions culturelles plus traditionnelles.

- Concomitamment, il est observé de manière croissante **une désinstitutionnalisation** des pratiques culturelles habituellement assurées au sein des établissements culturels, dotés d'offres professionnalisées mais assorties de fortes contraintes (l'exemple des conservatoires et de leur offre traditionnelle est ici à interroger). On observe alors des rassemblements amicaux de jeunes pratiquant des instruments de musique ou de la danse, qui se font aussi de plus en plus souvent dans des lieux informels et familiaux, sans les aspects vécus parfois comme rébarbatifs tel que la formation musicale. Du reste, l'apparition de nouvelles normes d'évaluation des jeunes musiciens (les likes sur leur vidéo personnelles postées) plutôt que le jury de concours constitue un indicateur supplémentaire de ces évolutions de fond.

- Sous l'angle économique, le caractère sensible de la question des déplacements dédiés à une activité ou pratique culturelle est lui-même renforcé : on observe une réduction des déplacements dus à l'augmentation du prix des carburants, du coût de la vie et à la baisse du pouvoir d'achat. L'itinérance n'est pas simplement un paradigme lié à une vision culturelle ; il répond également à cette question du **coût des mobilités**. Cette itinérance est assortie de plus en plus à une introduction de la spontanéité (à ne pas confondre avec l'impréparation), et de la convivialité, ces deux schémas permettant de toucher des publics parfois moins familiers aux références culturelles traditionnelles.

- Plus globalement, l'initiative de la société civile bouscule parfois les normes fixées par les institutions : multiplication des lieux de concerts en pleine campagne, avec pique-nique et festivités à caractère populaire, multiplication des scènes d'improvisation, et multiplication des lieux d'expérimentation, d'expression libre, des tiers- lieux, mais aussi d'espaces dédiés à une création déployée dans des espaces moins conventionnels (cf friches et autres espaces informels). **Le contournement des règles**, des normes, des codes, des schémas se retrouve également jusque dans le monde des éditeurs avec la multiplication des éditions en ligne, sur le mode de *crowdfunding* par exemple.

- Plus profondément, les valeurs sont réinterrogées au moment où l'altruisme (famille et descendance) cède également progressivement sa place à l'individualisme (malléabilité des parcours de vie, fin des fidélités idéologiques, exigence de réalisation de soi, parfois repli sur soi, revendication des libertés individuelles, matérialisme à outrance, etc), la question des communs devient alors centrale. Pour sa part, Gérard Dupaty, élu local, précise que « les artistes sont très critiques vis-à-vis de la société, et même assassins à certains égards, notamment sur l'environnement ». A ce sujet, on notera les annonces faites depuis par Rima Abdulmalak, Ministre de la Culture, sur l'éco responsabilité dans le secteur culturel et sur l'accompagnement du Ministère auprès des professionnels relativement à cette question avec un schéma très clair⁶.

⁶ La ministre de la Culture Rima Abdul Malak annonce la mise en place de cinq axes « pour entamer un travail de fond dans la transition écologique » en conclusion de la 7e édition de Think Culture, organisée par News Tank Culture et consacrée à la transition écologique dans la culture le 06/09/2022 au Centre Pompidou (Paris 4e).

• « Créer autrement de nouvelles pratiques durables » afin d'encourager notamment la recyclerie de décors ou le développement d'éco-conception d'expositions,

• « Développer un numérique culturel sobre » pour réduire l'empreinte numérique culturelle tout en faisant exister la France dans le monde virtuel et le métavers,

• « Inventer les territoires et les paysages de demain » afin de concilier développement des énergies renouvelables et protection du patrimoine. « Un des chantiers portera sur l'intégration du photovoltaïque et des panneaux solaires de manière intelligente en travaillant avec les collectivités »,

• « Préserver et conserver pour demain » autour des questions de conservation de l'ensemble des richesses du patrimoine bâti et immatériel dans une logique de transition écologique,

- Enfin, la question de l'identité bouscule une société qui se cherche, tiraillée entre une revendication par les uns d'**un retour à des valeurs traditionnelles**, et d'une volonté exprimée de réécrire le roman national par les autres, tendance renforcée à l'heure où les revendications identitaires se diversifient. La question du commun, du point de ralliement culturel, s'impose alors dans notre société avec d'autant plus de prégnance qu'une ambiguïté sur l'interprétation du mot culture semble subsister, notamment parmi les jeunes générations.

- La diversification des usages culturels, la singularisation des pratiques invite à souligner la **différenciation conceptuelle** introduite par Christophe Génin, philosophe, entre la Culture au singulier (au sens de humanitas), dans une acception culture humaniste, et les Cultures au pluriel (au sens de « habitus »), dans une acception des pratiques et usages de tous horizons, intégrant des pratiques populaires comme l'art urbain qui commence dans les années 1980 et qui s'institutionnalise aujourd'hui via des achats par les grands musées.

II.2 - Les enjeux territoriaux : de beaux atouts pour la Culture

II.2.1 - La France duale : Christophe Guilluy⁷...versus d'autres lignes de fractures moins duales, Pierre Veltz

Sous l'angle territorial, d'autres mutations profondes qui sont également à l'œuvre, méritent d'être interrogées au regard de leurs incidences sur l'évolution des pratiques culturelles.

Y a-t-il deux France, comme Moretti ou Giannone⁸ montrent qu'il y a deux USA ? C'est en tout cas ce que montre Christophe Guilluy dans son ouvrage *La France périphérique*. D'un côté, la France des élites mondialisées, concentrées dans les métropoles et les grandes villes, de l'autre la France des « périphéries », des exclus, à l'écart de la croissance. Ce dualisme nous est confirmé par André Robert, Président de l'APVF : « il y a la France des métropoles qui vote et l'autre France, celle des petites villes et de la ruralité dans laquelle la culture ne paraît pas majeure ». Pour sa part, Roland Auzet confirme ce dualisme : « 4/5 habitent 20% du territoire, un monde de plus en plus urbain. Les richesses sont là, dans les grandes villes. On vit dans un monde très centré. Que se passe-t-il dans les 80% qui restent ? Il manque des outils pour aller à la rencontre des publics. »

Marc Drouet le formalise : « les métropoles proposent une offre culturelle de type « Haussmanien », satisfaisante pour ses habitants, mais inadaptée à l'échelle du bassin de vie. Enfin, Frédéric Neraud apporte son analyse doublement instruite de son expérience d'ancien DG de la Fondation du Patrimoine et d'élus locaux : « Oui, c'est vrai, le constat que Christophe Guilluy fait d'une France périphérique éloignée de la culture, est tout à fait réel. Avant il fallait aller en ville pour la culture. Il est vrai aussi que l'offre culturelle reste moins riche que dans les métropoles ».

• « Repenser la mobilité pour une culture toujours accessible. Il s'agit de concilier le défi d'aller chercher de nouveaux publics, de toucher la jeunesse, tout en réduisant l'impact carbone de leur mobilité qui est l'une des premières sources d'empreinte carbone de la culture. Outre le covoiturage, l'idée de tarifs différenciés ne doit pas être taboue », détaille la ministre.

La ministre invite les acteurs culturels à faire remonter au Ministère « de bonnes pratiques pour penser la sobriété énergétique de façon joyeuse. En tant qu'acteurs culturels et avec l'enthousiasme des artistes, nous pouvons en faire un défi positif pour l'ensemble des citoyens », indique-t-elle.

⁷ Guilluy, C. (2014). *La France périphérique*. Paris : Flammarion.

⁸ Moretti, 2013 ; Giannone, 2017

Anne Lidove, porte son analyse instruite par son expérience des territoires via les cinémas itinérants : « Les territoires se sentent abandonnés, c'est l'origine du lien avec le vote Front national dans le Nord. Les élus ne se promènent plus sur les territoires. La culture est à ce titre comme les autres services publics qui partent de ces territoires ». L'abstention peut alors constituer également un indicateur intéressant de ce sentiment de relégation, dans la mesure où il renvoie à un sentiment de « capacité » et « d'intégration politique », comme le note le CAE dans son Focus « Culture, bien-être et territoires »⁹.

II.2.2 - L'hypothèse d'un rééquilibrage territorial

Si la dualité décrite par Christophe Guilluy semble avoir été marquante, une autre analyse, celle de Pierre Veltz, moins duale, semble introduire des nuances à prendre en compte. Que ce soit une diminution des écarts des moyennes de revenus entre les zones périurbaines et rurales et les grandes villes, à l'exception de l'Île de France¹⁰, une hybridation des flux d'activités entre villes et périphéries en termes de structuration de l'économie, un amenuisement de la distinction structurante et historique du monde économique entre « industrie » en périphérie et « services » dans les villes centres, l'économie toute entière, tendant à devenir « servicielle »¹¹, semblent conduire à un **rééquilibrage**¹² des activités dans les territoires¹³ à terme.

Du reste, les métropoles¹⁴ sont elles-mêmes traversées par de sérieuses disparités¹⁵ : celles de l'Ouest et du Sud-Ouest versus Nord et Est (Lille, Strasbourg, Nancy, Grenoble), les très grandes villes concentrant parfois des populations aisées et des populations à faible revenu (cf les villes de Paris, de Marseille, de Montpellier ou encore Lille), le taux de pauvreté étant d'ailleurs plus significatif dans les quartiers populaires des grandes villes qu'à la campagne. Le nombre d'équipements collectifs dédiés à la culture étant, à titre d'illustration, bien inférieur par habitant dans les banlieues que dans les zones rurales.

En termes de traduction sous l'angle des pratiques culturelles, Philippe Lombardo et Loup Wolff montrent ainsi dans leur rapport Cinquante ans de pratiques culturelles en France que les écarts de comportement culturel tendent à se réduire : « La massification de certaines pratiques, notamment audiovisuelles, numériques ou encore cinématographiques, va de pair avec une réduction¹⁶ notable des écarts de pratiques qui pouvaient exister entre les populations des grandes villes et celles des milieux ruraux ou encore entre les milieux

⁹ Voir le Focus N°079-2022

¹⁰ Behaghel, 2008

¹¹ Association des communautés de France (ACdF) (2017). Métropoles : quels effets d'entraînement sur les autres territoires ? Newsletter, 08/12/2017

¹² (Berroir et al., 2017)

¹³ Gilly, F., Jeanbart, B., Pech, T. & Veltz, P. (2017). Élections 2017 : pourquoi l'opposition métropoles-périphéries n'est pas la clé. Terra Nova, Note novembre. <http://tnova.fr/notes/elections-2017-pourquoi-l-opposition-metropoles-peripheries-n-estpas-la-cle>

¹⁴ Davezies & Talandier, 2015 ; Levratto et al., 2017

¹⁵ Antunez et al

¹⁶ Alors que c'était dans les milieux ruraux (voir « Qualifier la fréquence des pratiques », p. 7) que l'écoute quotidienne de musique était historiquement la plus rare (4 %) en 1973 par rapport aux grandes agglomérations (13 %, soit un rapport de taux plus de 3 fois supérieur), cet écart s'est progressivement résorbé, au point que l'écoute quotidienne de musique est devenue une pratique largement présente dans l'ensemble des territoires : en 2018, l'écoute quotidienne de musique concerne 58 % des habitants, que ce soit dans les milieux ruraux ou dans les grandes agglomérations (graphique 4, p. 13). ». « Les territoires. Ils se caractérisent par une relative convergence des pratiques de leurs habitants : la part des habitants des grandes agglomérations qui ont assisté au moins à un spectacle de ces genres était 2,3 fois plus élevée en 1973 (3,4 fois à Paris) que celle des milieux ruraux (graphique 42). Ce rapport n'est que de 1,2 en 2018 (1,8 pour Paris), témoignant d'un rapprochement de la fréquence des pratiques de sortie entre milieux urbains et ruraux. »

sociaux. Particulièrement frappante dans le cas de l'écoute de musique enregistrée, cette dynamique historique de réduction des écarts selon les catégories de population s'observe également pour la fréquentation des bibliothèques et des lieux de diffusion de spectacle vivant, en particulier de théâtre »¹⁷.

La convergence des pratiques selon les territoires semble se confirmer à en croire la répartition des profils de pratiques culturelles par type de territoires qui montre¹⁸ que l'écart des non-fréquentants de pratiques culturelles ne varie que d'un petit point entre les grandes unités urbaines¹⁹ et les territoires ruraux de moins de 5 000 habitants (14% vs 13,1%) ; les pratiques occasionnelles étant respectivement à 47,9% pour les grandes unités urbaines et de 50,1% pour les territoires ruraux. L'écart se creuse pour la population des « passionnés », c'est-à-dire des habitants qui assistent à plus de 12 représentations dans l'année, avec respectivement 9,3% pour les grandes unités urbaines vs 3,1% pour les territoires ruraux.

II.2.3 - L'offre culturelle issue des territoires et les publics

« L'impulsion est venue de l'offre d'acteurs puis après, les gens viennent par curiosité et puis ils reviennent. Il y a un public qui se fidélise. A partir du moment où l'offre existe et se pérennise, le public vient progressivement. Il y a aussi une population d'origine locale qui s'y est mise et a pris goût », souligne Frédéric Neraud. L'écueil serait d'avoir une vision dévalorisante de la population. « Si on veut faire venir des gens, il faut faire des pièces de boulevard ! », disent certains, regrette F Neraud... « Certes, il ne faut pas aller à la facilité mais il ne faut pas décourager les publics non plus » précise-t-il : « en fait, le public, il faut le former, y aller progressivement, c'est-à-dire commencer par Molière, puis Anouilh, puis Pirandello, etc ; de même, ne pas commencer par Bartok ou Boulez : on risque de dégouter les gens. Il y a des pièces accessibles, puis dans un second temps, faire découvrir, et peu à peu le niveau de connaissance augmente. C'est une éducation à la culture par la durée qu'il convient de mettre en place ».

On soulignera que les deux approches se défendent, et sont respectivement portées par des acteurs engagés mais sur des modes différents : d'un côté, l'éducation artistique et culturelle est un formidable levier pour accéder aux œuvres ; de l'autre, la puissance esthétique de l'œuvre peut réellement se suffire à elle-même...

Dans les deux cas, une éducation, certainement. Une reproduction sociale de type bourdieusienne qui vise à décalquer dans les territoires les normes et les *habitus* d'une approche très « parisianiste », non.

II.3 – La culture, véritable atout pour les territoires ruraux ?

¹⁷ Philippe Lombardo Loup Wolff, Cinquante ans de pratiques culturelles en France, Ministère de la Culture, 2020. La massification de l'écoute quotidienne de musique, observable d'une classe d'âge à l'autre, se traduit également par une réduction des écarts de comportement non seulement entre catégories sociales et niveaux de diplôme, mais également selon les types de territoires. Alors que les cadres étaient 1,5 fois plus nombreux que les employés et ouvriers à écouter quotidiennement de la musique en 1973, cet écart est totalement comblé en 2018.

¹⁸ CAE, Focus N°079-2022, ibidem

¹⁹ de 200 000 hab à 2 000 000 hab

Historiquement, une part significative des animations culturelles ont été créés, portées, et animées dans et par les territoires. Ainsi, entre 1960 et 1980, on observe une véritable « municipalisation de la culture »²⁰. Aujourd’hui, Régions, Départements, Intercommunalités et Communes portent près de 80 % de l’effort public de la culture²¹. Dans son Focus, le Conseil d’Analyse Economique souligne que « les communes et intercommunalités sont aujourd’hui l’échelon principal pour les dépenses publiques en faveur de la culture. Elles représentent 7,1 milliards d’€ en 2020, contre 3,7 milliards pour le ministère de la Culture. En moyenne, en France, un habitant voit sa commune dépenser 114 € par an et par résident pour les dépenses culturelles de fonctionnement... lorsque les subventions de l’Etat aux associations culturelles représentent 7,4 € par habitant en moyenne »²². Ce sont donc les villes qui « structurent désormais la gouvernance culturelle »²³.

La demande, un nouveau moteur

Fort de son expérience d’ élu local, Frédéric Neraud conduit une analyse depuis les territoires : « Le développement très fort de l’offre culturelle ces dernières années ne doit pas grand-chose à l’Etat. La descente des œuvres de l’esprit, selon le paradigme de Malraux, nous ne l’avons pas vue en milieu rural... Il y a eu certes une décentralisation culturelle mais seulement dans les villes (grandes ou moyennes) qui avaient déjà des musées... ». Il défend alors que ce sont les élus locaux qui sont au point de départ du développement culturel : « dans les années 80, il y avait bien une chorale ou une exposition de peinture. Mais ça bouge ! et la culture n’est plus l’apanage des grandes villes. Désormais, il y a bien une émulation ! Aujourd’hui, il y a beaucoup de concerts, de communes qui accueillent des dispositifs de théâtre, etc. Au départ, c’est une poignée d’élus, puis après, c’est du suivisme : finalement tout le monde s’y met. Le renouvellement des élus a été déterminant aussi, avec des résidents secondaires qui sont devenus résidents principaux : ces gens sont en général moteurs ».

La dynamique culturelle est largement portée par les territoires, et c’est cette dynamique qui semble s’accroître au point de constituer un atout à considérer.

Ainsi, pour Christophe Génin, spécialiste du *street-art*, « les municipalités se mettent à devenir des détecteurs de talents : les maisons de vente attendent des retours des territoires sur les talents de demain. Les Mairies se sont mises à organiser des festivals afin de détecter les jeunes talents qui suivent un cursus du village...aux cimaises de l’Elysée et mobilier national ». De la même manière, les arts sont désormais portés, parfois haut, dans les territoires. Ainsi, Amilly, une ville de 13 000 habitants, constitue un exemple éloquent : ville des arts, Prix de la ville d’Europe, dotée d’un label national (les Tanneries). Son maire, Gérard Dupaty, défend l’idée que la familiarisation avec l’art doit commencer dès le plus jeune âge. Ainsi a-t-il créé 2 cursus dédiés à la découverte des arts :

- une Ecole d’art municipale : après inscription, les enfants volontaires bénéficient de cours particuliers d’un enseignement (1 ETP municipal plein temps) tout art confondu (dessin, sculpture, poterie, etc sous forme d’ateliers), fréquentent des artistes contemporains en phase de création. Cette école est à l’intérieur d’un centre de création artistique contemporaine.
- des classes à thèmes avec des enseignants motivés. Les thèmes : architecture, nature, théâtre ; les enseignants choisissent un thème, et les enseignants et les enfants sont isolés pendant une semaine avec un artiste sur ce thème.

²⁰ Urfalino, 2004, p. 309

²¹ hors Paris

²² CAE, Focus, ibidem.

²³ Saez, 2012

Enfin, autre exemple, avec son million de billets d'entrée, « les cinémas itinérants sont très militants : ils sont un enjeu du développement culturel en milieu rural, enjeu de toucher les enfants / ados avec une mission d'éducation artistique », précise Anne Lidove.

Nous le voyons, les territoires sont plein de ressources, d'initiatives et d'énergie. Le confinement a renforcé cette dynamique.

Des changements profonds dans nos rythmes de vie sont à l'œuvre, et ont été fortement accélérés voire institutionnalisés par la crise sanitaire (télétravail, « tracances »²⁴, horaires aménagés, etc...). Ces nouveaux modes de travail imposés par le confinement vont jusqu'à modifier les stratégies résidentielles et les mobilités. Pour autant, Marc Drouet alerte sur la spontanéité de ces évolutions : « le retour vers la campagne que l'on observe désormais ne répond à aucune stratégie concertée. Il est la somme d'initiatives individuelles de volonté de fuir la ville pour s'installer dans les territoires, dont ni le potentiel fiscal ni l'offre de service public ne permet de les accueillir ».

L'enjeu est donc double : celui de l'attractivité des territoires et celui d'une construction coordonnée d'une offre culturelle concertée. Dans ce contexte, l'investissement dans la culture peut enclencher une dynamique gagnante, durable et non délocalisable pour l'économie et l'emploi. Il peut également contribuer à réinstaurer fierté, cohésion et confiance²⁵. C'est ce à quoi s'emploie l'Association des Petites villes de France et son président, M Robert qui défend que « culture signifie attractivité, des politiques dynamiques et le lien social des populations », d'autant que les nouveaux arrivants ont « des besoins culturels, sont exigeants en termes de service, d'offre culturelle multiple et de qualité ».

L'un des atouts des territoires semble justement se situer du côté de leur attractivité dont les élus locaux ont pleinement conscience : « les élus locaux ont été très tôt convaincus du fait que la culture faisait partie de l'attractivité du territoire, ajoute Frédéric Neraud. Avant on n'associait pas culture et attractivité (mais équipement collectif et économie). Sur 20 ou 30 ans, il y a eu un développement d'équipements collectifs aptes à accueillir des événements culturels (salles polyvalentes avec des scènes, des régies, des loges, etc). Aujourd'hui, la culture fait partie de l'économie, c'est une évidence ».

II.4 - Pour un aménagement artistique des territoires

Si les avantages du périurbain sont nombreux (prix moindre du foncier, plus grande proximité à la nature), la question de la mobilité en générale, et de la dépendance automobile reste prégnante. Ainsi, les «parents-taxis» resteront souvent sur les routes tant que les offres socio-éducatives et culturelles resteront concentrées dans les centres urbains. Si les parents sont soumis à ces contraintes, les jeunes eux-mêmes pâtissent de l'éloignement des activités culturelles.

²⁴ Travail-vacances

²⁵ CHEC : présentation du groupe 6

Raisons qui empêchent les jeunes d'accéder à la culture ou de participer à des activités culturelles à l'extérieur de chez eux (en %)



Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France métropolitaine.
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2019.

Plus globalement, dans les zones rurales, 15% des personnes n'ayant pas effectué de sorties dans des lieux de spectacles vivants déclarent l'avoir fait par difficulté d'accès, soit 5 fois plus que la population des grandes unités urbaines.²⁶ Ce sont ces disparités géographiques qui induisent des inégalités de pratiques culturelles²⁷ qu'il conviendrait de creuser, comme le souligne Marc Drouet : « les Métropoles offrent un équipement accessible à pied à moins de quinze minutes, souvent avec une destination unique (Opéra, théâtre, auditorium de musique, salle de danse...) mais compliqué d'accès par les transports en commun, notamment les TER supposés relier la métropole à ses communes périphériques ».

La culture pourrait bien servir d'atout dans l'aménagement des territoires, et plus précisément, dans la conception des liaisons inter territoires. Cette perspective induit que soient dépassées des logiques parfois compétitives, observées ici ou là, entre les territoires, la culture pouvant servir de vitrine, de label, et de facteur d'attractivité.

Quel sens donner également à un événementialisme systématique de la culture ? Pourrait-on penser la culture sans penser à l'ériger en mode événementiel ?

La culture : une opportunité pour les territoires, un atout pour les zones rurales, oui. Une instrumentalisation de la culture au service d'autre chose qu'elle-même, une réification de la culture à servir des causes qui lui sont extérieures, non. Et c'est pourtant bien ce qui se passe trop souvent. La culture est trop souvent, en effet, mise au service du social, des territoires, de l'attractivité, de l'éducation, etc... Pour sa part, Noël Corbin souligne que « trop souvent, la culture est réduite à une fonction subsidiaire, alors que la culture est au cœur des politiques publiques ; elle a une dimension interministérielle ». Le philosophe Christophe Génin analyse le côté ambigu d'une telle fonction « subsidiaire » : « cette idée est ambiguë car sont convoqués : « la » culture comme identité locale qu'il s'agit de préserver (cf bretons) et en même temps « les » cultures : valorisées par le tourisme et comme valorisation des territoires ; avec pour risque des choses comme une « culture kitch » : ex : fabriquer artificiellement des éléments culturels qui correspondent à des clichés comme les « Pardons » inventés pour les touristes.... ».

²⁶ CAE, Focus N079-2022, ibidem.

²⁷ En revanche, il aurait été intéressant que soit identifiées dans cette analyse les raisons dites « autres », qui varient quasiment significativement selon les territoires (de 29% à 46%).

II.5 - Inventer de nouvelles formes de construction de projet qui correspondent à ces reconfigurations socio-territoriales

Pour pallier les risques précités, plusieurs pistes seraient à explorer :

1. Un aménagement artistique du territoire : cette démarche viserait à penser la construction des propositions en concertation avec les acteurs au plus près des réalités des territoires, et avec les artistes locaux. C'est le pari que défend Maud Val, directrice artistique de Merversible. « Il faut changer le paradigme pour ne pas aller dans le mur ; d'où la proposition de faire des projets artistiques de territoire, où l'on construit avec la culture du territoire, où le projet est contextuel et est co-écrit entre le territoire et un artiste qui apporte un regard ». « On fait de l'aménagement artistique de territoire et pas de l'aménagement du territoire qui nécessite des métiers réglementés : il s'agit de trouver les points de dialogue avec les ingénieurs par ex. On ne se substitue pas, on s'associe, on hybride la pensée globale ».

2. La concertation, la co-construction, l'hybridité : ces trois vertus apparaissent alors comme des antidotes à une approche vécue comme technocratique et verticale de l'aménagement du territoire. Comme le résume Anne Lidove : « on ne décide pas pour le local, mais avec eux ».

3. Soutenir l'offre : En termes de construction des propositions artistiques, Frédéric Neraud insiste sur l'importance de l'offre par rapport à la demande : « les gens qui ont lancé des actions pérennisées ne l'ont pas fait sous la pression de la demande... car il n'y avait pas d'offre ! Si je n'avais pas été très motivé, ça ne se serait jamais fait ».

4. Prendre en compte l'histoire locale : Christophe Génin s'interroge sur les modes d'apparition de l'intérêt pour l'art dans les territoires : « S'agissant d'une exposition sur les bois de flottage dans la Loire : tout d'un coup, les gens se sont reconnus dans ce projet... Le ministère de la Culture devrait arriver à détecter des phénomènes émergents et l'accompagnement de ce dans quoi les gens des territoires se reconnaissent. Les dimensions locales sont mésestimées ».

5. Prendre en compte la demande : le cas du Pass Culture a montré qu'il était opportun de partir aussi de l'observation des attentes et de l'analyse des pratiques.

6. Les initiatives itinérantes : F Neraud cite tour à tour le Théâtre des vallées à Triguères : un théâtre de tréteaux : une roulotte qui va de village en village. Le public tire des extraits de Molière avec des extraits qui sont proposés ; le cinéma Vox (labellisé « Arts et essais ») propose des projections sous les étoiles, ou encore « le Chant des moutons » : des concerts de musiques du monde dans une grange rénovée au milieu de nulle-part, avec une consommation. « Ça ne désemplit pas », ajoute-t-il.

7. Entretien, développer et moderniser les 16 000 bibliothèques de France qui constituent le 1er réseau culturel français, dont les missions viennent d'être consolidées par la Proposition de loi de la sénatrice Sylvie Robert.

En somme, c'est un véritable changement de méthode qui ressort des différentes interviews. Ainsi, Hassane Kouyate, des Zébrures de Limoges, suggère de « créer un autre type de collaboration » ; « privilégier beaucoup de médiation sur le territoire ». Cette perspective est déjà expérimentée par la Communauté européenne d'Alsace, comme le précise Olivier Mérot, un partenariat public-privé, un lien entre lieu culturel et monde économique, ayant été tous deux combinés. Mise en place d'une mission culture avec un forum d'élus qui inclut les voix de l'opposition plutôt qu'une commission traditionnelle. Roland Auzet appelle, quant à lui, à se « préparer à ne plus travailler comme d'habitude », à « faire autrement, à réinventer, repenser l'économie des projets ».

II.6 - Recommandations

En termes de recommandations pour une boîte à outils, plusieurs pistes ressortent des échanges et autres ressources, et qui pourraient être l'objet d'une exploration ou d'une accentuation.

➤ **En premier lieu, Agir très tôt pour la jeunesse car la culture constitue aussi un ferment de citoyenneté**

Gérard Dupaty, élu local, plaide pour que soit prise en compte la jeunesse le plus tôt possible, car les esprits « impriment » facilement, dit-il. Il convient donc de faciliter l'accès aux savoirs dès le plus jeune âge. « Quand la société a fait ses dégâts avec la TV, Internet, etc... c'est difficile à rattraper », précise-t-il. Il ne s'agit pas de leur proposer le divertissement, c'est le goût de l'effort qu'il faut leur apprendre, et c'est enrichir leur champ de vision à quoi il faut penser, selon une chaîne de valeurs ainsi composée : curiosité → effort → récompense → épanouissement. Cette curiosité ne peut faire l'économie de l'acquisition des fondamentaux quel que soit l'art, ajoute-t-il. « il y a des passages obligés ; l'élite n'a pas besoin des fondamentaux ni d'enseignants : c'est l'élite. Mais sans un rapport aux œuvres fondamentales, les 90% autres restent en dehors de la culture... d'ailleurs on peut se demander si certains gilets jaunes, certains électeurs du RN ne sont pas parfois restés en dehors de la culture... ».

➤ **La résilience dont a fait preuve le secteur culturel durant la crise sanitaire**

Les tiers-lieux et bibliothèques ont fait preuve de résilience au cours de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les tiers-lieux ont constitué des lieux d'expression de la parole des habitants, des lieux d'accueil, de fabrication, de "ravitaillement" : facilité des évolutions liées à une gouvernance non soumise à des tutelles. Lieu de parole et d'expression des habitants permettant de partager comment ils traversent la/les crises et de les traverser collectivement. Agiles et adaptables, les tiers-lieux se sont montrés totalement transformables selon le besoin du moment.

Outre les alternatives que les bibliothèques ont mis en place durant la crise comme le « click & collect »²⁸, ces établissements culturels tendent à évoluer vers des tiers-lieux. Alors que ferment les services publics, les bibliothèques apparaissent désormais comme le dernier lieu dont l'accès est gratuit, à dimension intergénérationnelle, lieu hybride qui offre des services divers (offre culturelle traditionnelle + inclusion numérique + économie sociale et solidaire + ludothèques, grainothèques, fabLab, etc...).

Bien entendu, les bibliothèques et les tiers-lieux n'ont pas le monopole de l'agilité : d'autres lieux de culture, comme les théâtres publics, ont veillé à jouer les spectacles dans les écoles, les maisons de quartiers, poursuivre le 100% EAC dans les écoles pour ne pas rompre cet apport culturel-artistique-éducatif auprès de la jeunesse, à passer commandes pour des projets spécifiques auprès des plus fragiles comme les EHPAD, dès que cela a été possible. Les orchestres ont joué autant que possible, inventant des dispositifs parfois ludiques de déambulation dans les espaces publics. De nombreux spectacles ont été joués et filmés pour des retransmissions au public.

Tout cela ne sont que des exemples et l'on peut affirmer que le secteur a fait son possible pour maintenir le lien avec les habitants pendant cette période.

➤ **Rendre inclusives les politiques culturelles locales**

Frédéric Neraud insiste sur la pertinence de l'évolution du paradigme de la culture introduit à l'époque des 50 ans du ministère de la Culture. Lors d'une célébration organisée par Frédéric

²⁸ Recommandation France Terme : cliqué-payé, cliqué-livré, [cliqué-retiré](#)

Mitterrand, celui-ci introduisit une évolution entre le paradigme de « la culture pour tous » défendu par André Malraux et « la culture pour tous et pour chacun », ajoutant l'idée que l'offre puisse tenir compte des goûts de chacun, quelques soient ses opinions. Du reste, si l'époque d'une « culture de masse » est révolue, la question de l'accès facilité et élargi à tous les publics reste de vigueur. Ainsi, dans son rapport « Culture, bien-être et territoires »²⁹, le Conseil d'analyse économique préconise « d'apporter un soin particulier à rendre inclusive les politiques culturelles locales afin qu'elles profitent à tous et pas seulement aux personnes qui effectuent le plus de sorties culturelles. De même, veiller à une meilleure répartition des dépenses et équipements culturels sur le territoire apparaît comme un axe de travail important pour la puissance publique à tous les échelons. L'analyse de l'impact des investissements culturels suggère en ce sens qu'il serait possible de mettre en place des projets qui touchent les populations avec les rapports les plus distanciés aux pratiques culturelles et leur apporte du bien-être ».

➤ **Proposer des figures fédératrices**

C'est, en effet, une question de fond : articuler un universel (sans trop de verticalité), et le local (non trop singulier), en évitant le communautarisme. Myriam le Duff rapporte ce même besoin en outre-mer d'un ciment apporté à la société par la culture prenant en compte des lieux mémoriels, des traditions différentes d'une zone à l'autre (pratiques mémorielles différentes dans les communes littorales et les communes rurales).

Plus profondément, la culture constitue le barycentre de la société puisque, dans son essence, elle est au croisement de trois dimensions essentielles, souligne Noël Corbin : sa dimension anthropologique (liée à la mémoire, aux traditions, aux langues et aux pratiques), sa dimension participative (avec les questions patrimoniales, et de valeurs) et sa dimension de soutien (aux artistes et à la création).

C'est aussi ce à quoi parvient Christophe Génin, philosophe : « proposer des figures fédératrices : comment tenir la diversité dans une unité ? Exemple : Marianne est encore une figure française fédératrice, et là se jouent deux logiques : une œuvre sollicitée par le peuple (Marianne métisse, Marianne en larmes devenue figure de Paris outragé) versus une œuvre commandée par le politique : Shepard Fairey, Marianne kitch achetée par l'Elysée, ajoute-t-il : cette Marianne n'a pas été reconnue par le peuple ; c'est une commande politique ».

Le ministère de la Culture pourrait être un médiateur : être à l'écoute des éléments de la diversité et être le point d'intersection, ce qui suppose un travail de veille, de comparaison, et une certaine confiance, un vrai sens de la participation citoyenne en leur laissant une réelle capacité d'initiative ».

Cette capacité d'initiative existe dans la société civile, et dans les territoires : il faut déjà lui faire confiance. Reste à savoir comment identifier les bonnes volontés. En définitive, résume Marc Drouet, « ce qui doit changer, c'est probablement la posture du ministère de la Culture : il doit faire preuve d'humilité, et se tourner vers son réseau. Faire preuve d'humilité, c'est accepter que tout ne soit pas pensé, pesé et posé depuis Paris. Il s'agit de faire confiance, et en premier lieu à ses partenaires, les collectivités territoriales ».

➤ **Changer les normes en matière d'évaluation des politiques publiques**

²⁹ Focus N°079-2022 du février 2022, Jean Beuve, Madeleine Péronet César Poux, « Culture, bien-être et territoires ».

En évoquant l'investissement communal en direction de la jeunesse et de la culture, Gérard Dupaty évoque que « ce qui compte, c'est l'imprégnation au niveau du cerveau, les arts permettant de développer les facilités. On ne peut pas le quantifier mais c'est inestimable... », ajoute-t-il.

Dans son Focus n°079-2023, le CAE identifie, en effet, un lien entre culture et bien-être individuel, le bien-être subjectif étant identifié à partir de 2 variables : le niveau de satisfaction sur la vie menée par le sujet et son attitude de confiance à l'égard des autres. Ainsi, deux individus partageant les mêmes caractéristiques individuelles et vivant dans des communes de même strate mais qui diffèrent par leurs usages culturels auront en moyenne des niveaux de satisfaction et de confiance déclarés très significativement différents, indique le rapport.

Sous l'angle des dépenses publiques, les données montrent également que les dépenses culturelles de fonctionnement ont un effet sur les habitants, les incitent à développer des pratiques culturelles, avec un impact sur leur bien-être, et ce, surtout s'ils sont déjà fréquentant occasionnels ou réguliers de spectacles...Inversement, les non-fréquentants peuvent ne pas comprendre l'intérêt de telles dépenses ou peuvent être en désaccord avec l'offre culturelle proposée. En revanche, les individus ayant un goût marqué pour les pratiques culturelles s'installent dans des communes qui ont des dépenses culturelles plus marquées.

Cette question de l'évaluation des politiques culturelles ne devrait plus être l'objet d'une tension, d'une fracture entre une lecture tournée exclusivement vers le bien-être et une approche simplement comptable. Il est temps, en effet, comme le mentionne Hassane Kouyate, des Zébrures de Limoges de « changer les éléments d'appréciation, moins d'indicateurs quantitatifs (qui confinent à l'uniformisation), mais avec une plus grande attention aux critères qualitatifs ».

Sans doute, serait-ce possible d'inventer un mixte, selon, par exemple, l'approche quanti-qualitative ? Plus profondément, cette question du changement de matrice pour une évaluation moins comptable et plus qualitative de l'offre culturelle suppose un portage politique. Mais là, reste à savoir quel accueil les élu(e)s sont prêts à réserver à de nouveaux indicateurs moins financiers. Sans doute est-ce aussi une affaire de sensibilisation aux pratiques culturelles : mais cette sensibilisation fait-elle partie du cursus de formation des élu(e)s ?

➤ **Ajuster davantage les moyens à la cause des territoires**

« Il faut de moyens humains, défend Gérard Dupaty, surtout pour accompagner ces parcours et trouver le bon médiateur ; la qualité de la médiation de l'enseignement est importante.

C'est un art d'enseigner... d'être médiateur : Il faut être passionné soi-même pour passionner les autres ». La question du vecteur d'acheminement des financements reste, dès lors, l'une des pistes de réflexion à réinterroger. Or, « il existe bien des Conventions de développement culturel mais elles sont bien trop contraignantes, avec des contradictions : il faut des élus très motivés car il y a un fort risque de découragement... », regrette Frédéric Neraud.

« Certes, la DRAC apporte bien en milieu urbain quelques subventions, mais simplement au titre de l'aide à la création, souligne Gérard Dupaty. En revanche, « le Département, avec le fonds d'accompagnement culturel (FAC), et la Région, avec le PACT ont vraiment incité les associations et collectivités à initier des projets ».

Reste la question de la participation financière de l'Etat en direction des territoires ruraux :

« soit l'Etat abandonne la culture dans la ruralité mais c'est dommage au niveau des principes, avance Frédéric Neraud, soit l'Etat invente une politique contractuelle comme le font le Département et la Région. Les contractualisations ont pour avantage de renforcer « la

professionnalisation des élus sur le plan culturel, les contrats étant le contraire d'une logique de « feu de paille » car ils sont pluriannuels et s'inscrivent dans la durée ».

La réflexion est poussée encore plus loin sur un mode prospectiviste par l'élus : « dans le fond, l'Etat fait du gratuit ou presque : Fête de la musique, Journées du patrimoine, Nuit de la lecture, Semaine de la langue française et de la Francophonie, Rendez-vous aux jardins, etc..., alors, pour les territoires ruraux, a-t-on besoin encore de l'Etat ?... Peut-être pourrait-il rester plutôt garant des principes, mais sans être « touche à tout », surtout si l'Etat se recentre sur ses missions régaliennes ? ».

Cette réflexion interroge alors les fondamentaux de la décentralisation, traitée dans la partie dédiée aux questions institutionnelles. Mais, comme le note Frédéric Neraud, « si on repense aux grands Ministres de la Culture (Marlaux, Duhamel, Guy et Lang), ils ont tous un point commun : avoir exercé avant la décentralisation (Lang y était au moment de la décentralisation mais sans encore les effets). Cette montée en puissance de la décentralisation, on l'a perçue aussi dans le domaine du sport : Ce sont le Département et la Région qui se sont investis... ».

Laissons le mot de la fin de cette partie au philosophe Christophe Génin : « dans tout cela, il manque de l'Amour, au sens *filia* ; il manque une âme à la Culture... Adorno critiquait les industries culturelles, on pourrait pousser la critique à la technicisation et la marchandisation de l'art, au colbertisme culturel, et finalement, à une forme de réification de la culture ».

III – Le numérique : sensibiliser et inclure

*Le numérique peut-il contribuer à l'aménagement du territoire ?
Dans quelle mesure et de quelle manière ? Marc Drouet*

La crise sanitaire et le confinement ont conduit au développement de nouvelles « conduites » numériques : de nouvelles pratiques, de nouveaux usages, de nouvelles consommations culturelles. Comment interpréter ces changements ? Est-ce une révolution ou un nouvel épisode de la transformation des supports ? En quoi le numérique peut-il contribuer à faire évoluer le rôle du ministère de la Culture ? Quelle prise de conscience ? Le numérique peut-il permettre de se ré-appropriier l'espace public ? **Comment faire du numérique un outil au service des territoires ?** Comment équiper les nouveaux publics pour qu'ils s'emparent de ces innovations ?

III.1 - De nouveaux modèles de diffusion

III.1.1 - Repenser les modèles

Face aux nouveaux défis de notre société : phénomène d'archipélisation, accroissement des inégalités, sentiment d'exclusion, le nouveau paradigme du numérique invite à repenser les modèles existants. Il propose des processus plus horizontaux, plus participatifs, plus interactifs.

Pour autant, le numérique n'est pas un *deus ex-machina*. Il n'est en rien l'unique solution aux problèmes. C'est avant tout un outil, un support, un médium. En ce sens, il est l'un des leviers au service d'une politique culturelle à re-penser, re-considérer, re-visiter au vu des changements majeurs de notre temps.

Le ministère de la Culture doit s'inscrire dans cette nouvelle dynamique. Son rôle doit évoluer. Vigie et boussole, il doit permettre de tenir le cap et de se réinventer dans un monde aux prises avec des changements majeurs. La politique culturelle doit prendre en compte ces mouvements pour être en

phase avec son époque et son public. Le numérique est l'un des catalyseurs. Pour tempérer l'accélération des rythmes, briser la logique de travail en silo, lutter contre une certaine forme d'appauvrissement culturel, le ministère doit réaffirmer ses principes fondamentaux. Il lui appartient de garantir la démocratisation de la culture, le pluralisme des productions, l'accès à des œuvres exigeantes, la protection des artistes et la préservation du patrimoine. C'est avant tout la posture du ministère qui doit changer. Il faut accepter que tout ne soit pas pensé depuis Paris.

Dis-moi dix mots, une opération de sensibilisation à la langue qui cristallise les initiatives de terrain

La relation avec les publics a profondément changé, il s'agit aujourd'hui de susciter leur engagement et de mettre à leur disposition des outils interactifs dont ils peuvent s'emparer. Pour ce faire différentes approches sont envisagées : sensibiliser des publics très différents autour d'opérations nationales ou internationales, éveiller l'intérêt et la curiosité des jeunes publics grâce à des outils numériques, expérimenter et diffuser des dispositifs innovants pour identifier de nouveaux talents. En ce sens, l'opération de sensibilisation « Dis-moi dix mots » qui invite chacun à jouer et à s'exprimer de septembre à juin, sous une forme littéraire et/ou artistique, autour de dix mots, agit comme **un catalyseur pour la mise en œuvre de projets** qui se concrétisent pendant de la *Semaine de la langue française et la Francophonie*, point d'orgue du dispositif... Elle s'adresse à des publics variés (jeunes ou adultes) et mobilise différents acteurs : culturels (médiathèques, librairies, musées, théâtres, monuments, conteurs, slameurs, etc.), sociaux (hôpitaux, maisons de retraite, centres sociaux, centres pénitentiaires, etc.) ou éducatifs (maternelles, écoles, collèges, lycées, universités, centres de documentation, etc.).

Ce dispositif permet d'identifier et fédérer les initiatives de terrain, de valoriser les acteurs qui travaillent au quotidien avec les publics les plus fragiles, et d'encourager les talents émergents.

A mentionner par exemple « **Dis-moi dix mots pour prendre soin** », une initiative créée à destination d'établissements de soins franciliens, qui consiste à mettre en place des ateliers d'écriture autour de dix mots du vocabulaire francophone. En 2022, les trois pôles nationaux de référence de la création francophone – la Chartreuse (Villeneuve-lez-Avignon), la Cité internationale des arts (Paris) et Les Francophonies – Des écritures à la scène – se sont associés en proposant à Kouam Tawa et Valentine Sergo d'encadrer des ateliers d'écriture dans six établissements de soin en Île-de-France.

À partir des mots : décalé, divulgâcher, ébaubi, époustouflant, farcer, kaï, médusé, pince-moi, saperlipopette et tintamarre, les deux auteurs, les patients et le personnel soignant ont produit des textes, mis en lecture par la compagnie Léa, ouvrant ainsi une fenêtre dans ces établissements avec les mots de ceux qui les habitent.

III.1.2 - Expérimentation du pass³⁰ Culture

Le pass Culture est un nouvel outil à destination de la culture et de la jeunesse. En 2021, il est devenu accessible à tous les jeunes de 18 ans après deux années d'expérimentation. Près de deux millions de jeunes ont bénéficié de ce dispositif permettant d'obtenir un crédit pouvant aller jusqu'à 300 euros pour accéder à des activités artistiques et culturelles. Les jeunes privilégient le livre (56% des dépenses) essentiellement des mangas, le cinéma (17%) et l'achat d'instruments de musique. Une part collective a été développée en 2022 pour permettre aux établissements scolaires le développement d'activités artistiques et culturelles (20% des établissements l'ont utilisée). Le pass Culture a deux objectifs principaux : faire bénéficier du pass Culture à trois millions de jeunes utilisateurs d'ici la fin de l'année 2022 et étendre la part collective pour démocratiser encore l'accès aux activités culturelles.

Aujourd'hui se dessine un bilan mitigé³¹ : une éditorialisation très commerciale, une vente focalisée sur des ouvrages grand public que les jeunes achètent par ailleurs, un accès facilité pour le cinéma (quel type de films ?). Les jeunes en apprentissage, les lycéens de plus de 18 ans et ceux inscrits dans

³⁰ préconisons l'emploi du passe avec un « e » à la française :)

³¹ <https://www.letudiant.fr/lifestyle/quel-bilan-un-an-apres-la-generalisation-du-pass-culture.html>

des filières agricoles (MFR) ne bénéficient pas encore du dispositif. L'attention se porte davantage sur les bons chiffres, la dimension quantitative, au détriment de l'approche qualitative. Il reste encore des questions techniques à régler, notamment les difficultés d'interopérabilité de l'outil avec le système d'enregistrement des dépenses de l'éducation.

Dans le rapport du Conseil d'Analyse Économique (février 2022), sur la question : « Quelle culture après la pandémie ? » Olivier Alexandre, Yann Algan et Françoise Benhamou proposent, outre une remise à plat des aides à la création, trois recommandations principales : *la mise en place d'un plan « territoires de la culture »* qui rééquilibrerait les soutiens publics sur l'ensemble du territoire ; *le déploiement d'une « véritable stratégie numérique de la culture »* rassemblant et renforçant les différents espaces qui s'occupent déjà de ces questions, et un « *renforcement du service public de la culture* » centrant notamment le pass Culture « *sur l'apprentissage par la pratique et les offres proposées par les établissements culturels* » (alors qu'aujourd'hui le pass Culture est essentiellement un chèque permettant une consommation immédiate et individuelle).

Il faudrait regarder du côté des pratiques amateurs pour vérifier si l'outil a eu un intérêt pour promouvoir ces pratiques et désenclaver certains territoires ? Cet outil pose également la question de la place des opérateurs privés³² dans les dispositifs du ministère de la Culture. A l'occasion de l'audition à la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée³³, Sébastien Cavalier a indiqué qu'il travaille à un algorithme inversé d'Amazon de façon à proposer systématiquement des offres différentes aux utilisateurs en présentant au fur et à mesure des choses qui sortent des pratiques habituelles du visiteur. Par ailleurs, la société du pass Culture s'est engagée à diffuser une 20aine d'indicateurs par département afin de permettre aux collectivités territoriales d'adapter leur propre politique et offre culturelle en conséquence. Il faut être à l'écoute des analyses à venir.

III.1.3 - Microfolies – travail en réseau sur le territoire

La micro-folie est un outil à destination des quartiers politique de la ville (QPV) et des zones rurales qui permet au moyen du numérique de diffuser l'offre culturelle, d'engager des actions EAC et d'initier des parcours de nature à conduire vers la rencontre physique avec l'œuvre et l'artiste. La Micro-Folie est une plateforme culturelle au service des territoires mais aussi lieu de convivialité et d'échanges. Elle apporte en effet une réponse à la question de la décentralisation de la culture, en amenant dans les territoires une offre culturelle unique, dans un objectif de démocratisation culturelle en permettant un accès libre et gratuit pour tous à cette galerie d'art virtuelle.

Le déploiement des microfolies en PACA³⁴ : dans la région, outre les 12 Micro-Folies pérennes déjà ouvertes, 17 sont déjà financées et ouvriront leurs portes avant la fin de l'année. A Cannes, Cagnes-sur-Mer et Beausoleil, dans les Alpes-Maritimes. Ces nouvelles Micro-Folies ont été inaugurées au début de l'été. Une vingtaine de Micro-Folies vont donc étendre ce réseau culturel de proximité sur le territoire avant la fin de l'année 2022 et de nombreux autres projets sont en cours de réflexion sur le reste du territoire. Cette floraison de microfolies questionne sur l'idée d'une synergie régionale. Au-delà des collections nationales qui sont présentées via le musée numérique, un travail doit être effectué en lien avec les oeuvres régionales afin d'offrir également une reconnaissance aux habitants, de créer du lien sur l'ensemble du territoire, de proposer une reconnaissance et d'affirmer une identité culturelle du territoire.

Camille Besnard, ANCT – Direction Déléguée à la Politique de la Ville a identifié deux autres critères sont à mentionner pour le bon fonctionnement des microfolies sur les territoires en termes d'appropriation et d'utilisation :

- la complémentarité à l'existant avec le fait que les micro-folies soient intégrées dans des établissements culturels, des Tiers-Lieux ou autres dispositifs déjà installés, sur un territoire où

³² <https://www.cairn.info/revue-nectart-2020-1-page-112.htm>

³³ <https://www.banquedesterritoires.fr/generalisation-et-extension-du-pass-culture-un-premier-bilan>

³⁴ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Actualites/Une-floraison-de-Micro-Folies-est-prevue-ce-printemps-dans-la-region>

- il y a un projet culturel formalisé, avec une capacité à les ouvrir vers de nouveaux publics notamment les jeunes, formation et expérience des médiateurs.
- La formation, la qualification des médiateurs culturels sur des temps d'ouverture larges.

III.2 – Le numérique et ses écueils

III.2.1 - La fracture, les exclusions (zone blanche, illectronisme, la commercialisation)

L'approche numérique comporte aussi de nombreux freins. Si elle permet de réinterroger le modèle de politique culturelle, elle contribue à accentuer de nombreuses inégalités.

L'accès à internet n'est pas le même sur l'ensemble du territoire. On appelle couramment « zone blanche » un territoire non couvert par un réseau mobile. Aucun opérateur mobile ne couvre ce territoire peu densément peuplé, situé le plus souvent en zone rurale.

L'illectronisme numérique, encore appelé illectronisme, est un tabou qui touche les plus vulnérables. Il résulte de l'inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien. Ce phénomène touche 17% de la population, soit près de 13 millions de personnes en France, selon l'INSEE.

III.2.2 - Les sirènes du numérique – un marché très privé

L'innovation et le numérique représentent de nouveaux marchés conséquents. De nombreux opérateurs privés se sont intéressés au développement d'expérimentations (numérisation de contenus mais aussi valorisation ou médiation de nouvelles pratiques) et sont aujourd'hui bien implantés.

Ont-ils pris la place d'opérateurs publics qui pourraient offrir un respect de l'esprit du service public : garantie des données, respect des principes d'égalités, pluralité et diversité des contenus ...). Il faut mettre en garde contre des dispositifs plutôt commerciaux qui favorisent des contenus grand public ou des très grosses productions (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, art plastique).

III.2.3 -Les dangers du metaverse

Le Metaverse est la prochaine itération d'Internet. Il désigne un tout autre monde virtuel partagé imitant le fonctionnement du monde réel. Il peut présenter des risques pour la santé physique et la santé mentale.

Il sert de base à des environnements virtuels 3D, à des expériences virtuelles accessibles au public dans le monde, avec l'accès à des contenus en temps réel. Ils peuvent être vus grâce à la RV (Réalité Virtuelle)/RA (Réalité Augmentée) mais aussi via des appareils classiques comme les PC ou les téléphones portables. Un Internet Web3 immersif où les utilisateurs se rencontrent dans des espaces virtuels, se représentent sous forme d'avatars et partagent des objets virtuels grâce aux nouvelles technologies. La crise sanitaire a accéléré les expérimentations.

Le Bal de Paris de Bianca Li au Palace³⁵

Avec ce dispositif, la réalité virtuelle révolutionne le monde du spectacle immersif et gomme la frontière entre les spectateurs et les danseurs : tout est possible. Un moment privilégié découpé en 3 actes que vous partagerez avec 9 autres spectateurs. Trois danseurs jouant les rôles principaux de l'intrigue vous font découvrir au spectateur, tour à tour, une valse ou encore un cancan. Chacun est libre, au gré de ses envies, d'observer, de danser, d'interagir avec les danseurs ou les autres invités, d'entrer dans la danse de cette fête qui promet d'être inoubliable.

VRrOOm³⁶ et Jean-Michel Jarre viennent de créer un metavers français dédié aux événements culturels. l'objectif principal est de retranscrire la magie du spectacle vivant dans des mondes virtuels

³⁵ <https://www.lebaldeparisdeblancali.com/>

³⁶ <https://ifdigital.institutfrancais.com/fr/professionnel/vrroom>

créés sur mesure, dans lesquels le public peut se retrouver sous forme d'avatars. Il s'agit donc d'une solution numérique pour offrir une plus grande visibilité au spectacle vivant et notamment aux festivals une extension virtuelle en ces temps incertains. Cette plate-forme pourrait devenir la pierre angulaire d'une souveraineté franco-européenne sur ce territoire numérique très convoité.

III.2.4 - Les illusions des NFT

C'est un marché en pleine explosion. Sur le net, les NFT³⁷, des œuvres d'art numériques, voient leur valeur sans cesse multipliée. Vendues pour des millions de dollars, et souvent créées par des artistes inconnus au bataillon, elles font plus que rivaliser avec le marché de l'art traditionnel, et sont en passe de devenir incontournables. Il s'agit en réalité de jetons numériques uniques en leur genre (Non Fungible Token, soit jeton non fongible), et impossibles à dupliquer dans leur entièreté. Ils fonctionnent sur le même principe que la crypto monnaie, soit basés sur une blockchain (technologie de stockage et de transmission de données transparente et sécurisée).

Cette révolution du NFT change la donne pour les artistes numériques. Elle offre aussi un intérêt aux collectionneurs. La transaction la plus impressionnante à ce jour reste celle réalisée par Mike Winkelmann, connu sous son nom d'artiste Beeple, avec son œuvre numérique « Everyday - The first 5000 days » vendue pour la modique somme de 70 millions de dollars. On notera en parallèle que l'artiste n'avait jamais réussi à vendre une de ses œuvres imprimées, et donc tangibles, pour plus de 100 \$. L'avenir des toiles est peut-être alors sur la toile.

III.3 - Vers une fabrique numérique et culturelle

III.3.1 - Faire du commun numérique

Comment faire du commun numérique ? Réinventer les lieux, les méthodes, les approches, la coopération entre les parties prenantes et les acteurs ? Engager les publics, inviter les publics à réinvestir les espaces autrement, à contribuer à l'économie de la culture, à être un acteur de la diffusion, de la médiation, de la cohésion sociale ? Fabrique numérique et culturelle. Quid du développement d'applications ?

Le numérique invite à sortir de la logique verticale. L'outil matérialise le concept de passerelle. Le ministère de la Culture peut développer une dynamique de maillage des territoires, de développement de partenariats publics-privés, de création de lien social en portant une attention particulière à la dimension participative et citoyenne favorisée par les outils numériques.

Il s'agit de répondre aux besoins de la France périphérique pour retisser les liens, réparer les vivants, redonner une fierté aux citoyens qui se sentent délaissés. La culture peut être un élément moteur pour créer, faire du commun, fabriquer et construire ensemble une nouvelle identité.

C'est en effet dans les laboratoires, les lieux d'incubation, les Tiers-Lieux que se trouvent une partie de la réponse. Ce sont les espaces de recherche, de fabrique, de construction, les FabLabs qui permettent de cristalliser les projets innovants, les expérimentations culturelles. Le numérique est au croisement de ces dispositifs et favorise ces principes.

III.3.2 - Faire du numérique un levier pour engager les publics

Le nouveau paradigme du numérique invite à repenser les modèles existants. En ce sens, il est l'un des leviers au service d'une politique culturelle à re-considérer dans ses modes d'intervention auprès des publics, au vu des changements majeurs de notre temps. Il s'agit d'adapter l'outil à la spécificité du territoire, de le modeler grâce aux retours des usagers, des habitants, le faire évoluer au gré des besoins et des publics.

³⁷ NFT : c'est un objet numérique, qui peut être une œuvre d'art mais aussi une vidéo, ou un GIF, et qui se vend sur internet via des transactions de crypto monnaies (bitcoins) résultant en un commerce très lucratif.

En ce sens le ministère de la Culture peut jouer un rôle d'impulsion en proposant des projets numériques qui peuvent s'appliquer sur tous les territoires. Pour autant, les territoires ont leur mot à dire et c'est à eux d'appriivoiser les outils afin que ces derniers s'adaptent au plus près aux besoins des habitants et des spécificités culturelles des territoires. Le cadre général peut être conçu depuis le ministère de la Culture (savoir-faire, budget, stratégie, diffusion) de façon à pouvoir s'adapter aux différents territoires afin que ces derniers 'en emparent et se l'approprient.

Ce dispositif à la disposition des territoires implique de faire réseau, de préconiser une synergie numérique sur le territoire, d'encourager la complémentarité des territoires plutôt que la concurrence.

Le numérique conduit à un changement de l'approche des publics pour faire de ceux-ci des acteurs engagés. Le public (bénéficiaire) peut être tour à tour amateur (usager) ou encore talent (contributeurs) en fonction de son degré d'implication. L'outil est à affiner pour en faire un dénicheur de talents au cœur des territoires.

III.3.3 - Le DDF pour développer le sentiment d'appartenance francophone

Le *Dictionnaire des francophones*³⁸ (DDF) est un dictionnaire numérique, évolutif et collaboratif qui a pour objectif de rendre compte de la richesse du français. Inédit, le projet combine une solide ambition scientifique, avec des experts issus de toute la francophonie réunis autour du professeur Bernard Cerquiglini et une démarche collective, contributive. Porté par l'Institut international de la francophonie et soutenu par la DGLFLF, le DDF agrège et collecte des données et des ressources lexicographiques illustrant la variété du français parlé à travers la francophonie. Ce riche corpus de termes et d'expressions francophones est disponible sous la forme d'un site et d'une application mobile gratuite. Illustrer et faire vivre la richesse du français dans le monde, c'est aussi permettre de développer un sentiment d'appartenance de la communauté francophone. En premier lieu, il s'agit de convaincre les Français qui sont persuadés que « les francophones, ce sont les autres » alors qu'ils sont partie intégrante de cette communauté dont nous avons la langue en partage.

Cet outil numérique et participatif a été conçu comme une invitation pour le grand public à s'emparer d'une ressource dans le but de l'enrichir, de la rendre vivante et tangible. En ce sens, il constitue un outil numérique proposé par le ministère de la Culture au service du public. Parce que le français appartient à tout le monde, chacun, où qu'il soit, a ainsi son mot à dire !

III.3.4 - Pour un théâtre-monde, projet de réflexion « territoire et numérique »

Le jeune public se tourne de plus en plus vers les pratiques numériques. Le public du spectacle vivant, des musées et du cinéma ne cesse de vieillir. Comment imaginer la vie artistique en résonance avec le numérique comme outil et non comme plateforme ? Être force de proposition, s'approprier et maîtriser l'outil : permettre des rencontres interactives, promouvoir l'intelligence collective, créer du commun avec la spécificité de chaque fonctionnement. Les 4/5 des habitants résident sur 20% du territoire. Nous vivons dans un monde de plus en plus urbain, très centré. Que se passe-t-il dans les 80% du territoire qui restent ? Il faut penser une décentralisation 3.0 pour aller à la rencontre des publics. C'est à partir de ce constat que Roland Auzet, metteur en scène et compositeur, a développé un projet de réflexion territoire et numérique. Il propose au moyen de la 5G d'offrir une expérience de spectacle vivant (théâtre, opéra, danse..) dans des communes ou dans des monuments ne disposant pas de lieu

³⁸ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-pedagogiques-et-sensibilisation2/Le-Dictionnaire-des-francophones>

pour les accueillir. Ce projet d'aménagement du territoire se fixe comme objectif de toucher les publics des quartiers politiques de la ville et des zones rurales.

Ouvrir le champ culturel et proposer la plus grande diversité d'expressions en lien avec la diversité des territoires. Ce projet de réflexion est conçu avec des chercheurs de Paris Saclay. Il s'agit de faire de l'espace public un in-situ artistique, là où il n'y a aucun lieu pour présenter des spectacles où même accueillir du public. Les lieux investis peuvent aussi changer de fonction avec ce dispositif. Faire d'une salle des sports, d'une place de village, difficilement accessible, un lieu de confrontation avec une œuvre vivante. Ce moment qui rassemble, qui fait communauté, permet une cohabitation en présence et à distance.

La 5G permet de répondre à l'accroissement des usages numériques. Elle offre un moment où il y a une opération zéro entre l'émission et la réception d'un contenu. C'est vertigineux sur le plan artistique. L'outil va permettre aux spectateurs de se donner rendez-vous. La notion d'espace est redéfinie par l'outil. Les théâtres vont devenir des réceptacles d'innovation pour créer du lien. Ce projet est une invitation à « *renouer les liens du vivant avec le numérique* » et à « *faire du territoire un lien d'émancipation de désirs et des idées, de création* ». L'expérimentation est en cours et en recherche de financements.

III.4 - Recommandations

Faire du numérique :

- un catalyseur d'énergie et de talents qui contribue à cartographier, à créer des interconnexions pour construire une dynamique de territoire (utilisation des micro-folies mobiles pour sillonner un territoire au plus proche des habitants (EPHAD, collèges, salle des fêtes) autour de la valorisation du travail personnel via la création et la fabrication, la capacité des organismes d'insertion professionnelle et de formation à dialoguer avec les partenaires³⁹
- un outil au service des territoires (réseau, synergie, complémentarité), un outil qui prend en compte la dimension culturelle du territoire, un outil de revitalisation culturelle (circuit touristique patrimonial, application [Les portes du temps Alsace](#) en deux langues)
- un levier pour engager les publics afin qu'ils s'emparent des innovations (les rendre acteurs, leur offrir la possibilité de participer, de contribuer, identifier les talents en devenir), [le Dictionnaire des francophones](#)
- un outil de développement de l'EAC autour de l'éducation à l'image en soutenant les projets de cinéma itinérants pour consolider du lien social, de la convivialité, développement local et professionnalisation⁴⁰
- un réseau de dispositifs numériques innovants adaptés aux différents besoins des territoires (plutôt que l'application d'un modèle à généraliser) ou un modèle qui permette une appropriation spécifique en fonction du territoire, une Fabrique oratoire numérique

³⁹ Entretien Erwan Laigneau – responsable de la Microfolie de Colombelles

⁴⁰ Entretien Anne Lidove – présidente de l'association nationale des cinémas itinérants

IV – La citovenneté : faire du lien entre culture et aménagement du territoire

La crise sanitaire, parce qu'elle est une expérience collective des dysfonctionnements de nos sociétés et une démonstration des impasses où nous sommes arrivés face aux urgences climatiques, sociales et sanitaires, nous oblige à penser avec un pas de côté des propositions de politiques culturelles qui incluent des transformations en termes d'organisation, de modèles économiques, de prise en compte des enjeux écologiques et sociaux.

Dans cette partie, nous proposons que le pas de côté pour questionner le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire se fasse en partant de l'individu, habitant.e, citoyen.ne, usager.e de ces territoires et milieux de vie.

Lier culture et aménagement du territoire permet de rappeler que les politiques culturelles participent d'enjeux politiques structurants mais ne peuvent résoudre à elles seules des problématiques qui sont transversales, notamment en matière d'inégalités sociales et de transition écologique.

En partant de la question des usages et des personnes, nous nous focalisons sur deux problématiques, celle des identités culturelles et territoriales, et celle de la démocratie, qui se posent à la fois dans les politiques d'aménagement du territoire et dans les politiques culturelles. Les pistes de réflexion et d'actions proposées visent à alimenter conjointement ces deux champs des politiques publiques pour un enrichissement croisé, dans la perspective de faire face aux défis et aux crises et d'inventer la façon de les surmonter.

IV.1 - Des enjeux culturels et territoriaux croisés autour de l'implication des habitants

IV.1.1 - L'enjeu de l'identité

La valorisation des identités territoriales, à l'échelle d'une vallée, d'une commune, d'une région, d'un bassin de vie, peut à la fois être utilisée comme un outil marketing et un produit d'appel touristique, être un facteur de lien social, de reconnaissance au sein d'une communauté, et peut également amener à des dérives identitaires de repli sur soi, de peur de l'autre et d'enfermement.

L'expression des identités territoriales, qui ne correspondent pas forcément à des territoires administratifs, rejoint les enjeux des droits culturels et de la prise en compte de la diversité des identités culturelles, qui peut se traduire également en matière de territoire par la notion de "droits des milieux de vie".

Cette tendance à valoriser les identités locales se construit aussi parfois en opposition au sentiment d'uniformisation culturelle portée par les productions proposées par les GAFAM, qui s'ils peuvent être une ouverture à la diversité, peuvent également orienter les choix des consommateurs.

Dans cette tension entre le local et le global, qui nous semble exacerbée par les chocs multiples (le confinement chez soi vs la circulation mondiale du virus, les conséquences du réchauffement climatique dans d'autres parties du globe, qui poussent aux migrations, l'omniprésence du numérique...), les enjeux des politiques culturelles et d'aménagement du territoire peuvent se rejoindre sur :

- la prise en compte des identités culturelles et territoriales dans la programmation de ces politiques, et la façon dont les droits culturels sont intégrés comme un enjeu dans les choix d'aménagement du territoire,
- le rôle de la culture au service de la relation, du lien social et de la revalorisation territoriale, avec un rôle transversal dans le développement territorial, et dans l'intégration des citoyen.nes et habitant.e.s des territoires, porteurs de ces identités, dans les orientations en matière de développement culturel et territorial,
- une réflexion entre une offre et des services en circuits courts, y compris en matière culturelle, complémentaire à des dispositifs qui sortent des limites territoriales.

Derrière ces enjeux, se pose la question de savoir si les pratiques culturelles et donc les besoins culturels sont les mêmes sur tous les territoires, pour tous leurs habitant.e.s, ayant des identités culturelles plurielles, des milieux de vie diversifiés. Aujourd'hui, la mission universelle du ministère se traduit en termes d'aménagement du territoire par un maillage des établissements culturels, l'organisation d'un service public veillant à créer une offre relativement homogène sur le territoire national, incitative sur le plan tarifaire, favorisant l'éducation artistique et culturelle. Mais elle continue de se confronter à d'importantes situations de non recours aux dispositifs culturels et un risque relatif autour du non-renouvellement des publics pour les activités de sorties dans les équipements culturels.

En partant des personnes et des droits culturels, nous n'abordons pas l'aménagement du territoire par la question des équipements culturels ou de leurs accès, mais venons plutôt questionner la façon dont des projets d'aménagement du territoire peuvent être en soutien (et vice-versa) de pratiques culturelles différenciées.

IV.1.2 - L'enjeu de la participation citoyenne, de la coopération et de la démocratie

La question des droits culturels nous amène sur le terrain de la démocratie, l'encapacitation des personnes, leur pouvoir d'agir. Elle fait écho aux initiatives locales qui se multiplient, ou qui a minima sont toujours plus médiatisées, de construction de communautés résilientes, voire auto-suffisantes à l'échelle de petits territoires. Cela va des éco-lieux, aux oasis, jusqu'aux Tiers-Lieux fabriques de territoire et aux manufactures de proximité, dispositifs portés par l'ANCT.

En écho, qu'il s'agisse du réchauffement climatique ou de la pandémie de COVID, l'individu est responsabilisé (et culpabilisé) en tant qu'élément central pour lutter contre ces crises, mais son implication dans de nombreux champs des politiques publiques est très peu prise en compte, avec un ressenti fort de politiques publiques descendantes et globalisantes, sur lequel il n'a pas de prise notamment en matière d'aménagement du territoire (décision de fermer des liaisons ferroviaires, d'ouvrir des routes, de concentration des services dans les bourgs centres...).

La question de la participation des habitants et des modalités de prise de décision pour des orientations stratégiques se pose à la fois dans les politiques culturelles et les politiques d'aménagement du territoire. L'échelle locale, la proximité sont souvent facilitantes dans ces démarches participatives, comprises avec la triple entrée proposée par Joëlle Zask: "prendre part, apporter une part, et bénéficier d'une part".

Mais elle amène pour le ministère des problématiques d'équilibres entre le particulier et l'universel, les approches micro et macro, la multiplicité des propositions, et donc la façon d'organiser, cadrer, faciliter, coordonner.

La question du partage de la décision, des approches différenciées prenant en compte les identités culturelles et de milieux de vie, amène aussi, pour les élu.e.s notamment, la question de l'utilité, du rôle "essentiel" des projets soutenus, du périmètre de ceux à qui le projet s'adresse, et des financements à y allouer. C'est d'autant plus vrai que les projets d'aménagement du territoire comme les projets culturels s'inscrivent dans des situations sociales, spatiales, économiques complexes, pour lesquelles il est nécessaire de construire une vision commune.

Démarches artistiques et culturelles, aménagement du territoire et participation citoyenne peuvent se rejoindre à cet endroit à la fois pour se réapproprier les enjeux culturels des projets de territoire, et utiliser l'art et la production culturelle comme expertise complémentaire utile et révélatrice de situations essentielles à prendre en compte dans les projets d'aménagement.

IV.2 - Des ouvertures vers la participation et la prise en compte des identités culturelles et territoriales

Face à ces enjeux, des projets, des pratiques, des équipes viennent proposer des manières de faire et des méthodologies qu'il pourrait être intéressant de déployer plus largement. Leurs témoignages sont en annexe de ce document.

Elles s'inscrivent dans une hyper-proximité aux habitants, une capacité à révéler la culture des territoires, et une participation active des personnes qui y vivent, y travaillent, y déploient des projets.

Ces pratiques, pas toujours récentes, viennent interroger les paradigmes dominants des politiques culturelles, dans la perspective de participer à une plus grande résilience de notre société face aux crises, en créant de la culture de la coopération, du pouvoir d'agir citoyen, et en révélant des enjeux territoriaux permettant leur prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire, en correspondance avec les changements climatiques, sociaux et économiques que l'on traverse.

IV.2.1 - Proximité et aller vers en impliquant les citoyens

L'enjeu du non-recours et des besoins culturels différenciés selon les territoires peut pousser à une stratégie d'hyper-proximité, avec un maillage encore plus fin des équipements culturels, que permet notamment le réseau des médiathèques, mais aussi d'un aller-vers et du hors les murs de ces lieux, que peuvent proposer des dispositifs comme les cinémas itinérants ou les micro-folies mobiles.

Cette hyper-proximité de l'action culturelle est d'autant plus efficace si elle s'accompagne de dispositifs qui permettent d'impliquer les citoyens, de les mettre en situation d'agir, de créer, de déployer leurs imaginaires dans d'autres domaines que celui de l'offre culturelle à l'origine de l'action.

Elle nécessite une connaissance fine du territoire, de l'arpenter, de s'y ancrer, mais aussi un public actif, mobilisé, coopérant dans la définition et la mise en œuvre des projets, et une agilité dans le fonctionnement, pour faire place à l'expérimentation ou à l'imprévu.

C'est pourquoi ces dynamiques doivent pouvoir s'appuyer sur les acteurs culturels comme non-culturels, la société civile, et se déployer dans des espaces non nécessairement dédiés.

Ces démarches, qui s'enracinent dans la logique des droits culturels, participent donc aussi au développement des capacités d'agir des habitants. A ce titre, les équipes artistiques et les intermédiaires culturels contribuent à inventer de nouvelles démarches d'éducation populaire

qui visent à développer notre pouvoir d’agir individuel et collectif, duplicable dans tous les champs, et notamment celui de l’aménagement du territoire, puisque de fait, dans son quotidien, chaque habitant.e est un micro-aménageur.

Soutenir ces dispositifs et les acteurs culturels qui les portent suppose de:

- venir renforcer les équipes et équipements déjà en place, qui maillent nos territoires, pas nécessairement issus du secteur culturel, mais à partir desquels des démarches culturelles et artistiques peuvent s’ancrer;
- déployer des compétences en ingénierie de projets et en facilitation, au sein des territoires et auprès des acteurs culturels qui favorisent la participation et la coopération de toutes et tous.

IV.2.2 - Révéler la culture des territoires

Les interventions artistiques et culturelles territorialisées permettent à des projets d’aménagement de devenir des projets de territoire puisqu’en associant des habitants, des entreprises, des expertises, des institutions, dans une dynamique commune, elles développent le sentiment de faire territoire ensemble.

Parce qu’elles mettent en récit ou en débat, représentent des besoins ou des situations qui échappent à d’autres expertises, elles viennent enrichir la lecture et la compréhension des territoires, et donc les politiques en matière d’aménagement du territoire, d’attractivité touristique, de valorisation des savoir-faire locaux.

Ces interventions, résidences, créations sont basées sur la capacité à créer du dialogue inter-sectoriel, pluridisciplinaire et multi-acteurs et participent au développement d’une culture de la coopération à l’échelle d’un territoire.

La condition sine qua non pour que les habitants, les acteurs locaux apportent leur savoir-faire, leur connaissance, leur histoire est le temps long, selon un processus qu’on pourrait nommer «permanence artistique » (en référence à la permanence architecturale développée par Patrick Bouchain), qui autorisent l’expérimentation, la participation.

Pour déployer ces interventions artistiques et culturelles, il nous semble nécessaire de:

- revoir les processus d’évaluation en intégrant plus fortement la dimension du temps long et l’impact des dynamiques relationnelles et coopératives engendrées à l’échelle de l’individu comme du territoire;
- renforcer les compétences métiers dans le secteur culturel autour de l’animation de démarches coopératives, participatives et contributives;
- créer un cadre qui facilite l’imprévu, l’expérimentation, au fil de la créativité, de la rencontre, et des pratiques mises en œuvre avec les acteurs de terrain, les populations, les ressources des territoires.
- mettre en œuvre pleinement la circulaire sur les résidences d’artistes avec des moyens alloués qui permettent de renforcer cette nécessité de projets situés.

IV.3 - Recommandations

Les propositions que nous faisons relèvent plutôt de pistes à soutenir ou consolider au sein du ministère de la culture, en coexistence avec les dispositifs existants, voire en s'appuyant dessus.

- Faciliter l'implication et l'intégration de la société civile dans les orientations des projets culturels, en s'appuyant sur les acteurs locaux d'hyper-proximité comme les Tiers-Lieux.
- Structurer le rôle de l'expertise artistique dans les projets d'aménagement du territoire, pour impliquer plus largement la population et sa maîtrise d'usage.
- Créer un cadre permettant au ministère de la culture d'être le garant de la coopération et de la facilitation culturelle, en structurant des formations et en proposant des grilles d'analyse et d'évaluation des projets artistiques.

IV.3.1 - Faciliter l'implication et l'intégration de la société civile dans les orientations des projets culturels

- Consacrer un soutien à des projets initiés par des collectifs d'habitants ou des acteurs de la société civile, non culturels, associant une intervention artistique à une problématique sociale, écologique, économique d'un territoire, et qui relèvent de l'expérimentation ou de la micro-solution. Ce dispositif devrait pouvoir fonctionner au fil de l'eau, en assumant une grande flexibilité dans la durée, les thématiques, le financement des projets accompagnés.

Le rôle du ministère de la Culture au travers de ces DRAC peut être plus spécifiquement de flécher des budgets (et/ou de convaincre les autres directions et agences de l'Etat comme l'ANCT de flécher des budgets) permettant :

- D'intégrer une intervention artistique dans un diagnostic territorial ou une recherche de solution à une problématique territoriale
 - De rendre disponibles et exploitables les données sensibles ainsi récoltées, par les différents acteurs mobilisés sur le territoire pour qu'ils les intègrent dans la conception des solutions à trouver
 - De diversifier les sources de revenus des artistes, aux côtés de la création et de l'action culturelle
 - De faciliter l'accès à des budgets issus des directions culture, à des structures dont la dimension culturelle n'est pas majoritaire
 - De faire effet levier sur des financements auprès des collectivités.
- Soutenir les démarches qui facilitent la capacité à faire œuvre commune et à faire des habitants les coauteurs de projets artistiques et culturels venant connecter des univers multiples pour créer des œuvres permettant de donner à voir les défis, et nos capacités à les surmonter. C'est parce que les personnes sont actives, expérimentent, font (et pas seulement prennent conscience) qu'elles sont en capacité, individuellement et

collectivement, d'agir sur les mutations sociales, économiques et écologiques actuellement délétères pour le vivant et le vivre-ensemble.

Plus spécifiquement, le Ministère de la Culture, dans son accompagnement à la structuration de la Société des Nouveaux Commanditaires, pour développer les commandes citoyennes d'oeuvres artistiques, pourrait s'appuyer sur les Tiers-Lieux qui maillent le territoire et sont autant de relais et de lieux de rencontre pour des groupes de citoyens.

IV.3.2 - Structurer le rôle de l'expertise artistique dans les projets d'aménagement du territoire

- Rendre systématique dans les projets d'aménagement du territoire l'intégration d'une compétence artistique, au même titre que, selon les projets, des compétences d'architecture, de voirie, d'ingénierie hydraulique etc. Cette expertise artistique apporte un diagnostic, une lecture et des ouvertures complémentaires pour enrichir et sécuriser le projet d'aménagement du territoire.
- Créer ou consolider au sein du ministère et de ses services déconcentrés des postes transverses aux autres ministères visant à consolider les financements que ces derniers devront apporter pour les expertises culturelles et artistiques intégrées dans des projets d'aménagement du territoire.
- Développer dans les dispositifs permettant aux collectivités de bénéficier d'ingénierie de projet (comme le programme Petites Villes de demain) des formations ou un accès aux personnels spécialisés en ingénierie et facilitation culturelle.

IV.3.3 - Créer un cadre permettant au ministère de la culture d'être le garant de la coopération et de la facilitation culturelle

- Faire évoluer les grilles d'évaluation des projets artistiques pour intégrer les notions de relation, mise en lien, externalités coopératives et le temps long, et pour permettre de co-construire avec les parties prenantes les critères d'évaluation.
- Intégrer dans la formation des élus, des services, des artistes, des intermédiaires culturels, des modules sur l'ingénierie coopérative appliquée aux projets culturels (facilitation, animation, médiation, participation citoyenne) pour leur permettre d'accueillir, soutenir, et développer ces projets artistiques et culturels participatifs dans les territoires. Et leur faire savoir que ces dispositifs de formation existent.
- Soutenir les espaces de coopération de proximité, ancrés territorialement, qui permettent de connecter des personnes, des cultures, des ressources, et qui jouent le rôle d'intermédiaire avec les administrations ou les institutions. Pour les accompagner dans leur processus d'activation des territoires, qui passent par des essais et des erreurs, des projets éphémères ou transitoires, avant pérennisation, évolution,

appropriation, il faut pouvoir accompagner leur prise de risque dans le temps long et les sécuriser dans leur processus sur plusieurs années.

V - Une société en mutation : faire face aux crises, tenir le cap

La question des mutations est au cœur du XXIème siècle.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation inédite, à la croisée de nombreux chocs : écologique, sanitaire, économique et politique.

Les conséquences sont multiples : crises migratoires et repli sur soi ; montée des extrêmes ; transformation des modes de vie et des pratiques culturelles ; pertes de repères et attentes de réinvention. Tout cela conduit à une perte de sens particulièrement forte.

Comment faire face ensemble à la multiplicité des chocs qui nous impactent, garder du sens et recréer un projet de société apaisé ?

V.1 - Quels mouvements tectoniques dans les politiques culturelles sur les territoires ?

V.1.1 - Un héritage culturel parfois lourd à porter sur le plan budgétaire.

Pendant des années, il y a eu une logique d'aménagement du territoire et la création de nombreux labels. S'il faut se féliciter d'une organisation culturelle sur le territoire exemplaire en France, on constate aujourd'hui un essoufflement budgétaire des collectivités et de l'État.

Cet effet est renforcé par la diversité des propositions culturelles : aux côtés des lieux labellisés ou soutenus par une collectivité, des acteurs inventent des propositions qui expérimentent de nouveaux modes d'action et de nouvelles économies. Les territoires font donc face à un secteur d'acteurs indépendants qui viennent enrichir et diversifier l'offre culturelle territoriale. Mais les collectivités et l'État n'ont pas nécessairement les moyens de les accompagner financièrement. Ce face à face peut installer un climat de compétition, entre les porteurs de projets, pour l'obtention de subventions, un rapport de frontalité dans lequel les élus peinent à tracer des lignes claires de leur politique culturelle : tentés de maintenir l'existant, tout en soutenant des actions plus indépendantes sur les territoires pour expérimenter autrement et apaiser les clivages politiques et les tensions citoyennes. Cette attitude semble plus intuitive que pensée et écrite, avançant pas à pas selon les opportunités et les « dangers » qui surgissent au sein d'une société divisée. Dans cette urgence et cette grande confusion, il est absolument nécessaire que le Ministère de la culture réinvestisse son rôle d'expertise et de conseil pour accompagner les élus dans une construction cohérente.

Notons en fin que le secteur culturel a une spécificité : celle d'additionner les pratiques et les outils, sans les remplacer au fil du temps. C'est un atout que les acteurs culturels doivent avoir

pour mission de préserver afin de tenir le cap collectivement, pour maintenir l'équilibre d'un écosystème entre la création, la vie culturelle et artistique et la vie citoyenne.

Il faut réaffirmer la capacité d'expertise artistique et de conseil du MC.

V.1.2 - Un besoin des villes d'être au cœur de l'innovation - villes créatives, succès des capitales françaises : la culture comme levier d'attractivité touristique.

On constate une confusion entre « culture » et « création ». Les deux ne peuvent être appréhendés, développés et évalués de la même façon.

Après 60 années de politique culturelle structurée, on ne peut que constater le désir d'une innovation plus grande au risque d'une tentation d'amnésie des actions innovantes conduites dans les institutions. Théâtres et musées – pour ne citer qu'eux - sont en effet des lieux de l'expérimentation et de l'innovation permanente (tant dans les contenus que dans les formats de projets) ; cela est au cœur de leurs missions et de leurs projets. Il faut le rappeler !

Innover par le numérique est une tentation pour séduire la jeunesse qu'il convient de développer en veillant aux impacts écologiques. Mais surtout, ne pas céder aux tendances d'usage en oubliant le sens des projets. Ex. ITW de Roland Auzet : s'ouvrir au numérique ne veut pas dire se jeter dans le virtuel sans projet de création, de contenu et de relation aux hommes, et faire, malgré tout, le pari du vivant. Le metteur en scène Joris Mathieu développe aussi des projets en ce sens. Il s'agit de renouveler notre capacité à rassembler des femmes et des hommes autour d'œuvres d'art avec des outils nouveaux tout en veillant à l'exigence artistique. L'expertise est donc incontournable.

L'innovation est au cœur des projets des institutions.

V.1.3 - Attention au repli local et à la perte de sens.

La relation entre l'État et les collectivités est aujourd'hui plus complexe : défiance de certains élus locaux à l'égard de l'État, renforcée par un déséquilibre dans les apports financiers. Si l'on énonce les sommes (en 2020, 9,5 milliards d'euros pour la culture par les collectivités et 3,7 milliards par l'État), ce rapport est, en effet, inégal. Mais il ne faut pas oublier que derrière ces 10 milliards d'euros se trouvent 36 000 communes, 101 départements et 13 régions ! Il est indispensable de réaffirmer d'autres valeurs portées par l'État que celles de l'argent : l'expertise, le sens de l'intérêt général et le besoin d'équité territoriale. Toutefois,

En parallèle à ce repli on voit surgir l'emploi du terme des « droits culturels » à tout va, mot-valise, aux définitions multiples, qui nécessiterait d'être réinterrogé dans ses fondements et décliné du point de vue des politiques publiques. Pourquoi ne pas lui préférer le terme de « missions de service public de l'art et de la culture », plus transversal dans ses missions ?

L'art et la culture sont de formidables leviers pour faire du lien social. Il n'est jamais inutile de rappeler le rôle de la culture dans la vie des citoyens et dans le bon fonctionnement de la Cité / rapport du CAE au lendemain de la crise Covid (février 2022) :

« Un élément original de ce rapport est de contenir une partie intitulée « Culture, bien-être et territoires », rédigée par les chercheurs Jean Beuve, Madeleine Péron et César Poux, qui proposent, à partir d'une perspective inédite combinant approche territoriale et enquête de satisfaction individuelle, d'établir un lien statistique entre les politiques culturelles à l'échelon le plus local et le bien-être individuel dans les différents territoires. Si cette corrélation n'est pas massive, les auteurs jugent toutefois que « l'analyse économétrique montre un lien important et robuste entre dépenses culturelles par habitant et abstention » et qu'une allocation différentielle pour la culture de 100 euros peut être reliée à une baisse de l'abstention de près de 1 % si l'on compare les élections municipales de 2014 et 2020 et si l'on raisonne sur des espaces comparables sociologiquement et économiquement. L'autre conclusion de ce « focus », est qu'il existe une « relation forte entre pratiques culturelles » et sentiment de bien-être individuel, rappelant, s'il en était besoin, que ce dernier n'est pas dépendant des seules conditions matérielles. »

**Il existe une relation forte
entre pratiques culturelles et sentiment de bien-être individuel.**

V.1.4 - S'adresser à tous, n'est pas forcément plaire à tout le monde.

La mutation de notre société s'accélère, on sent croître le scepticisme concernant l'apport des acteurs culturels à notre société, et avec lui la tentation du renoncement. Ainsi, on entend dire que le cinéma va mourir et que la population ne s'intéresse plus aux arts vivants. Pourtant le confinement a montré que sans art nous sommes comme des poissons hors de l'eau. On entend dire aussi qu'un théâtre est un lieu élitiste, autrement dit ne propose que des œuvres abstraites faites par des élites non issues de la diversité pour une catégorie de population ultra favorisée. C'est évidemment faux, il n'est qu'à considérer la diversité des œuvres et des publics qui vient dans ses murs, non par habitude mais véritablement par besoin de l'expérience forte d'être face à des œuvres puissantes, bouleversantes.

Nous avons le devoir de conserver notre esprit critique et de ne pas tomber dans des diagnostics trop simplistes pour être vrais. La réalité est complexe et son analyse appelle réflexion. Nous devons rester combatifs et déconstruire ces propos hâtifs. Il faut résister à cette pente décliniste, non seulement car rien ne garantit qu'elle soit factuellement fondée, mais en plus car elle risque de fonctionner comme une prophétie autoréalisatrice. À force de dire que tout va mal, on renonce, et la fin prend corps effectivement.

Les demandes faites au secteur des arts vivants épargnent, semble-t-il, les acteurs culturels des autres secteurs (musées, bibliothèques, lieux patrimoniaux). Ce secteur fait l'objet de nombreuses représentations (fausses pour beaucoup) et l'artiste est l'objet de nombreux fantasmes.

La création contemporaine vivante est pourtant une occasion unique de goûter le monde autrement et collectivement et de rappeler la richesse de la diversité et la nécessité de

l'altérité. Ce lieu du commun n'est pas le seul mais demeure unique en son genre. Il est au cœur des missions d'un service public de l'art et de la culture.

Aujourd'hui, on constate une tentation d'inverser le paradigme entre l'offre et la demande. Or, une politique culturelle publique est une politique de l'offre et non de la demande, elle est une invitation à découvrir, à se frotter à l'altérité, à de nouveaux modes de penser, à s'émanciper. Il est impératif de la préserver.

Le rôle d'un service public de l'art et de la culture est de permettre au citoyen de faire un voyage qu'il ne ferait pas seul.

**Une politique culturelle publique est une politique de l'offre.
La mission des institutions culturelles est de défendre des missions de service public
et permettre aux spectateurs de faire un voyage qu'ils ne feraient pas seuls.**

V.1.5 - La conditionnalité des subventions au monde de la culture

Aujourd'hui, le monde de la culture est soumis à quatre conditionnalités : écologique, participative, sanitaire et discriminatoire. Si ces enjeux sont incontournables, il y a nécessité à ne pas les gérer de manière indépendante avec des appels à projets qui ne permettent pas de penser un projet dans sa globalité mais « en tuyaux d'orgue ».

Sur le plan écologique, la temporalité différente selon les secteurs culturels. L'enjeu est complexe et urgent. Nous participons collectivement à ce déclin et le subissons. Nous sommes la source du problème et nous sommes dans le problème.

**« Quelle peut être une politique culturelle écologique ? »
est au cœur des missions des acteurs culturels.**

V.2 - Recommandations

- que le MC réaffirme sa place, sa légitimité et son action avec fierté. Qu'il précise son champ d'intervention pour éviter la rivalité des porteurs de projets dans la course aux subventions et permettre le développement côte à côte d'initiatives complémentaires.
- renforcer les rôles (voire fusionner) le conseil national des professions du spectacle et le conseil des territoires pour la culture.
- organiser un comité interministériel pour la culture car son action est à la croisée de nombreuses politiques publiques, pour que les politiques publiques se nourrissent.
- rendre obligatoire la compétence culturelle pour les territoires et ne plus opposer l'urgence sociale à l'urgence culturelle.
- mettre en place les organisations permettant de donner des « outils » aux élus territoriaux en matière de politiques culturelles (des initiatives sont déjà en place).

- repenser l'évaluation. Terme récurrent de l'action publique souvent liée à la modernisation, à l'innovation et au changement. Mais contradiction avec les grilles d'indicateurs actuelles. Or, aujourd'hui, tout change (pratiques des spectateurs, nouveaux enjeux). Nécessité de penser le temps long et de nouveaux modes de pensée. Flexibilité nécessaire de l'évaluation. Repenser l'évaluation amènera peut-être aussi à repenser les labels (simplifier à l'image du label « musées de France » le secteur du théâtre public ?).
- nécessité de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens signés avec l'Etat et les collectivités dans les lieux quels qu'ils soient, dès lors qu'ils reçoivent de l'argent public (= ce qui signifie être « une institution »). Ne pas opposer les actions et les lieux mais penser un écosystème culturel global.

VI – Les outre-mer : prendre en compte les spécificités territoriales

Les outre-mer amènent à s'interroger sur la complexité de ces sociétés dans un contexte multiculturel où le monde est représenté dans sa diversité. Il n'y a pas l'outre-mer mais bien les outre-mer avec les spécificités des différents territoires. Nous allons centrer notre analyse essentiellement sur les Antilles françaises, notamment sur la Martinique.

La Culture antillaise est riche d'un passé historique sous forme de mosaïque, d'une identité singulière nourrie de sa multiculturalité, de traditions séculaires au niveau de la danse, des chants, du conte, et de la cuisine, ...

La Culture antillaise est une composante multiple "melting pot" comme le décrivent les sociologues canadiens. Cette culture métissée avec l'apport de la Caraïbe, l'Afrique noire, le Moyen-Orient (Inde, Syrie, Liban, Lybie), l'Europe. De ces survivances de l'ailleurs sont nés les éléments d'un patrimoine culinaire, scénique Nous ne parlons plus de culture antillaise mais caribéenne.

Depuis quelques années les Antilles Françaises ont vu un fort apport migratoire venu des îles anglophones et pays limitrophes pour la Guyane. Les nouvelles générations, dans leurs pratiques orales, consommations culinaires et festives, se retrouvent à travers la Caraïbe. Il y a une uniformisation des pratiques chez nos jeunes (exemple des beach party ou Baccha fest issus de grands rendez-vous événementiels des îles caribéennes).

L'héritage colonial est encore très présent dans les esprits. Les départements d'outre-mer font face à une crise identitaire forte et un besoin de retour, pour certains, vers la terre natale, l'Afrique. Les événements de ces derniers mois sont le reflet de cette situation délicate (déboulonnage des statues représentant l'époque esclavagiste coloniale, agressions physiques et verbales à l'encontre des descendants de colons, difficile cohabitation entre les communautés...). C'est un appel à l'aide d'une partie de la société martiniquaise en marge et qui ne se retrouve pas dans cette dernière. Ils cherchent des héros noirs, des figures qui ont marqué leurs époques. Cependant, les héros sont souvent anonymes car faisant partie d'un collectif ayant œuvré pour la libération du peuple.

L'espace public ne permet plus aux générations actuelles d'entrer dans un processus d'identification. Toutes les sur-représentations les renvoient à un univers qui leur semble extérieur. La représentativité martiniquaise est totalement absente de cet espace public alors que l'on observe une prédominance de noms et de personnages qui ne reflètent qu'une partie

de notre histoire et qui laissent peu ou quasi pas de place à la valorisation des figures héroïques de la libération du peuple asservi.

Les repères sont flous et la globalisation du monde participe de cette déconstruction. Les jeunes, à la recherche d'une histoire authentique, interrogent voire cassent les symboles.

Autre point à relever est la perception de la culture antillaise par l'extérieur, avec l'emploi indifférencié des termes culture et folklore. Les distinctions proposées par le Petit Larousse sont des références, mais les définitions sont-elles immuables ?

"La Culture est l'ensemble des coutumes, des manifestations religieuses, artistiques, intellectuelles qui caractérisent un groupe, une société."

"Le Folklore est l'ensemble des manifestations culturelles (croyances, rites, contes, légendes, fêtes, etc.). »

En lien avec la question du déboulonnage des statues, certains renvoient à un débat de sémantique qui voudrait qu'une certaine histoire de l'humanité aurait conféré, parce qu'écrite par les conquistadors, un second rôle, en retenant cette définition du folklore, "Manifestation d'un pittoresque superficiel...", (qui ne mérite pas d'être pris au sérieux), pour singulariser et minimiser l'existence et l'apport à l'universel de la culture antillaise.

L'histoire serait alors dépouillée, parce que non écrite (CF. C. Levi Strauss), (du fait de l'oralité).

La culture est une entité vivante en proie aux influences, aux mutations dans le temps à contrario du folklore composé de rites reproduisant les mêmes gestes à l'infini.

Cependant, tout folklore qui ne s'adapte pas au changement est amené à disparaître. Les danses dites de salon (biguine, mazurka) issues de l'héritage européen sont en déclin, tandis que d'autres formes, autrefois bannies de l'espace "civilisé" comme le bèlè, ont évolué avec les recherches approfondies à l'instar de celles d'Edmond MONDESIR avec son groupe "Bèlè Nou" ou de Jeff BAILLARD avec "Xtrem Jam" ou actuellement avec le travail mené par Boris Ren ADELAIDE.

La question qui demeure en suspens est la suivante « *L'Outre-mer : comment être passeur de l'Histoire ?* » - Dominique Renaux, Collectif Fusion.

La culture, sa reconnaissance, est une des réponses que l'on peut apporter mais dans les outre-mer les enjeux sont nombreux donnant l'impression de nouveauté alors qu'elle a toujours existé et participe intégralement à l'histoire des territoires.

VI.1 - Des enjeux culturels multiples

Les enjeux culturels sont nombreux dans les sociétés créoles en construction et en quête identitaire.

VI.1.1 - Enjeux liés à la préservation et à la réappropriation du patrimoine

Les outre-mer sont confrontés à la sauvegarde du patrimoine et s'interrogent sur ce que l'on veut transmettre aux générations futures. Dans un projet patrimonial, il faut savoir à qui l'on s'adresse et dans quel but ? A toutes les étapes, le public cible doit donc être acteur de ce projet mémoriel. L'amélioration du cadre de vie en matière architecturale et urbanistique des patrimoines est indispensable et contribue à l'attractivité touristique des îles ultra-marines. Pour rappel, les îles françaises de l'arc antillais sont de petites économies insulaires, des

économies basées sur les services notamment le tourisme, principal vecteur de développement.

Au niveau du patrimoine, il faut arriver à passer du singulier à l'universel. La préservation du patrimoine est nécessaire et doit se faire sans méconnaître l'histoire avec une révision des projets scientifiques et culturels (exemple du musée de la pagerie, ancien domaine de Joséphine de BEAUHARNAIS). La question de l'esclavage et de la victimisation comme construction identitaire émerge rapidement auprès des populations notamment les plus jeunes. L'exercice n'est pas simple, ne pas méconnaître son histoire tout en s'ouvrant aux autres.

VI.1.2 - Enjeu sociétal : la démographie

Au 1er janvier 2019, 364 508 personnes habitent en Martinique. Avec une baisse annuelle moyenne de sa population de 0,9 % entre 2013 et 2019, la Martinique et la Guadeloupe sont les seules régions qui perdent des habitants sur cette période, alors que la population en France s'accroît en moyenne de 0,4 % par an (Source INSEE).

La Martinique est la deuxième région de France comptant le plus grand nombre de personnes âgées : les 75 ans et plus, représentent 10,8 % de l'ensemble des habitants, alors qu'une décennie plus tôt, c'était de 7,6 %. La Martinique se classe au deuxième rang des régions françaises avec la plus faible part de jeunes de 0 à 24 ans (26 %), derrière la Corse (25 %). Au plan national, ce chiffre est de 30 %. La Martinique est également la deuxième région française avec la part la plus élevée de personnes de 60 ans et plus (31 %), derrière la Nouvelle-Aquitaine (32 %). En France, les personnes de 60 ans et plus représentent 27 % de la population.

L'offre culturelle doit tenir compte de ces paramètres démographiques (population vieillissante, exode de la jeunesse, baisse de la population) qui impactent fortement la politique culturelle.

VI.1.3 - Enjeu de transition environnementale et climatique

Les équipements et les sites patrimoniaux (bâties et jardins) font d'ores et déjà face aux aléas climatiques, au renforcement de périodes de sécheresse et à l'intensification des phénomènes climatiques (ondes tropicales, ouragans...).

Les pratiques artistiques et culturelles étant fortement liées à leur contexte environnemental, le changement climatique aura un impact réel.

L'objectif étant alors de travailler sur la résilience du secteur culturel.

VI.1.4 - Enjeu numérique et besoins de formation

L'enquête sur les pratiques culturelles des martiniquais relève le taux d'équipement important des ménages mais il faut garder à l'esprit le taux d'illectronisme. Pour bien amorcer le virage du numérique, la formation demeure un enjeu crucial de professionnalisation et de structuration des acteurs du territoire notamment dans les secteurs du spectacle vivant et des arts plastiques ;

Le développement des actions en faveur de la lecture, des librairies, des bibliothèques, de l'édition est nécessaire mais doit être accompagné par la formation des acteurs de ce champ culturel.

VI.2 – Recommandations

VI.2.1 - Rôle des acteurs politiques et adaptation des dispositifs culturels

Une politique culturelle en lien avec une vision politique large et claire doit être une action de service public avec des objectifs à atteindre, des échéanciers et des critères d'évaluation. La politique culturelle doit pouvoir fédérer le plus grand nombre et rejaillir sur l'ensemble de la société de manière interactive.

Au niveau local, la question de la gouvernance se pose en ces termes : qui doit déployer la culture sur les territoires ultra marins (Collectivité unique, communautés d'agglomération, Etat) – Quelle articulation ? Comment se réapproprier une culture et être force de propositions – Quel accompagnement pour nos territoires ? La réunion du congrès des élus qui s'est déroulée en juin 2022 s'est penchée sur ces questions.

La DAC Martinique met en place des formations à destination des élus en s'appuyant sur le CNFPT, l'association des maires de Martinique et la fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture. La prochaine formation devrait cibler les élus, les intercommunalités pour aider les EPCI à monter en compétences au niveau du champ culturel et pallier leur déficit dans ce domaine.

La mise en cohérence des priorités territoriales et étatiques est indispensable. Les prismes du ministère de la culture ne sont pas forcément adaptés aux caractéristiques de notre territoire.

Il faut donc une bonne articulation entre les collectivités et l'Etat mais aussi une grande coopération des ministères notamment le ministère de l'Outre-mer et le ministère de la Culture. La démarche est enclenchée concernant ce dernier point mais mériterait d'être approfondie avec une adaptation plus poussée des politiques nationales aux besoins des territoires. On note la transposition du dispositif « été culturel » devenu « vacances culturelles ». Mais les acteurs culturels vont plus loin en évoquant le régime des intermittents du spectacle, non adapté au contexte local. Les 507 heures à effectuer sur des territoires insulaires où les lieux de diffusion sont insuffisants sont difficiles à atteindre. Pourquoi ne pas penser à un coefficient majorant le nombre d'heures réalisés par les artistes locaux, ne pouvant vivre pleinement de leur discipline. Le débat reste ouvert et dépasse les prérogatives locales.

VI.2.2 - Actions de préservation du patrimoine bâti

Les artistes soulignent l'absence de lieux de diffusion suffisant pour leur permettre de se produire, notamment les grandes formations musicales (Kassav, Kwak...). Cela renvoie à la problématique du patrimoine bâti. Patrimoine qui est délaissé faute de moyens financiers des collectivités. L'idée serait de travailler sur ce patrimoine et sur la qualité architecturale des bâtiments en lien avec les associations. Le tout n'est pas de rénover ces lieux mais de les entretenir et de les faire vivre. L'association REMPART, présente en Martinique depuis moins d'un an propose pour cette première année des chantiers d'insertion de bénévoles avec des jeunes d'horizons et de nationalités divers, la rénovation de bâtiments emblématiques.

Ainsi, par ce biais, on concilie culture, patrimoine, formation et on crée des lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire. Une cartographie et une diversification des structures (tiers-lieux, centre culturel de rencontre...) peuvent permettre d'avoir une bonne diffusion de la culture et une offre adaptée aux besoins du territoire. La forte concentration, si on prend le cas de la

Martinique, dans le centre, décourage l'accès à la culture accentué par des difficultés d'accès liées aux problèmes d'organisation des transports.

Ces initiatives doivent se faire en lien avec les questions de rénovations énergétiques et de transitions écologiques avec une montée en puissance d'une ingénierie spécifique sur ce volet qui aujourd'hui fait défaut à notre territoire.

VI.2.3 - Circulation des artistes et des œuvres

La coopération entre les Antilles, le bassin caribéen, l'Afrique et l'Europe est un passage obligé pour une diffusion de la culture antillaise vu l'exiguïté des territoires. Le pacte de visibilité est un premier pas pour mettre en place cette circulation des artistes qui ont une histoire commune et pourtant ne se côtoient pas tant que cela.

Ce pacte de visibilité cible l'Europe alors que les populations antillaises se tournent volontiers vers la Caraïbe (collection caribéenne des microfiches), l'Afrique « cahier d'un retour au pays natal » comme l'évoquait Aimé CESAIRE, le continent américain qui est proche avec beaucoup d'influences croisées. On le voit à travers les jumelages des villes locales avec pour citer quelques exemples Santiago de Cuba, Ouidah (Bénin), en cours Cocodi (Côte d'Ivoire). D'où la nécessaire adaptation des politiques nationales au contexte mais surtout aux besoins de la population.

Autre frein, la circulation des œuvres entravée par l'application d'un taux de TVA appliqué aux œuvres qui partent de l'outre-mer à destination de l'étranger.

La question de la libre circulation des œuvres artistiques et des artistes des territoires d'outre-mer, entre les DOM et l'hexagone, comme entre les DOM entre eux, demeure problématique. Considérés sur le plan douanier comme des territoires d'exportation au même titre que les pays tiers à l'UE, le régime auquel ils sont soumis les expose à des taxes spécifiques (TVA, octroi de mer, octroi de mer régional.)

Si les œuvres d'art et de l'esprit produites par des artistes professionnels sont considérées sur les plans fiscaux et douaniers comme des biens professionnels, elles ne se distinguent pas à l'heure actuelle des autres marchandises.

Cette taxation rend fragile et difficile la participation des artistes ultra-marins aux événements internationaux tels que les biennales (Dakar, Sao Paulo, Venise...). Interpellation de la ministre de la culture en 2017 sur ce sujet.

Ce dispositif relève de décisions politiques, de réformes profondes qui ne doivent cependant pas empêcher aux artistes de s'exporter. La Martinique a récemment accueilli une RIDA de l'ONDA qui a permis ainsi d'accueillir des ultra marins aux différentes sessions de formation notamment celles consacrées aux droits culturels. De même, les projets de coopération menés par l'artiste Cynthia PHIBEL démontrent qu'il est possible, même si cela demeure difficile, de créer un réseau d'artistes et d'échanger, de partager une passion commune.

VI.2.4 - La créolisation

Penser la créolisation : une étape a été franchie avec les Etats généraux du multilinguisme⁴¹ et s'affirme avec les actions de promotion du créole (apprentissage du créole en milieu scolaire, réflexion sur la création d'une Académie du créole). La culture antillaise est une culture basée

⁴¹ du 25 au 28 octobre 2021 les [États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer \(EGM-OM\)](#), organisés par le Ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) en étroite coopération avec le Ministère des Outre-mer et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

sur l'oralité d'où l'importance de préserver cette langue riche d'histoire et fédératrice d'un peuple.

Avec l'idée de créolisation, le poète et philosophe Edouard GLISSANT en appelle à un "Tout-Monde" visionnaire, où « *nos identités dynamiques et ouvertes sont une clé pour penser notre futur* ».

Avec la créolisation, le patrimoine culturel immatériel est très important et ne doit pas être considéré comme un folklore mais comme une culture basée sur un savoir-faire et un désir de transmission (comme la yole de la Martinique, embarcation traditionnelle qui donne lieu à des manifestations sportives, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ou encore le bélé, une pratique musico-chorégraphique, avec la création d'une scène culturelle d'intérêt national dédiée à cette pratique).

Comment travailler sur la résilience du secteur culturel - les relations entre résilience et culture peuvent être abordées en discutant plusieurs aspects : les facteurs culturels favorisant la résilience, le rôle des systèmes traditionnels de prise en charge dans le processus de résilience, les racines culturelles du concept de résilience, la résilience de certaines communautés soumises au stress de l'acculturation et aux pressions de la culture dominante.

VI.2.5 - Formation et professionnalisation de la filière culturelle

A court terme, il faut accompagner la structuration de la filière via la mise en place d'une étude prospective du secteur en posant un diagnostic de l'existant sur les volets économiques, financiers et sociaux. L'idée étant d'avoir une photographie de ce secteur aujourd'hui par art majeur ciblant les besoins de demain pour la filière.

Ainsi, un plan d'action co-construit avec les acteurs de la filière permettrait le développement des compétences des artistes avec des évaluations professionnelles, la mise en place de parcours de formation en situation de production, la prise en charge des coûts pédagogiques et/ou annexes si des déplacements sont nécessaires.

La formation, comme le souligne le syndicat des artistes, ou encore l'association des bibliothèques publiques de Martinique, est obligatoire pour professionnaliser et structurer la culture sur le territoire. La crise sanitaire a démontré l'importance d'adapter l'offre, avec l'utilisation du numérique et tout en gardant le socle traditionnel.

Les nouvelles générations se l'approprient pour valoriser leur patrimoine (exemple : **Jvert**, une capsule historique qui permet de connaître les grands faits de nos territoires).

L'illectronisme touche une bonne partie des habitants de la Martinique, c'est un autre défi à relever face à l'avancée rapide des nouveaux supports de communication.

Les espaces de création et de fabrication numérique, qu'ils soient fab labs, hackerspaces, makerspaces, biohackerspaces, medialabs sont à démultiplier, notamment en bibliothèque par exemple, car ils portent l'enjeu d'une économie du savoir qui fabrique la cohésion sociale.

Ils s'accompagnent de la formation des bibliothécaires, des médiateurs culturels au numérique. Ces dispositifs pourraient répondre à l'enjeu démographique et favoriser le retour au pays des jeunes à l'instar de l'association créée par la sénatrice Catherine Conconne « Alé Viré » (partir et revenir), dont le but est de lutter contre le dépeuplement de la Martinique et de mettre en valeur l'attractivité du territoire.

Il faut noter qu'il existe des dispositifs de compagnonnage qui participent à la formation et permettent un transfert de compétences. L'exemple du « fonds génération Belle-Saison » qui a permis de financer l'intervention de consultants pour les projets de SCIN « art, enfance et

jeunesse » et « art en territoire » est une illustration de ce que l'on peut proposer en terme de coaching, alternative à la formation classique.

En outre, le besoin de formation dans l'enseignement supérieur est réel. La Martinique dispose de la seule école d'enseignement supérieur en art qui rayonne au niveau des Antilles mais qui doit s'affirmer à l'échelle caribéenne en développant des projets culturels et une coopération caribéenne voire internationale.

La formation doit revêtir des formes diverses et toucher tous les acteurs culturels du territoires (élus, artistes, médiateurs...).

En conclusion, des initiatives culturelles existent et se multiplient aujourd'hui, tous secteurs culturels confondus. Cependant, le besoin d'ingénierie culturelle se fait de plus en plus sentir. Une agence centralisatrice des dispositifs à la disposition des acteurs culturels et les accompagnant dans la structuration et la définition de leurs projets. La collectivité territoriale de Martinique envisage de créer cette agence culturelle avec une branche cinéma, livre et peut être un volet spectacle vivant.

Cette agence permettrait d'avoir une meilleure visibilité des dispositifs et appels à projet existants. Dans le cas du GIP café-culture, comme le souligne le ministre délégué à l'Outre-mer « pourquoi pas un GIP culture et non pas axé seulement sur ce dispositif café culture ? ». Une structure culturelle fédératrice et dynamisante, non pas à l'initiative de l'Etat mais des acteurs culturels locaux.

La politique culturelle doit valoriser le patrimoine de territoires si particuliers que sont les territoires et départements d'outre-mer. Elle participe à l'élévation des consciences et accompagne ainsi les changements profonds utiles à une société et par extension au reste du monde. Tel doit être modestement la contribution au **TOUT-MONDE**, au sens d'Edouard GLISSANT.

Mais, il n'en demeure pas moins que la mise en œuvre de la politique culturelle ne repose pas sur le besoin de projets innovants mais sur de véritables réformes structurelles, nécessaires à son adaptation aux territoires ultra-marins. On pourrait ajouter qu'elle repose surtout sur la bonne connaissance du contexte ultra marin par l'hexagone.

VII – Propositions de recommandations collectives

VII.1 - Faire évoluer les procédures d'évaluation

Aujourd'hui, l'évaluation des projets est quantitative au détriment d'une évaluation qualitative plus complexe à définir mais qui serait plus riche.

Alors que les pratiques des spectateurs évoluent fortement depuis la crise covid, que les subventions publiques ne permettent plus d'accompagner les augmentations de charges, que les productions artistiques ont de plus en plus de difficulté à être montées, il y a une nécessité à faire évoluer les indicateurs actuels qui correspondent à une période révolue.

La question du temps long est aussi nécessaire à prendre en compte pour que les projets puissent « s’installer », s’ancrer, se déployer sur un territoire et s’adapter à la mutation écologique. Cela suppose donc de modifier également les indicateurs budgétaires.

Ces nouvelles évaluations pourraient remettre l’humain au cœur des projets, avec la volonté d’une émancipation individuelle et collective, en posant la question « qu’est-ce que cela produit chez le spectateur / lecteur/ visiteur) ? en plus de « combien de personnes ont été concernées ? »

Cette nouvelle évaluation serait intéressante à coconstruire avec les acteurs culturels – associations et syndicats représentant les différents secteurs qui y travaillent déjà - et de manière non uniforme mais adaptée à chaque réalité (territoire, économie, etc.).

VII.2 – Promouvoir le patrimoine linguistique

Les langues sont des symboles d’identité et des marqueurs culturels forts. Renforcer la cohésion des territoires et le sentiment de faire société, passe par une série d’actions en faveur de la langue commune et des langues dans leur diversité, présentes sur notre territoire. Depuis longtemps, le français coexiste avec d’autres langues parlées dans notre pays, tandis que la tradition monolingue de la France a souvent conduit à ignorer sa diversité linguistique, manifestée à travers les langues régionales (« langues de France »), parmi lesquelles les langues des outre-mer, ou encore les langues portées par les flux migratoires. En France, le français fait l’objet d’un consensus social (art 2 de la Constitution, « la langue de la République est le français »), pour autant, les langues de France dans leur diversité demeurent un sujet sensible dans l’opinion publique.

La DGLFLF a reçu pour mission de coordonner et d’animer une politique de diversité linguistique garantissant l’égalité de l’accès aux droits politiques et sociaux, mais aussi le respect des identités linguistiques et culturelles, afin de viser les deux objectifs de maintien de la cohésion sociale et la prise en compte de la diversité de notre société. Deux dispositifs ont été récemment introduits pour conforter la valorisation du patrimoine linguistique : le Conseil national des langues et cultures régionales (mars 2022)⁴² et le Laboratoire mobile des langues⁴³.*

Valoriser la diversité linguistique de la France et œuvrer pour le patrimoine linguistique passe également par l’identification de manifestations et d’initiatives oeuvrant dans ce sens :

- Conforter les lieux de création francophone comme « Les Zébrures » à Limoges qui constituent un lieu de propositions de la diversité, de la diversité des imaginaires. Il faut « faire entendre ces expressions diverses cette spécificité pour lutter contre le repli identitaire et donner un peu de soi-même. Il est important qu’on se parle, les uns et les autres, nous

⁴² Le Conseil national des langues et cultures régionales (mars 2022) qui offre un cadre de dialogue et de travail transversal aux acteurs chargés de promouvoir les langues et cultures régionales. Ce Conseil, dont le secrétariat est assuré par la DGLFLF, a pour objectif de faire progresser les coopérations entre l’État et les collectivités territoriales en matière de promotion et de valorisation des langues régionales dans les territoires.

⁴³ Laboratoire mobile des langues, projet culturel et scientifique, qui consiste à parcourir le territoire pour enregistrer les pratiques linguistiques quotidiennes en français, langues régionales et autres langues parlées sur le territoire, afin de dresser un atlas sonore de la France et de ses langues, au plus près de leur pratique et de leur évolution socio-démographique.

sommes des miroirs. » « Les Francophonies » peuvent enrichir et aider ce secteur au niveau des paroles et des imaginaires.

-Développer des projets en lien avec les communautés ancrées sur un territoire (SMAC Issy-les-Moulineaux cf entretien Bruno Jarry ou Sonothèque nomade, cf entretien Fred Sancère) afin d’impliquer les populations, leur offrir une reconnaissance et leur donner une fierté de porter leur identité linguistique.

-Soutenir des initiatives du type de l’Académie du créole (Martinique) et les associations locales visant à préserver et développer l’usage des langues régionales⁴⁴.

VII.3 – Prendre en compte les spécificités ultramarines

- **Adapter le régime d’intermittence au contexte ultramarin** en proposant un coefficient majoré pour les artistes (impossibilité d’effectuer les 507 heures dans des territoires où il y a peu de lieux de diffusion)
- Renforcer et donner les moyens nécessaires pour la **mise en œuvre d’une « Académie du créole »** souhaitée par la collectivité territoriale de Martinique. Le principal objectif serait de diffuser un modèle d’enseignement, de transmission et de préservation du patrimoine oral ouvert à tous les publics.
- **Assortir de propositions concrètes le « Pacte pour faciliter l’émergence et la visibilité des artistes ultramarins »** signé en mars 2022 par Sébastien Lecornu (Outremer-) et Roseline Bachelot-Narquin (Culture) :
 - **Circulation des artistes et des professionnels de la culture**
 - Faciliter les transports (coûts exorbitants des lignes aériennes entre la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe) notamment au niveau régional (bassin caribéen)
 - Proposer une plus grande visibilité ultramarine au sein du bassin caribéen (des résidences d’artistes intra-caribéennes)
 - Mettre en réseau les acteurs culturels, grâce à des séminaires, des rencontres, des festivals ...Développement de jumelages caribéens
 - **Circulation des œuvres**
 - Dédouaner les oeuvres d’art afin de faciliter la circulation et la diffusion
 - Leur conférer un statut particulier « de biens professionnels » exonéré de taxes (octroi de mer...et TVA) dans le cadre d’une réflexion interministérielle en lien avec les pouvoirs locaux
- **Créer une agence dédiée d’ingénierie culturelle spécifique au bassin caribéen**
 - Mise en réseau des artistes et professionnels de la culture pour monter des projets communs
 - Développement de la formation aux projets culturels proposée aux collectivités locales et aux élus
 - Installation d’antennes sur chacun des territoires d’outremer

⁴⁴ Compte-rendu du séminaire de réflexion du réseau du Cycle des Hautes Études de la Culture le 11 juin 2022 au Château de Pierrefonds : consacrer une part des crédits d’acquisition des bibliothèques à l’achat de livres et documents dans les langues parlées sur chacun des territoires, créer une Fabrique oratoire numérique pour développer le compagnonnage et l’apprentissage, coopérer dans ce domaine avec les influenceurs.

- Identification de consultants spécialisés sur ces territoires pour aider la mise en place d'initiatives sur le modèle des « Nouveaux commanditaires »

VII.4 – Faciliter les interventions artistiques en zone rurale

Les territoires ruraux, dans leur diversité, ont quelques caractéristiques communes en termes de liens à la culture :

- la distance aux lieux culturels avec un problème de desserte en transport en commun,
- de très faibles budgets consacrés aux projets culturels par les collectivités, du fait notamment du budgets très faibles en général pour les petites villes, et du peu de formation des élus aux sujets culturels
- un public relativement vieillissant et où les initiatives culturelles s'appuient sur un réseau de bénévoles, qui se renouvelle difficilement,
- un constat partagé du rôle de lien social, d'attractivité, mais aussi d'analyse complémentaire que peut jouer les interventions artistiques, mais une très faible capacité d'ingénierie dans les territoires pour monter et défendre des projets culturels.

Pour faciliter les interventions artistiques dans les zones rurales, qu'elles relèvent d'une résidence artistique, de la diffusion d'un spectacle, de l'EAC, d'une intervention d'analyse artistique de l'aménagement territorial, en lien avec les identités et droits culturels d'un territoire et de ses habitants, il nous semblerait nécessaire que le ministère de la culture :

- soutienne (et continue de soutenir) les initiatives permettant de rendre mobiles, jusqu'au dernier kilomètre, l'accès aux oeuvres : nous pensons bien évidemment aux cinémas itinérants, mais aussi aux expérimentations de micro-folies mobiles
- Facilite la mise en commun de méthodes, de financements, de réseaux pour que ces différents circuits puissent apprendre les uns des autres
- Confie, en lien avec les collectivités locales, aux structures citoyennes, implantées en hyper-proximité sur les territoires, régulièrement rassemblées sous la terminologie Tiers-Lieux, une mission de coordination et de facilitation, permettant d'accueillir les différentes initiatives culturelles, portées en direct ou par des partenaires tiers, de les mettre en lien avec les habitants, bref, d'être des points d'appuis territoriaux, en capitalisant sur leur rôle de lieu de rencontre, de mixité et d'échanges.
- Organise des formations auprès des élus et des services de ces territoires sur la façon d'appréhender les projets culturels et artistiques comme des atouts pour faire des analyses des besoins ou des diagnostics territoriaux, et ou comme des outils d'émancipation, de lien social et de cohésion de leurs populations ; il s'agit aussi de les former à être des facilitateurs et des intermédiaires pour favoriser l'implication citoyenne, le dialogue entre des interlocuteurs très différents, et l'ingénierie de projet culturel.

VIII - ENTRETIENS

Roland Auzet, metteur en scène et compositeur

Metteur en scène et compositeur, Roland Auzet se définit comme un « écrivain de plateau ». Directeur de la compagnie Act Opus, metteur en scène de la pièce *Nous l'Europe, Banquet des peuples*. Présentée au Théâtre de l'Atelier.

Il a développé **un projet de réflexion territoire et numérique**. Qui imaginera la vie artistique en résonnance avec le numérique comme outil et non comme plateforme. (Ce qui le distingue du projet de 3e scène opéra de Paris, par exemple).

Le mot « mutation » est un mot du 21e siècle, comme « écologisation ». Le monde est aujourd'hui soumis à une tension entre globalisation et repli sur soi. Il ne faut pas avoir peur de rebattre les cartes. Il ne faut pas renoncer à affirmer des positions. Il faut réinterroger le rapport territoire, repli et globalisation. S'il est important de résister à l'emprise de l'internet, il faut se garder de tout dogmatisme (celui qui amènerait à un refus pur et simple), il faut être force de proposition : si l'outil numérique permet aux artistes d'être plus intégrés, ou de développer leur singularité, la maîtrise de l'outil est justifiée. C'est ce pari qu'il faut faire.

Il faut permettre des rencontres interactives, promouvoir l'intelligence collective, développer une grammaire artistique de notre métier. Il faut créer du commun avec la spécificité de chaque fonctionnement et respecter ces spécificités.

La question des territoires : 4/5 de la population française est urbaine et se concentre sur 20% du territoire. Les richesses sont là, dans les grandes villes en Europe, la moitié se concentre dans 140 agglomérations. On vit dans un monde très centré. Que se passe-t-il dans les 80% de territoires qui restent ? Il faut inventer une décentralisation 3.0, il manque des outils pour aller à la rencontre des publics.

Aujourd'hui, il y a un hiatus entre « éducation » et « populaire » : on est confrontés à des personnes qui redoutent le déclassement, le désœuvrement, car ils sont coupés de l'essentiel. Le droit culturel est un sujet très sensible, la culture est la personne, le lien entre les îlots qui

Paris Saclay Orange jette les bases d'un réseau associant numérique et spectacle vivant destiné à tester de nouvelles applications : celles-ci permettent notamment de développer une relation grâce à une application avec deux entrées. Soit le créateur choisit qui peut faire circuler un flux audio, vidéo pour créer un spectacle (un acteur créateur joue un monologue, il s'adresse à un groupe de personnes, des auditeurs qui veulent recevoir le flux, comme un système de rdv, comme une représentation en un lieu précis), soit c'est à partir du lieu dans un endroit où il n'y a pas de théâtre, (éloigné de tout, pas de transports), ou qu'il y a une envie d'avoir une pratique artistique, qu'il est possible d'inventer un moment de théâtre de musique, de danse à partager avec d'autres. **L'espace public devient un in situ artistique** (un lieu, une fonction). La place de village répète le schéma originel du chœur et du coryphée.

Le projet actuellement

Nous en sommes au premier module d'expérimentation (25% de recherche). Il faut ouvrir le champ culturel à une plus grande diversité d'expressions en lien avec la diversité des territoires. Plus on s'empare des choses, moins on se fait happer. Il ne doit pas y avoir d'Uber

de la culture. Il faut galoper, en relation avec le territoire. Plus on sera en avance, moins on se fera manger. Dans moins de 20 ans, il y aura une cohabitation entre les chercheurs du jeu vidéo et le spectacle vivant. Plusieurs expériences se sont développées : les spectacles de Jean-Michel Jarre en virtuel, les ballets en audio ...

La 5 G, c'est le moment où il y a une opération zéro entre l'émission et la réception d'un contenu. C'est vertigineux sur le plan artistique. Les gens vont se donner rdv en ville. La notion d'espace se redéfinit, les théâtres deviennent des réceptacles d'innovation pour les liens entre les gens entre eux. Expérimentations de Mehdi Kerkouche, de ses vidéos confinées et du festival « On danse chez vous ». Le jeu vidéo peut se mettre en réseau, même si chacun reste chez soi. Une volonté de faire du commun et du vivant.

Comment la puissance publique accompagne cela ?

Il faut faire plus avec moins. Beaucoup se tournent vers le privé. Peu d'argent. L'innovation au ministère de la culture, c'est la possibilité de demander une subvention au service numérique innovant 20 000€ / 96 % des crédits sont fléchés à la culture.

L'universalité n'existe pas. La moyenne d'âge des publics du spectacle vivant est de 62 ans. Multiplicité variété de spectacle. 5 G en ville. Zone blanche wifi accès possible. Droit de vivre des expériences différentes. Majoritairement des jeunes. Donnée sociale. Entrée dans leur univers. Les deux peuvent former une universalité.

Peut-être que le champ du public n'est pas celui de l'innovation ? Faut-il penser la fin du conventionnement ? Il faut investir le champ de la mutualisation, se tendre la main entre institutions. En faire un réflexe. Faire autrement réinventer, repenser l'économie des projets. Nous sommes face dans les théâtres à une perte de 30% de recette de billetterie, de moins 50% dans les cinémas.

Le MC est trop partout. Il y a un sérieux divorce entre les collectivités et l'Etat. Il faut se réjouir des possibles. On est encore dans un pays libre. La solution est dans le partage. Préparons à ne plus travailler comme d'habitude.

Camille Besnard, Responsable de pôle – Culture et lutte contre les discriminations, ANCT – Direction Déléguée à la Politique de la Ville

Au sein de l'ANCT, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la culture est reliée à la politique de la ville et par des entrées thématiques ou des dispositifs.

Dans le cadre de sa mission, Camille Besnard accompagne les projets de pratiques artistiques et culturelles, qui participent de l'expression et l'émancipation des habitants et de la capacité à accéder à la culture au même titre qu'on accède à la santé.

Elle estime que si les droits culturels restent encore trop lentement pris en compte, le mot est désormais de plus en plus approprié et des exemples réussis démontrent la pertinence de cette entrée : le Bondy Blog, la formation de chorégraphe Initiatives d'Artistes en Danse Urbaine (IADU) avec la Fondation de France et la Villette, ou encore l'accompagnement d'artistes initié par le Plus Petit Cirque du Monde et dont la méthode essaime et croise des projets avec Chatenay Malabry et la Guadeloupe.

Ces projets s'inscrivent aussi dans une démarche plus générale où de plus en plus de militants associatifs et d'artistes montrent l'importance de recueillir la parole des habitants, d'intégrer

l'histoire des quartiers populaires dans la grande histoire et le transforment en médium culturel, dans une démarche qui peut être qualifiée d'artivisme.

Pour faciliter les projets culture dans les projets politique de la ville, il faut nécessairement les lier aux trois piliers de la politique de la ville : formation/emploi, sécurité, rénovation urbaine.

Mais il est nécessaire également de soutenir que les projets artistiques sont des projets d'émancipation : par exemple les formations ou accompagnements d'artistes organisés par le plus petit cirque du monde ont un effet levier énorme avec des changements de vie radicaux pour les bénéficiaires. Mais cela ramène à la question de la façon dont on peut « mesurer » cet impact, faire la démonstration régulière de cette capacité d'émancipation de l'art.

Pour les micro-folies qui viennent s'installer dans les quartiers politique de la ville, Camille Besnard insiste sur deux éléments fondamentaux pour qu'elles fonctionnent bien et soient appropriées et utilisées :

- la complémentarité à l'existant avec le fait que les micro-folies soient intégrées dans des établissements culturels, des Tiers-Lieux ou autres dispositifs déjà installés, sur un territoire où il y a un projet culturel formalisé, avec une capacité à les ouvrir vers de nouveaux publics notamment les jeunes, formation et expérience des médiateurs.
- La formation, la qualification des médiateurs culturels sur des temps d'ouverture larges.

Xavier Clarque, Chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques

Dans notre échange avec Xavier, le programme Petites Villes de demain est sorti du lot. [Le Cerema](#) a impulsé ce dispositif. Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Comment la culture peut-elle participer aux politiques d'aménagement ?

La participation citoyenne est très sollicitée, des enquêtes publiques existent avec des outils, c'est une question déjà enracinée. L'enjeu consiste à s'interroger sur comment mieux préparer les enquêtes publiques ? Peu de personnes s'expriment sauf à titre individuel.

Les documents d'aménagement du territoire sont déconcentrés. Ils sont aux mains des collectivités locales depuis la décentralisation de 1983. On parle aujourd'hui de SCOT intercommunalités, service de l'Etat en accompagnement. La DDTM (cohésion des territoires) est en première ligne sur ces sujets, les questions du patrimoine relèvent de la DRAC.

Il existe des PLU à l'échelle communale ou intercommunale. Il y a une nécessaire complémentarité, entre forces et faiblesses de chacun. Les équipements culturels sont aménagés en adéquation à l'échelle des territoires, les choix s'opèrent en fonction des déplacements.

L'Etat se doit d'être exemplaire et utile

Dans les projets de territoire, il est important que les élus, les politiques puissent aménager de façon la plus efficace et transversale. Il faut faire face pour développer un projet commun. Pour les DRAC, l'idée de contractualisation s'inscrit dans la logique des labels. Toutefois la dimension d'aménagement du territoire ou de planification urbaine échappent aux DRACs. C'est une culture à développer. Il faudrait former les DRAC à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme. Dans le rapport Philippe Belaval, [Mission sur le patrimoine- des outils au service d'une vision](#), il souligne les faiblesses et les manques. Il insiste sur le rôle que la culture a à jouer en terme de patrimoine territorial : « la dimension culturelle a la capacité à construire un récit pour raconter les spécificités du lieu ». Il faut certes éviter les solutions toutes faites mais bien raconter un récit, établir un diagnostic. Développer la notion d'urbanisme culturel.

Exemple de démarche :

- établir un diagnostic
- définir les enjeux à retenir pour un territoire
- identifier les actions à mettre en œuvre

Des projets inspirants

Il faut mentionner une certaine exemplarité et efficacité des projets liés à des sites UNESCO pour lesquels le projet de territoire est intéressant. En ce sens il y a presque une obligation à prendre en compte la dimension culturelle du territoire. Elle pourrait se décliner partout. Je pense notamment aux projets présentés autour des Chemins de Saint-Jacques (Fred Sancère, « Derrière le hublot ») ou du Canal du midi qui prennent en considération la dimension artistique mais aussi le logement, le déplacement ou encore l'attractivité économique.

Il faut aussi mentionner le Louvre Lens et son inscription à l'UNESCO. Le contexte est spécifique : il s'agit d'un bassin minier remodelé par la période industrielle, selon un mode assez violent. C'est un territoire à réparer, qui a connu un double traumatisme : l'aménagement industriel puis la désindustrialisation. L'objectif du projet culturel est de lui « redonner une fierté », une identité, en complément d'une dimension sociétale très forte, il s'agit de valoriser les paysages culturels (paysages façonnés puis recomposés).

L'Etat est force de proposition, il agit en coresponsabilité avec l'UNESCO. La condition de la réussite s'opère par un double engagement. L'expérimentation de nouvelles pratiques culturelles s'inscrit en accord avec de nouveaux besoins des citoyens. Il y a un effet de vases communicants et d'influences bénéfiques : plus de stratégie urbaine dans la culture et plus de stratégie culturelle dans la stratégie urbaine.

Le territoire un lieu d'accueil, d'animation et d'événement culturel

L'espace public occupe une dimension fondamentale, dans la période post-covid. Il y a une appétence à se réunir, à se retrouver. Il s'agit d'embellir, de faciliter l'appropriation par les usages, notamment par le biais de l'animation socio-culturelle.

Le patrimoine vacant (bâti existant, friches patrimoniales) permet d'accueillir les Tiers Lieux. L'usage est défini a posteriori. (exemple le collectif « Encore dans le Béarn »). Il y a une capacité à expérimenter les lieux pour réinventer, développement de friches agricoles en cours.

- Le Centre Pompidou à Metz a vu se déployer un florilège de projets en termes d'attractivité touristique, d'emploi, de logistique ;

- Oloron, petite ville de demain, a permis de renouer le contact avec le fleuve. Il y a eu une requalification de l'espace public à travers de nouveaux lieux. (développement de labels, d'outils, de nouvelles opportunités)

La culture peut permettre de donner un fil rouge à un projet de territoire, la culture s'inscrit dans le paysage. Cette vision du territoire est très politique. Elle est un point de jonction de la rencontre entre un élu et un visionnaire.

Les labels développent des concurrences territoriales

Il faut imaginer des complémentarités, des systèmes d'alliance. Abandonner l'idée de concurrence. Encourager l'intercommunalité. Développer la vision d'un projet commun qui fonctionne avec les grands fleuves.

Les conditions d'un projet commun : mise en œuvre d'une dynamique qui transcende à l'échelle de tout le territoire. Interroger un territoire, une identité, des axes de circulation, des histoires communes. « Nul homme n'est une île » documentaire, projets de territoires dans toute l'Europe.

La question du numérique peut aider à visualiser et à créer des interconnexions pour construire une dynamique de territoire. Exemple le triangle du Béarn promeut l'idée du circuit. Le numérique s'invite dans les strates d'hébergement, des ressources commerciales et culturelles. Il permet de cartographier. Le numérique constitue une aide pour l'utilisateur. En ce sens, le passe culture est un outil de revitalisation culturelle.

L'aménagement relève-t-il d'un schéma imposé d'en haut ou du souhait de la population ? Le côté descendant est dépassé. Les Petites villes de demain jouent un rôle de catalyseurs. Il faut combiner la dialectique de la spontanéité et de l'ordre. Il faut mettre tout le monde autour de la table : l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire autour des petites villes de demain. Il faut encourager la circulation des informations, promouvoir l'ingénierie, préconiser la participation des associations. (Exemple du projet de Guingamp : un projet politique qui associe les habitants grâce à l'[INSEAC](#)).

Amanda Crabtree, Présidente de la société des Nouveaux Commanditaires, co-fondatrice de Art Connexion

Le lien entre Art Connexion (centre d'art contemporain non labellisé) et les nouveaux commanditaires a démarré en 2000, lorsque la Fondation de France contacte Amanda Crabtree pour mettre en place le protocole des nouveaux commanditaires dans le Nord, qui relie un groupe de citoyens qui passe commande à un artiste, en étant accompagnés par un médiateur culturel.

Ce protocole a été rédigé par un artiste (le photographe François Hers), qui s'interroge sur son rôle d'artiste, et sur la façon dont les habitants peuvent prendre le potentiel de l'art pour résoudre des problématiques sociales. Depuis 2020, le Ministère de la Culture et la Fondation de France accompagnent un changement de fonctionnement dans la mise en œuvre de ces actions avec la création de l'association de la Société des Nouveaux Commanditaires et une structuration en trois ans.

Voici des extraits des publications des nouveaux commanditaires qui rappellent l'ambition du projet, celle de participer à « une démocratie dont l'idéal est de permettre à tous de ne plus être le spectateur ou un laissé pour compte d'une histoire qui le dépasse mais d'en devenir, en tant que citoyen, un acteur à part entière. Un idéal qui pose au quotidien une question

fondamentale : comment créer un monde commun avec des individus aux conceptions et convictions différentes, devenus libres et égaux en droit ? La vocation du Protocole des Nouveaux commanditaires est de faire de la scène de l'art le laboratoire de cette invention, qui ne peut, cette fois, qu'être le fait d'une action collective. »

Le protocole évoque le fait que « L'œuvre d'art, devenue elle aussi un acteur de la vie publique, n'est plus seulement l'expression emblématique d'une seule individualité mais de personnes décidées à faire société en donnant un sens commun à la création contemporaine. Financée par des subventions privées et publiques, l'œuvre devient la propriété d'une collectivité et sa valeur est, non plus marchande, mais celle de l'usage que cette collectivité en fait et de l'importance symbolique qu'elle lui accorde. »

En complément des éléments théoriques partagés dans les publications des Nouveaux Commanditaires, Amanda Crabtree insiste sur le fait que les médiateurs, doivent être ancrés et pratiquer le terrain sur lequel la commande est passée. Idéalement le processus part d'un groupe de personnes entre 5 et 10, qui écrit un cahier des charges dans lequel ils décrivent qui ils sont, le contexte et les besoins des commanditaires auxquels l'œuvre d'art doit répondre. Si possible, ils doivent pouvoir décrire également la nature attendue de l'œuvre, les requêtes techniques, afin de permettre à l'artiste d'évaluer le plus justement possible leur demande, ses particularités tant pratiques que symboliques, afin d'être en mesure de faire une proposition artistique la plus adaptée possible.

Amanda rappelle qu'on est dans le cadre non pas d'une participation à une œuvre artistique mais bien d'une commande, et les commanditaires devront être les ambassadeurs permettant de financer la création de l'œuvre.

S'il est difficile d'apporter des données quantitatives pour évaluer l'action des nouveaux commanditaires, le projet de commande est vécu par les commanditaires comme un projet d'émancipation, qu'ils expriment par les qualités relationnelles mises en œuvre tout au long du processus et leur valorisation par l'accession à des postures et à des découvertes multiples.

Laurent Cyrot, directeur de projet Canal du Midi, Préfecture de Région Occitanie

La gouvernance du projet de Canal du Midi, organisée par Laurent Cyrot vise à impliquer toutes les collectivités traversées par le canal, et dont les territoires sont donc partie prenante. Pour ce faire, les deux leviers principaux sont de démontrer l'intérêt pour leurs habitants et de parler des territoires que le canal traverse. Cela nécessite une grande transversalité avec des entrées de projets de territoire très différentes, même s'ils sont essentiellement abordés par le prisme du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme.

C'est par le biais d'accompagner ces projets que des démarches artistiques arrivent à être financées, car il y a toujours de nombreux a-priori sur leur utilité ou leur possible élitisme.

Nous avons concentré notre échange avec Laurent Cyrot sur le rôle des élus territoriaux et leur capacité ou volonté à intégrer des démarches artistiques et culturelles dans les projets de territoire.

Une première difficulté vient du fait que souvent les budgets consacrés à la culture (quand il y en a) sont considérés comme relevant du fonctionnement et pas de l'investissement, et les crédits sont donc difficiles à débloquer.

Le mille-feuille administratif, nécessitant l'implication de différents niveaux de collectivités quand un projet est porté par une commune, amène possiblement des tensions politiques entre élus des différents échelons territoriaux qui peuvent être délétères pour les projets.

Enfin, il y a l'enjeu de la volonté politique locale à mener un projet culturel, qui passe à la fois par une capacité à construire et porter un projet, par le soutien de l'Etat via de l'accompagnement en ingénierie, mais aussi par la démonstration que celui-ci apportera une plus-value aux habitants et pas uniquement aux visiteurs du canal. Elle passe aussi par un changement de regard sur les projets culturels et la compréhension que par la culture, les projets d'aménagement peuvent être mieux perçus, mieux appropriés.

Mais cela nécessite aussi que la posture de certains porteurs de projets culturels évolue en étant plus partenariaux, et en permettant que l'ambition du projet soit co-construit avec les acteurs du territoire.

Gérard Dupaty, Maire d'Amilly, président des Tanneries, centre d'art contemporain

Recommandation : agir très tôt pour la jeunesse

Prendre en compte la jeunesse car les esprits « impriment » Faciliter l'accès aux savoirs dès le plus jeune âge

Quand la société a fait ses dégâts avec la TV, Internet, etc...c'est difficile à rattraper

Ce qu'il faut essayer de faire : proposer aux enfants le + de choses possibles

Leur proposer pas seulement le divertissement (cf Fête de la musique, forme de facilité)

C'est le goût de l'effort qu'il faut leur apprendre ; enrichir le champ de vision.

Curiosité → effort → récompense → épanouissement

Amilly : 2 cursus dédiés à la découverte des arts :

- d'une Ecole d'art municipale : après inscription, les enfants volontaires bénéficient de cours particuliers d'un enseignement (ETP municipal plein temps) tout art confondu (dessin, sculpture, poterie, etc sous forme d'ateliers), fréquentent des artistes contemporains en phase de création. Est à l'intérieur d'un centre de création artistique contemporaine. A l'intérieur des Tanneries. + cours d'adulte.

- classes à thèmes avec des enseignants motivés : thèmes : maths, architecture, nature, théâtre : les enseignants choisissent un thème

Les enseignants et les enfants sont isolés pendant une semaine avec un artiste

Evaluation des politiques publiques : comment mesurer cela ?

Ces 2 projets ont créé des vocations car certains ont choisi des professions en lien (de près ou de loin) avec le champ de l'art

Les enfants partent après le bac. Mais ce qui est important, c'est qu'ils partent avec une caisse à outils, qui leur ouvre des portes supplémentaires. Ce qui compte, c'est l'imprégnation au niveau du cerveau : → facilités développées

On ne peut pas quantifier mais c'est inestimable

Les moyens

Il faut de moyens humains surtout pour accompagner ces parcours et trouver le bon médiateur ; la qualité de la médiation de l'enseignement est importante.
C'est un art d'enseigner....d'être médiateur : Il faut être passionné soi-même pour passionner les autres ;

Evolution sociales, territoriales

Evolution sociales, territoriales : pas un atout mais plutôt un frein

Les artistes sont très critiques vis-à-vis de la société : même assassin à certains égards : cf l'environnement. Constat alarmant. Involution et non évolution

Techniquement, oui, il y a bien eu des évolutions ; mais ce sont des moyens....et non une finalité : il faut lui apprendre à faire, par son esprit et ses mains.

Sur le paradigme de Malraux :

Acquérir les fondamentaux quel que soit l'art. Repartir sur les bases. Il y a des passages obligés.

L'élite n'ont pas besoin des fondamentaux ni d'enseignants : c'est l'élite.

Sans un rapport aux œuvres fondamentales, les 90% autres restent en dehors de la culture....

D'ailleurs, les gilets jaunes, les électeurs du RN donnent le sentiment parfois qu'ils sont restés en dehors de la culture...

Valérie-Ann Edmond-Mariette, doctorante en histoire, présidente et fondatrice de la société Oliwon Listwa

Valérie Ann EDMOND-MARIETTE est une jeune qui travaille sur la mémoire de l'esclavage dans les musiques. Sa thèse s'intitule « *Mémoire de l'esclavage colonial, sociétés et musique aux Antilles françaises de 1956 à l'ère Kassav'* ». Elle travaille sur la période allant de 1956 à 1998 qui correspond au 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage et au tournant mémoriel avec l'expression du désir de réparation des descendants d'esclaves. Elle souligne l'importance de la musique dans l'histoire de la culture antillaise (exemple de la [biguine](#)).

Elle est également fondatrice de OLIWON LISTWA, une plate-forme de vulgarisation de ses travaux de recherche, un outil sur-mesure pour sa soif de partager. L'un des concepts phares d'OLIWON LISTWA, est Désann An Vil (descendre en ville – traduction littérale).

Son objectif est de rendre l'histoire accessible à tous. Le concept consiste en des ballades à travers les rues des différentes villes de Martinique et en la présentation des monuments de manière très décomplexée. L'idée est pour le peuple antillais de se réapproprier son histoire « Tout un chacun de savoir et de comprendre ce qui s'est passé. Pour pouvoir dépasser quelque chose, il faut le connaître, comprendre pourquoi on en est là. Avant de vivre ensemble, il faut connaître l'histoire. L'histoire de la Martinique est peu enseignée à l'école chez nous, et encore moins en Hexagone ». Constat partagé par Mme Barbara JEAN-ELIE.

Or l'histoire de la Martinique est, entre autres, celle d'une société esclavagiste et coloniale. Béké, Mulâtres, Nègres, Indiens, Syriens (migrants des pays levantins), Chinois. Voilà les différentes strates de cette société fondée sur les catégories socio-raciales et qui rend la définition d'une culture commune complexe. Pourtant, la culture est un ensemble des us et coutumes qui lient des gens qui ont des pratiques communes.

Edouard Glissant, héritier spirituel d'Aimé Césaire, développe le concept d'"antillanité" qui lui permet de souligner la richesse de la culture martiniquaise qui a su mêler les apports culturels des civilisations européenne et africaine.

Beaucoup d'initiatives ont été prises mais ne sont pas connues de la population. La culture n'est pas quelque chose de nouveau mais aujourd'hui, on souffre d'amnésie avec une génération en colère. Il faut donc s'inscrire dans ce qui est fait et créer quelque chose d'alternative. Le contexte actuel est marqué par la quête d'authenticité avec une affirmation créole et en donnant l'impression que l'on crée quelque chose de nouveau. Paradoxalement avec la mondialisation, la proximité du continent américain, la frontière est mince entre recherche identitaire et perte de soi.

Il serait préférable d'analyser l'existant et de rechercher des pistes d'amélioration. Le déboulonnage des statues a amené les collectivités à mettre en place des commissions mémorielles.

Pour terminer, certains considèrent la culture antillaise comme un folklore, un divertissement sans construction, sans consistance. La construction actuelle des politiques est de penser une culture à laquelle on va enlever ce qui est considéré comme colonial (une décolonisation culturelle).

Christophe GENIN ; Philosophe de l'art et de la culture, Professeur des Universités, Paris 1 Sorbonne.

Distinctions conceptuelles à introduire :

- ***Culture au singulier*** (au sens de humanitas) : culture humaniste ; Cf. Unesco : « œuvres de l'esprit : A Malraux évoquait ce qui se transmet de génération en génération → paradigme de la démocratisation via l'accès à la culture : les classes populaires devraient accéder aux musées, pensait-on)
- ***Cultures au pluriel*** (au sens de « habitus ») : désigne les pratiques et usages de tous horizons ; Cf art urbain comme pratique populaire en France qui commence dans les années 1980 et qui s'institutionnalise auj via des achats par les grands musées)

- ***Territoire au singulier*** : désigné par une approche cartographique, macro, administration ; acteurs = ministère)
- ***Territoires au pluriel*** : désigne tout espace qui relève d'un sentiment d'appropriation : même quartier ou rue ; acteurs : habitants)

Le « rôle de la culture » a été défini en 2007 par l'Unesco dans sa Déclaration universelle de la diversité culturelle

→ Doctrine introduite précisant que la culture fait partie de l'aménagement des territoires

Mais cette idée est ambiguë car sont convoqués : « la » culture comme identité locale qu'il s'agit de préserver (cf bretons) et en même temps « les » cultures : valorisées par le tourisme et comme valorisation des territoires ; avec pour risque des choses comme une « culture kitch » : ex : fabriquer des éléments culturels qui correspondent à des clichés : les « Pardons » inventés pour les touristes....

La France a fait le pas d'une société multiculturaliste, d'abord à reculons puis en l'assumant depuis 20 ans, avec le risque du relativisme

Ainsi, l'art urbain devient capable de rejoindre les grands classiques

Même s'il n'y a plus de norme (caractère prescriptif), « la » culture reste la référence (ce à quoi on rapporte quelque chose pour l'évaluer)

Aujourd'hui, dans le monde de l'art, c'est le Marché qui légitime les choses ; et c'est imparable...

Street-art : dans les années 1980, il était objet de procès en illégitimité

A partir de 2006, les maisons de vente sur le second marché ont acheté de l'art urbain : il a conquis sa légitimité

Détection de jeunes talents : les maisons de vente attendent des retours des territoires sur les talents de demain. les Mairies se sont mises à organiser des festivals afin de détecter les jeunes talents qui suivent un cursus « du village aux cimaises de l'Elysée et mobilier national »

→ Conserve une conception patrimoniale de la culture

Le ministère de la culture ne pilote rien là-dedans : il suit....

Comment apparaît l'intérêt pour l'art dans les territoires ?

Exposition sur les bois de flottage dans la Loire : tout d'un coup, les gens se sont reconnus dans ce projet...

Participation citoyenne : Ministère Culture devrait arriver à détecter des phénomènes émergents et l'accompagnement de ce dans quoi les gens des territoires se reconnaissent.

Les dimensions locales sont mésestimées.

Exemple : Du local à l'international : « Rose-beton » : toulousain, local s'étend jusqu'à un festival international ; mairie donne pas mal d'argent, cherche façades aveugles pour œuvres monumentales, publications, video, numérique, QR codes, etc. Idem à Vitry

Numérique : support, outil, vecteur ou œuvre elle-même et participation citoyenne (facilitateur de rencontres, de lieux disponibles)

Pass-culture, micro-folies : dispositifs mis à disposition : outils d'aménagement du territoire (AL)

Question de fond : Diversité : comment tenir la diversité dans une unité ?

Le cas par cas : est-ce que ça fait une politique ?

La diversité est au bord de l'éclatement : il faut proposer des figures fédératrices

Exemple : Marianne est encore une figure française fédératrice

- Œuvre sollicitée par le peuple : Marianne métisse, Marianne en larmes devenue figure de Paris outragé
- Versus œuvre commandée par le politique : shepard fairey Marianne kitch achetée par le PR : cette Marianne n'a pas été reconnue par le peuple ; c'est une commande d'un élu.

Le Ministère de la Culture pourrait être un médiateur : être à l'écoute des éléments de la diversité et être le point d'intersection. Suppose un travail de veille, de comparaison, et d'une certaine confiance, vrai sens de la participation citoyenne : leur laisser une réelle capacité d'initiative, (cf fête de la musique) → permet aux territoires de vivre à peu de frais.

Numérique : Outil exclut les plus de 80 ans

Théâtre : exclut les jeunes

➔ Combiner les outils

Est-ce que l'on a une compréhension d'une politique culturelle ? vision ?

Trouver des figures fédératrices

Madagascar : monde culturel francophone qui fonctionne sans considération de la part de la métropole

Pourquoi la poésie, les paroles des ultra marins n'est pas audibles en métropole ?

Axel Ohnet : travaille sur les processus de reconnaissance quand ils sont reconnus par les institutions : il y a des mouvements réciproques

Le changement de paradigme : Malraux : bonne conscience du monde culturel : « œuvres de l'esprit »

Puis critique marxiste : cette culture est bourgeoise, culture de classe, etc...

Lang a valorisé la rue : les arts de la rue, fête de la musique, etc versus « le Palais » (musée, institutions,)

Festival : toute la chaîne bénéficie aux territoires sur le mode du ruissellement (hôtels, etc...des emplois, etc...)

Les étudiants qui viennent sur Paris ne font pas confiance à leur province : cf les labels qui attirent des étudiants

➔ MC doit avoir un dialogue avec les universités et Régions : écoles d'art en région, vivier énorme. Partenariats pour valoriser la jeunesse dans des festivals des manifestations culturelles.

CCL : dans tout cela, il manque de l'Amour ➔ *filia* ➔ âme

Adorno : critiquait les industries culturelles : technicisation et marchandisation de l'art, colbertisme culturel

Réification de la culture : appauvrissement

Bruno Jarry, Directeur général du CLAVIM

Projet de SMAC – (Le label Scène de musiques actuelles)

Issy-les-Moulineaux compte 70 000 ha. La ville s'inscrit dans une transformation profonde du Grand Paris, au titre de gare, et de nœud ferroviaire à grande échelle. La gare sera reliée au RER C (Versailles), elle devient un pôle au croisement de la ligne 15. Elle offre une nouvelle perspective de centralité avec le développement de la ligne 12, le développement infrastructures de transport, lieu de restructuration urbaine, qui accueille deux grandes Tours.

L'entrepôt situé entre les voutes du pont, sera dédié aux musiques actuelles. Il a pour vocation à être un lieu de convivialité, un lieu de spectacle, lieu d'ateliers qui a pour nom « Le Réacteur ».

Le Réacteur, un dispositif nouveau

Il est au cœur de la réflexion, d'une conjugaison d'éléments pour accueillir une SMAC musiques actuelles avec les paramètres suivants :

1/ accompagner ce développement urbanistique et artistique

2/ penser un projet ré-irrigué par les droits culturels perspective pluridisciplinaire

3/ innover avec un projet prenant pour question centrale : la langue, le langage mode d'expression du corps, du chant, de l'écriture, des récits, du théâtre, de l'image

Ce projet s'appuie sur de nouveaux objets culturels : une entrepôt proche du collège Victor Hugo (les droits de l'enfant), un collège populaire, la création d'une CHAM musique actuelle expérimentée pour 2 années scolaires, l'inauguration en septembre à travers les musiques actuelles d'un temps fort : comment redessiner une dynamique scolaire et artistique ?

La langue, les langues comme droit culturel

La ville a déjà de deux CHAMs avec le conservatoire. Fort de la question du langage, de l'expression, ce projet s'adresse à un public en marge, grâce à la médiation culturelle et expression artistique. Il doit permettre à des jeunes « parasiter par les émotions », de créer de la respiration avant le passage à l'acte. La prise en compte de la langue, des langues, est conçue dès le départ comme un droit culturel, pour valoriser certains registres d'usage, les langues d'origine, maternelles, ou paternelles. L'évocation des migrations ne fait pas seulement référence à la pas méditerranée, mais aussi aux mouvements migratoires internes à la France, avec une référence aux langues régionales, minoritaires : le breton, le corse, les langues d'outre-mer. (FAHRENHEIT-MJC, A Casa di u Populu Corsu, pratiques I Muvrini.)

La langue nourrit. Sans culture, on crève. L'objectif est de proposer Des éléments des studios, des « classes de maître », des formules d'accompagnements musicales pour que les langues se déploient à travers le slam, les concerts, les chants. Il s'agit aussi de développer la transdisciplinarité, à travers la poésie, la micro-folie, (numérique récit des instruments avec le numérique), le cinéma, le ciné-concert, le théâtre. Au croisement de ces disciplines se trouvent : la voix, le langage, les langues. Il s'agit de travailler avec les milieux d'animation socio-éducatifs, de faire de la prévention, d'œuvrer auprès des personnes défavorablement connues des services de police. Pour éviter les rixes, il faut offrir une attention particulière aux jeunes qui ont des parcours de vie accidentés et qui testent de nouvelles identités avec les musiques de rap. Il faut croiser la dimension artistique et préventive avec les valeurs de la République, encourager la valeur travail.

Issy-les-Moulineaux accueillent de nombreuses communautés : la communauté arménienne, juive, antillaise. Les Musulmans sont les moins bien organisés (Centre des musulmans d'Issy, centre Georges Mézy, fait religieux -travail, musique, danse, sacré). Il faut développer la capacité de l'accueil. Le label organise des injonctions, il convoque des objectifs de l'accueil de l'autre, sans prédétermination.

La langue, bien commun et facteur de liens

Ce projet est assez différent des autres SMAC, il n'est pas classique,. Il explose le cadre, offre des propositions différentes pour valoriser l'éloquence, l'apprentissage à travers, le corps, l'altérité, le numérique. Qu'est-ce qui fait sens quand on est citoyen dans son patrimoine sa langue son urbanisme ? Grâce à la langue, on peut faire communauté. Qu'est-ce qui est commun ? un lieu d'ouverture et de cohésion sociale)

Barbara Jean-Elie, autrice et présidente de DIAPORAMIX

Mme Barbara JEAN-ELIE est autrice de livres pour enfants et présidente de Diasporamix, association de diffusion de la culture. Elle écrit des ouvrages jeunesse ayant tous pour cadre la Caraïbe (y compris la Martinique). Ils sont multilingues et illustrés, avec la volonté de s'exporter.

La culture est indispensable à la cohésion sociale et à l'identité. Elle soude une communauté. Elle distrait, elle éduque et dans une économie insulaire de services, elle est créatrice d'emplois, à condition que ce secteur soit structuré.

Les Antilles, et la Martinique en particulier sont extrêmement riches et singulières du point de vue culturel. Pourtant ces atouts sont insuffisamment valorisés. Des progrès ont été réalisés ces dernières années en matière de médiation, mais pas assez pour que la culture -sous toutes ses formes- atteigne les différents publics.

La culture antillaise est insuffisamment enseignée aux enfants. Les programmes scolaires ne contiennent pas assez de références à la culture antillaise (ex : des cours de musique où l'on évoquerait aussi bien Debussy que Grégory Privat ou Alain Jean-Marie. Pourtant, nos populations ont des difficultés spécifiques (décrochage scolaire, illettrisme...) qui pourraient être redressées via la culture.

Il manque des lieux d'apprentissage académique accessibles à tous et notamment aux personnes à faibles ressources. Les lieux de pratique culturelle sont trop peu nombreux (insuffisance des musées d'art contemporain, de la biguine, des arts décoratifs, des savoir-faire antillais...) qui seraient accessibles aux Martiniquais vivant en Martinique, aux Martiniquais de passage et à tous les touristes nationaux et internationaux.

Son projet s'inscrit dans le cadre des mutations sociétales. La Martinique a été secouée ces dernières années par la crise sanitaire, mais aussi une crise sociétale/ identitaire qui rendent pertinentes les initiatives qui cherchent à consolider cette identité tout en la maintenant ouverte sur le monde.

Néanmoins, les difficultés tiennent à la diffusion : tant physique que numérique. Il manque une structure de diffusion pour tous les petits créateurs. Mais, un autre point à souligner est la perception de la culture par les acteurs locaux qui ont le plus souvent une approche folklorique et événementielle de la culture sans comprendre le potentiel économique de ce vaste secteur, créateur d'emplois dans un territoire marqué par un fort taux de chômage.

Pour conclure, une carte à l'échelle de la Martinique devrait être établie à la fois en termes d'implantation de lieux/ sites culturels à vocation pédagogique et touristique/ économique avec le double objectif d'être accessibles au plus grand nombre et notamment aux enfants et de contribuer à l'attractivité de toutes les zones de notre petit territoire de 1100km².

Hassane Kouyate « Les Zébrures de Limoges »

Né au Burkina Faso d'une famille de griots, Hassane Kassi Kouyaté est conteur, comédien, musicien, danseur et metteur en scène ; son apprentissage est traditionnel. Il prend la direction du [Festival des Francophonies en Limousin](#) en 2019, et figure parmi les membres du jury devant désigner la première [Capitale française de la culture](#) pour 2022.

Hassane Kassi Kouyaté n'a jamais caché avoir en tête de nouvelles et de nombreuses perspectives. Il offre un nouveau nom pour le Festival des francophonies en Limousin qui devient « les Zébrures » avec deux temps forts «les Zébrures de printemps » –autour des écritures et lectures francophones et «les Zébrures d'automne » qui permettent de mettre en scène les spectacles. Il s'attache à travailler avec de jeunes dramaturges accompagnés par des plumes reconnues. C'est aussi le passage de relai qui l'intéresse. Il souhaite « montrer le principe de création ».

Le contexte des Zébrures ? Quelle sont ses spécificités ?

Un constat : la création théâtrale française est très cloisonnée. Elle a été en plus confinée ! La création francophone aide à décroisonner. Elle offre des outils de production, des acteurs et des actrices, des propositions artistiques, qui sanctuarisent la parole. Il faut « faire entendre ces expressions diverses cette spécificité ». Les Zébrures sont un lieu de propositions de la diversité, de la diversité des imaginaires. Pour lutter contre le repli identitaire et le confinement, il faut donner un peu de soi-même. Il est important qu'on se parle, les uns et les autres, nous sommes des miroirs. « Les Francophonies » peuvent enrichir et aider ce secteur au niveau des paroles et des imaginaires.

Pourquoi ce festival est-il ancré à Limoges ?

Ce festival est installé depuis 40 ans. Autant de centres autant d'intérêts, ce sont les intérêts qui créent des centres. Pourquoi pas créer un festival au milieu des vaches ? Certains politiques l'ignorent, mais notre rôle est devenu vital. Je me déplace dans la ville, dans le bus, dans la rue, beaucoup de questions, je ne laisse pas indifférent. On me pose beaucoup de questions : Qu'est-ce que vous préparez ? Qu'est-ce qu'on va découvrir ? C'est essentiel pour la vie. Cela permet à toute la population de rencontrer les autres. À l'étranger, on dit Limoges et pas Avignon. C'est de Limoges que cela a été créé. C'est incroyable la façon je suis accueilli par les créateurs dans le monde. L'impact du travail qui a été fait. Limoges est identifié comme un lieu de création francophone comme d'autres lieux qui se targuent de francophonie « La Colline » Wajdi Mouawad ou Hakim Bah avec le « Festival de l'univers des mots ».

Des ponts ont été créés, il y a des retombées extraordinaires qui essaient dans tous les champs de la société le fond du théâtre (Centre francophone multimédia, enseignements à l'université, des professeurs, des associations, des médecins, des dentistes ...des villes jumelées). Limoges est aujourd'hui un cœur de la création francophone.

Dans quelle logique de maillage territorial/social/sociétal s'inscrit votre projet/votre démarche ?

L'ADN du festival, c'est l'ouverture, l'ouverture aux villes environnantes. La Nouvelle Aquitaine est une région francophone avec Angoulême « Festival du film francophone » ou encore La Rochelle « Les Francfolies » qui œuvrent en ce sens.

Il y a de nombreuses structures. Il faut beaucoup discuter, beaucoup bouger pour savoir ce que les gens font, ce que font les Zébrures. Est-ce qu'on peut faire ensemble ? Créer un autre type de collaboration. Créer des réunions en visio avec des structures intéressées par la Francophonie plus de 25 lieux différents.

Nous avons organisé en juin, une journée pour mieux nous connaître. Le développement d'une plateforme informelle a permis des coproductions, de nouvelles diffusions possibles. Ces initiatives naissent des envies, des besoins, des nécessités. En novembre, nous avons prévu un état des lieux. Ce sont de petits pas, chacun fait avec ses possibilités, offre ce qu'il peut : un logement, un espace de travail, de manière artisanale. Chaque projet est unique.

Quels sont les freins que vous auriez rencontrés pour mener à bien ce projet ?

Tous les territoires dans lesquels j'ai travaillé, là où on dialogue, là où on écoute, ça marche. Le temps des politiques n'est pas le même temps. Ils sont trop pressés, Ils veulent toujours quantifier les choses. Nous ne sommes pas des produits manufacturés. Nous nous inscrivons dans un temps long, dans la réalité des projets. Entre ces deux temps, politique et réalité des projets, il manque des moyens.

Le manque de moyens financiers engendre le manque de moyens humains. Aux Zébrures, nous sommes : 10,5 personnes pour fournir un travail énorme régional, national, et international. Les décideurs ne mesurent pas l'ampleur du projet, son efficacité, de sa nécessité sur un territoire. Les décisions administratives et financières sont bâties sur quelque chose qui n'a rien à voir avec nos réalités. Nous travaillons sans cesse, jour et nuit, à l'énergie. De janvier 2019 à août 2020, j'ai participé à plus de 200 rdv. Il faut du temps pour discuter avec les gens.

Quelles mesures ? Quels freins

Une des questions qui se pose aujourd'hui est celle des labels. Ils sont censés être complémentaires, mais qui dit label dit bunker, forteresse. On travaille par affinité de personne, c'est humain. On doit aller plus loin. Il faut prendre en considération toutes les dimensions humaines : travailler de telle phase à telle phase, aider à faire émerger, ceux qui s'occupent de faire émerger, ceux qui les consolident.

On cherche des jeunes créateurs francophones, après que deviennent-ils ? Idem pour ceux qui sortent des écoles. Comment faire pour commencer ? Déjà des dates ? Combien de billetterie ? Tu n'as pas diffusé tant de fois. Pas des produits manufacturés. Des grilles et des indicateurs. Nombre de représentations. Nombre d'heures d'intermittence. Il faut donner plus de possibilités à un spectacle pour vivre, nous n'avons pas un public qui paie. Les dossiers français très compliqués.

Les Zébrures, on bricole, on a développé un savoir-faire, une expertise. On arrive à coller les morceaux. On dispose d'un petit budget : 150 000€ pour accompagner l'appui à la création. Nous n'avons pas de lieu de travail, pas de lieu de monstration, on dépend des uns et des autres. La programmation doit satisfaire les lieux existants pour la coproduction. Le rapport préconisé par Xavier North est formidable mais il faut beaucoup plus de moyens. A cause de la pandémie, de nombreuses structures ont accumulé les retards. Malgré l'ancienneté et la reconnaissance des Zébrures sur le territoire, il n'y a toujours pas de lieu à disposition. Nous travaillons avec des très nombreux acteurs : Secours populaire, universités, académie de théâtre, écoles, formations... Nous développons des actions au quotidien, des cours : de Bordeaux à La Rochelle partout sur le territoire.

14 créations sont prévues pour les Zébrures d'automne. Mais il faut compter avec beaucoup de paramètres : les visas, les tests Covid (jusqu'à 80€), les transports, les assurances... Nous contribuons à désenclaver la création et à la diffuser.

Un nouveau projet

Ancienne usine, le bâtiment « Jidé » a été cédé à la Région pour y organiser des formations. Le bâtiment est en bon état et a gardé le cachet de son ancienne activité industrielle. Il occupe une surface de 4000 m2. Il pourrait y accueillir les Zébrures. C'est un projet qui s'inscrit à l'horizon 2027. Il ne fait pas jeter 40 ans d'expertise des Zébrures.

Un très bon travail a été réalisé notamment grâce à l'amitié, la connivence, on travaille pour l'humain. Tout est une question d'approches, de philosophie. Le bouche à oreille est très opérationnel.

Préconisations

Le temps, le dialogue, l'échange, la dimension humaine, la connivence. Il faut changer les éléments d'appréciation, moins indicateurs quantitatifs (qui confinent à l'uniformisation), mais une plus grande attention aux critères qualitatifs.

La question récurrente est qui va être la vedette du festival ? C'est difficile pour nos abonnés. Nous cherchons surtout à proposer un artiste qui a quelque chose à dire. On ne parle pas le même langage. Il faut respecter le public, l'amener à une dialectique, ne pas le laisser dans un pseudo –confort. Il faut chercher à nous élever, à nous transformer, sinon à quoi cela sert ? C'est l'effet miroir qui est important pour la France.

Perspectives

Il faut valoriser les langues, une autre langue que le français, langue coloniale. Il y a les coûts de traduction, d'interprétation. Ce qui intéresse les publics c'est comment je dis le monde. Je parle 5 langues plus l'anglais et l'espagnol. On dit le monde de plusieurs manières différentes. Les Français ne sont pas multilingues, on a imposé un modèle. Il faut encourager la pluralité et la diversité. Il ne faut pas avoir peur de l'autre.

Erwan Laigneau – responsable de la Micro-Folie Colombelles

Erwan est le responsable de la Micro-Folie développée et portée par la ville de Colombelles, au sein du Tiers-Lieu du Wip. Avec lui, nous avons abordé la question du maillage territorial et la façon dont ce dispositif pouvait toucher les publics très éloignés de la culture.

L'accessibilité d'une micro-folie se construit soit parce qu'elle s'installe là où sont déjà les publics (un centre commercial, un tiers-lieu, une médiathèque...), soit parce qu'elle est dans une démarche de très grande proximité en allant vers (plutôt qu'en faisant venir) : c'est le principe des micro-folies mobiles qui se déplace au plus près des habitants, dans les collèges, les EHPAD, les salles des fêtes.

Mais son succès dans le temps vient de la capacité à organiser une programmation régulière. Par exemple, à la Micro-Folie Colombelles, il y a quatre rendez-vous réguliers par mois (artistes en carton, micro-folie en famille, atelier mini-lab, micro-conférence).

L'équipe de médiation et d'animation est cruciale pour que la micro-folie remplisse son rôle de lieu de culture de proximité en déployant ses différents atouts :

La capacité à dialoguer avec une diversité de partenaires, comme les organisme d'insertion socio-professionnelle et de formation, autour par exemple du numérique, de la valorisation du travail personnel via la création et la fabrication

La possibilité de mettre le public en situation d'agir et de créer : sur ce point, l'outil numérique est déterminant puisqu'il permet au public de créer sa playlist, d'utiliser le mini-lab...

Le fait d'offrir différentes entrées (le numérique, l'accès aux œuvres, l'EAC) et de réunir différentes activités au même endroit.

Georges-Louis Lebon, 3ème adjoint au maire de la ville du Lamentin, délégué à la culture

Georges-Louis LEBON, élu de la ville, délégué à la culture œuvre depuis de nombreuses années pour le développement culturel de la deuxième ville de Martinique, Le Lamentin. Il livre sa vision sur le rôle de l'Etat et l'application des politiques nationales sur le territoire antillais. La DRAC (devenue depuis la DAC), représentant de l'Etat était et demeure encore dans sa logique d'Etat et ne peut se substituer à la volonté locale, quand elle s'exprime. Souvent les partenariats avec l'Etat se sont traduits sous forme de labels : SMAC, Scène conventionnée, impliquant un cahier des charges (rédigé unilatéralement par l'Etat), d'où parfois un chantage aux subventions.

Depuis de nombreuses années, des outils de développement culturel portés par les collectivités ne sont plus que des ruines au sens étymologique du terme : Théâtre de la Croix-Mission par exemple. Certains projets sont cristallisés dans le verbe et n'ont aucune traduction dans les actes : école régionale ou conservatoire de musique, musée des arts contemporains... Projets aujourd'hui relancés par la collectivité territoriale de Martinique.

Se questionner sur la place de la culture aujourd'hui dans les mutations territoriales, c'est se demander qu'elle est réellement la situation culturelle actuelle du pays ? Quelles sont les opérateurs et les réseaux actifs et identifiés comme tels ? (Collectivité Territoriale de Martinique, DAC, Communes (Exemples SERMAC, Office de la Culture du Lamentin, ...), la scène conventionnée Tropiques Atrium, les associations, le campus caribéen des arts, ...)

Y-a-t-il une vraie lisibilité dans les actions culturelles des différentes collectivités locales, autour par exemple de la pérennisation du patrimoine martiniquais et prenant appui sur une nécessaire concertation pour ne pas dire co-construction?

Anne Lidove – présidente de l'association nationale des cinémas itinérants

Anne Lidove est la directrice de CinéLigue dans le Pas de Calais, et la présidente de l'association nationale des cinémas itinérants, qui existe depuis 10 et regroupe 130 associations, partout sur le territoire national, et représente 1 millions d'entrées sur les 200 millions en France.

Les cinémas itinérants sont souvent les seuls acteurs culturels (hors médiathèques) dans les territoires reculés, notamment dans les petites communes qui n'ont pas de budget culture ou n'ont pas la capacité d'acheter des spectacles, et qui peuvent se sentir abandonnées par les services publics. Ils sont animés par l'enjeu du développement culturel en milieu rural, qui passe notamment par une accessibilité tarifaire et donc la nécessité d'un soutien des pouvoirs publics pour maintenir et développer leurs activités.

Pour illustrer ses propos, Anne précise qu'en moyenne le tarif plein d'une séance est de 5 euros, avec la capacité d'organiser 2 séances par jour (là où un projectionniste dans un multiplexe peut gérer seul 5 à 6 séances en même temps). A CinéLigue, une séance coûte en moyenne 600 euros et rapporte 90€, ce qui oblige à développer d'autres activités, notamment autour de l'éducation artistique et de l'éducation aux images (qui peuvent se faire en centre urbain ou sur place) pour compenser les pertes. La diversification de ces activités participe

aussi au fait de consolider le lien social et la convivialité dans ces communes, l'action culturelle étant prétexte à faire société et à faire vivre ces villages, et qui permet aussi de constituer une plus-value face à l'offre des plateformes numériques.

Anne Lidove met en exergue le rôle des bénévoles dans les cinémas itinérants : Ils sont une centaine en moyenne par cinéma itinérant et sont la cheville ouvrière du bon fonctionnement, de la communication, à la logistique, à l'accueil du public et à la participation à la programmation. Mais les cinémas itinérants font face à la problématique du vieillissement de la population dans ces villages, et donc des bénévoles, avec les 15-25 qui ne sont plus au village, ou les jeunes retraités qui arrivent épuisés de leur vie active (qu'est-ce que ce sera avec la retraite à 65 ans...). Comment on les valorise, on les fait monter en compétence, on reconnaît leurs acquis culturels, pour motiver les bénévoles et leur donner envie ?

Anne évoque également l'enjeu de la professionnalisation dans les communes, très peu dotées en service technique, et où les élus ne sont pas acculturés à l'ingénierie de projet. Cela marque encore plus la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des bénévoles, des associations locales, et de fonctionner avec d'autres réseaux (médiathèques, Tiers-Lieux...).

Au travers du projet culturel d'un cinéma itinérant, c'est du développement local et de la professionnalisation qu'apportent ces démarches culturelles. Il est nécessaire d'œuvrer fortement à la formation des élus pour que le processus des cinémas itinérants puisse irriguer d'autres champs artistiques et culturels, et que se constituent à la fois un maillage territorial et un service public culturel de proximité, qui s'adapte aux projets des communes (centrés sur le public adolescent, sur les questions d'éducation, d'environnement etc.)

Frederic NERAUD, Vice-Président du Conseil départemental du Loiret

Egalement ancien directeur général de la Fondation du Patrimoine, président d'un PETR et élu local

Le développement très fort de l'offre culturelle ces dernières années ne doit pas grand-chose à l'Etat

La descente des œuvres de l'esprit, selon le paradigme de Malraux, nous ne l'avons pas vue en milieu rural... Il y a eu certes une décentralisation culturelle mais seulement dans les villes (grandes ou moyennes) qui avaient déjà des musées...

Les élus locaux au point de départ du développement culturel

Dans les années 80, il y avait bien une chorale ou une exposition de peinture. Aujourd'hui, il y a bcp de concerts, de communes qui accueillent des dispositifs de théâtre, etc

Au départ, c'est une poignée d'élus puis après, c'est du suivisme : finalement tout le monde s'y met.

Renouvellement des élus : des résidents secondaires qui sont devenus résidents principaux : ces gens sont en général moteurs. Ils sont habitués à une offre à l'extérieur.

Attractivité territoriale :

Les élus locaux ont été convaincus du fait que la culture faisait partie de l'attractivité du territoire. Avant on n'associait pas culture et attractivité (mais équipement collectif et économie). Sur 20 ou 30 ans, il y a eu un développement d'équipements collectifs aptes à accueillir des événements culturels (salles polyvalentes avec des scènes, des régies, des loges, etc)

Aujourd'hui, la culture fait partie de l'économie, c'est une évidence.

Vision très optimiste avec de plus en plus de franciliens avec télétravail et installation éco sur place

Le rôle du Département et de la Région

Le Département, avec le fonds d'accompagnement culturel, et la Région, avec le PACT ont incité les associations et collectivités à initier des projets

La Drac apporte bien en milieu urbain quelques subventions mais simplement au titre de l'aide à la création

Evolutions offre /demande :

C'est davantage l'offre qui progressivement provient de la demande que le contraire !

Les gens qui ont lancé des actions pérennisées ne l'ont pas fait sous la pression de la demande....car il n'y avait pas d'offre !

Si je n'avais pas été très motivé, ça ne se serait jamais fait...

La venue progressive des publics

L'impulsion est venue de l'offre d'acteurs puis après, les gens viennent par curiosité et puis ils reviennent...

Il y a un public qui se fidélise. A partir du moment où l'offre existe et se pérennise, le public vient progressivement

Le public : il y a de tout : élevé mais il y a aussi une population d'origine locale qui s'y est mise et a pris goût.

Une vision dévalorisante des publics

Les gens qui s'occupent de l'offre ont trop souvent une vision très dévalorisante de la population. « Si on veut faire venir des gens, il faut faire des pièces de boulevard ! », disent-ils...

Il y a des progrès dans ce sens. En fait, le public, il faut le former : Y aller progressivement, c'est-à-dire commencer par Molière, puis Anouilh, Pirandello, etc ; de même, ne pas commencer par Bartok, Boulez : on risque de dégouter les gens. Il y a des pièces accessibles, puis dans un second temps, faire découvrir, et peu à peu le niveau de connaissance augmente. Surtout, ne pas être dans la facilité.

Recommandations : Une éducation à la culture par la durée.

France périphérique :

Oui, c'est vrai, le constat que Christophe Guilly fait, d'une France périphérique éloignée de la culture, est tout à fait réel, mais ça bouge et la culture n'est plus l'apanage des grandes villes. Désormais, il y a bien une émulation ! Avant il fallait aller en ville pour la culture. Il est vrai aussi que l'offre culturelle reste moins riche que dans les métropoles. La DRAC concentre ses accompagnements dans les grandes villes, les métropoles

Initiatives itinérantes :

Le théâtre des vallées à Triguères : un théâtre de tréteaux : une roulotte qui va de village en village. Le public tire des extraits de Molière avec des extraits qui sont proposés

Le Vox (labellisé « Arts et essais ») : projections sous les étoiles, salles de fêtes de villages

Retransmission d'opéras dans les cinémas

Le chant des moutons : réhabiliter une grange dans un hameau isolé avec concerts (musiques du monde, ça ne désemplit pas ...) place payante avec 1 consommation. Dîner.

Pas de concurrence entre les territoires. Juste des télescopes qui résultent d'un manque de concertations en termes de communication.

Sur l'Etat :

Il existe bien des Conventions de développement culturel mais elles sont bien trop de contraignantes, avec des contradictions : il faut des élus très motivés car risque fort de découragement...

Soit l'Etat abandonne la culture dans la ruralité mais c'est dommage au niveau des principes
Soit l'Etat invente une politique contractuelle comme le font le Département et la Région.

Les contractualisations ont pour avantage de renforcer « la professionnalisation des élus sur le plan culturel », les contrats étant le contraire d'une logique de feu de paille car sont pluriannuels, s'inscrivent dans la durée

L'Etat fait du gratuit ou presque : Fête de la musique, Journées du patrimoine, Nuit de la lecture, Fête de la science, Rendez-vous aux jardins, etc...

Evolution du paradigme officiel de la culture

Malraux : MJC : « la culture pour tous »

50 ans du Ministère de la Culture : une célébration organisée par Frederic Mitterrand : « la culture pour tous et pour chacun », c'est-à-dire, ajouter l'idée que l'offre puisse tenir des goûts de chacun, quelques soient ses opinions.

Ccl

Pour les territoires ruraux, a-t-on besoin encore de l'Etat ?

Plutôt garant des principes mais pas « touche à tout », surtout si l'Etat se recentre sur ses missions régaliennes.

Il peut juste encore prendre des initiatives de dispositifs type Pass culture

Si on repense aux grands Ministres de la Culture (Marlaux, Duhamel, Guis, Lang), ils ont un point commun : avoir exercé avant la décentralisation (Lang y était au moment de la décentralisation mais encore les effets). Puis montée en puissance de la décentralisation, on l'a perçue aussi dans le domaine du sport : C'est le département et la Région qui se sont investis...

Christiane Paschal, présidente de l'association des bibliothèques publiques de Martinique

Christiane PASCHAL pose la question du rôle des bibliothèques et médiathèques au regard des enjeux de démocratisation et de décentralisation, au profit des communes et des quartiers éloignés et/ou prioritaires. Il y a une très forte concentration des structures accueillantes sur le centre de l'île. Il faut aussi s'interroger sur leur faculté à accompagner les publics à traverser les crises (exemple des bibliothèques fermées pendant les confinements et de la chute drastique des statistiques liées à la fréquentation, aux inscriptions et aux prêts).

Seules quelques structures ont réussi à proposer un service minimum pendant les confinements, via les réseaux sociaux (informations, offres culturelles/de lecture gratuites,

activités en ligne), et après grâce au drive/click and collect/prêts à emporter et aux services en ligne (réservations, inscriptions). La crise sanitaire a définitivement modifié les pratiques culturelles, d'où la nécessité pour les bibliothèques et médiathèques de se doter de moyens, d'être plus attractives, et de se tenir prêtes à modifier leur fonctionnement dans des délais satisfaisants (réactivité). Mais elle a aussi accentué la fracture numérique, tant chez les publics que chez les professionnels, avec pour conséquence évidente une remise en question en termes de d'offre et de formation.

Les objectifs sont aujourd'hui, dans le secteur de la lecture de :

montrer le dynamisme des bibliothèques et médiathèques, en améliorant la communication autour de leur activité ;

changer leur image en mettant l'accent sur la diversité et l'originalité de leur programmation ;

inciter la population à fréquenter les bibliothèques et médiathèques.

Se pose alors la question des moyens et surtout de formation des personnels des bibliothèques et médiathèques.

Il faut également penser « territoire », i-e communal, mais aussi « territoire élargi », i-e régional, caribéen, national, international : offre culturelle dynamique, innovante, inclusive, offensive et partenariale. Au niveau des politiques publiques, elles doivent permettre de gommer les disparités communales et permettre à toutes les collectivités de disposer des moyens nécessaires, en adaptant les conditions d'éligibilité aux aides.

Cynthia Phibel, artiste, fondatrice de l'agence d'ingénierie culturelle

Cynthia PHIBEL est diplômée de l'institut régional d'arts visuels de la Martinique, actuel Campus Caribéen des Arts. Sa démarche artistique et plastique se conjugue à son travail de recherche sur l'art dans la Caraïbe. L'ensemble de son travail depuis les années 2000 est traversé par les notions de déplacement, de mutation et de transformation sociale. Son travail s'inscrit dans ce besoin de coopération et d'échanges artistiques exprimé par les acteurs culturels. Elle est également la présidente et la fondatrice de l'agence d'ingénierie culturelle Artistik Rézo Caraïbes, agence fondée par des acteurs de la culture et impulsée par le projet « Migration retour » (un dispositif mis en place par la Région Martinique fin 2014 pour relancer le retour des jeunes et ainsi que l'économie à travers le tissu entrepreneurial).

De formation littéraire son œuvre est tissée d'écriture(s). Elle conçoit son œuvre sous la forme d'un espace de questionnement rhizomique qui se développe sur un principe d'entrelacements.

Fred Sancère, directeur artistique de Derrière le hublot

Créée en 1996, Derrière Le Hublot est une association de type loi 1901, qui s'inscrit dans les démarches d'éducation populaire, et vise à inscrire l'art et la culture dans le quotidien de leur lieu de vie, les territoires ruraux à proximité de Capdenac-Gare, comme partie prenante du vivre ensemble. Elle développe des démarches participatives avec des artistes pluridisciplinaires, des partenaires locaux et des habitants, qui permettent l'échange, la rencontre, l'accessibilité aux découvertes et pratiques artistiques mais aussi la participation à une dynamique culturelle de territoire. Parmi les projets développés, on peut citer le Nichoir à

sons, Fenêtres sur le paysage avec les œuvres d'art-refuges sur le chemin de Compostelle, les veilleurs de Capdenac.

Le fait d'être conventionné « scène nationale art en territoire » sur 4 ans (enfance, jeunesse et création) est venu consolider symboliquement ce que porte Derrière le hublot, à savoir le fait d'être adossé non pas à un lieu mais à un territoire. Cela vient appuyer des évolutions qui infusent au sein des DRAC de faire le choix de sortir des lieux, et que à côté des politiques culturelles qui dans le cadre de la décentralisation s'imaginent à partir d'un lieu dédié, il faut penser des politiques culturelles qui partent de la capacité à entrer en relation avec le territoire.

Fred Sancère explique que le fait de ne pas avoir de lieu avec Derrière le Hublot nécessite d'être invité, donc de susciter l'invitation, de créer du désir de fabriquer ensemble, à partir du contexte et des relations tissées avec les hommes et les femmes du coin. Vis-à-vis des collectivités, il s'agit de démontrer que ces projets dynamisent leur territoire, le rend attractif, est facteur de lien et de valorisation de leurs habitants.

Le fait de travailler sur l'espace public implique nécessairement les habitants, avec qui on échange, on négocie, on comprend les usages. Ils sont les experts du territoire et deviennent les médiateurs des œuvres.

Intervenir sur l'espace public avec une œuvre d'art participe de l'aménagement du territoire, avec un enjeu de positionnement vis-à-vis de l'aménageur, de la collectivité, puisque pour convaincre du projet, on pointe des creux, on développe un discours sur le développement local, on va sur le terrain de leur expertise. Le projet ne part pas d'un plan d'aménagement mais la relation avec l'autre, la fabrique d'objet, d'œuvres conduit à l'aménagement en fabriquant les territoires. Cela pose la question des budgets de fonctionnement et de penser la vie du projet dans la durée, également en lien avec les partenaires aménageurs.

Fred Sancère insiste sur le fait que les œuvres et leur modalité de création participent du récit d'une ville, d'une histoire du territoire, d'une patrimonialisation. En développant l'imaginaire à partir des interstices ou des vides que viennent questionner les artistes avec les habitants et les partenaires, on inscrit les choses dans la durée et on rend le territoire désirable, attractif, singulier, notamment pour les populations jeunes.

Maud Val, directrice artistique de Merversible et Eric Aubry, conseil de Merversible, ancien directeur de la Paperie à Angers, CNAREP

La compagnie Merversible est une compagnie créée à Sète à partir d'expériences de spectacle vivant hors les murs.

Elle met en œuvre des PACT, des projets artistiques et culturels de territoire, où création artistique relevant du spectacle vivant croise d'autres formes artistiques : le patrimoine, la gastronomie, la photo... Dans la présentation du projet des 10 maisons du Canal, Merversible écrit qu'un PACT « interroge le champ du vivant et particulièrement la relation entre habitants d'un même territoire. Il recrée des espaces de médiation à travers l'œuvre, notamment à travers l'oralité. Enfin, il interroge les champs de l'aménagement du territoire : urbanisme, architecture, paysage, mobilité. Ces projets artistiques nécessitent d'être vus

comme des outils d'aménagement du territoire et des mises en récit du monde, voire des outils de cohésion sociale. »

L'engagement de Merversible dans les démarches de PACT, qui se matérialisent par des résidences de 6 à 18 mois dans des espaces non dédiés, trouve son origine dans la volonté de construire avec la culture du territoire, de contextualiser le projet et co-écrire entre un territoire et un artiste qui apporte son regard. Il part aussi du constat de l'obligation de changer de paradigme face au mur économique, écologique et sociétale qui nous attend, et donc de changer la façon dont on investit dans la culture.

Dans le cadre d'un PACT, Merversible affirme que c'est le processus qui fait œuvre et pas la production (il n'y a pas forcément de spectacle final par exemple). La compagnie part d'une question, éventuellement d'une commande, avec l'idée qu'un acte artistique sera révélateur d'un territoire. Pour ne pas courir le risque d'instrumentaliser les artistes ou les habitants, la compagnie ne décide jamais à leur place et laisse page blanche au territoire.

Cela pose la question de ce qui fait œuvre aujourd'hui et de la façon dont on l'évalue avec les politiques publiques (cela ne peut plus passer par du quantitatif de billetterie par exemple). Un repas, un chemin-vélo peut être une œuvre. Au travers de la contractualisation avec les partenaires, il est possible de préciser comment évaluer, même si tout ne peut être anticiper, et comment garder trace de ce qui se fait. C'est un moins évident qu'un tableau Excel, mais l'attention au récit, au temps long nécessite un changement de regard de la part de l'ensemble des acteurs partenaires.

Un PACT est un projet long, où, comme le dit Eric, on n'achète pas un spectacle mais une présence. Dans le cas des 10 maisons du canal est programmée une résidence d'un an dans dix communes, l'une après l'autre pendant 10 ans, qui prendrait la forme d'une résidence d'une semaine par mois de 5 à 6 artistes, sans pouvoir prédire ce qui sera de ces 10 maisons car elles s'écrivent contextuellement.

Cela nécessite d'aller chercher des financements hors du champ direct de la culture, donc de savoir dialoguer, savoir coordonner, savoir quel vocabulaire utiliser avec qui, pratiquer la rencontre, savoir quel fil de financement aller tirer, systématiquement contextualisé.

Le rapprochement avec les politiques intervenant sur l'aménagement du territoire semblent évidentes avec une approche à affirmer de faire de l'aménagement artistique de territoire et pas de l'aménagement du territoire qui nécessite des métiers réglementés. Cela implique de trouver les points de dialogue avec les ingénieurs par exemple. Cela implique d'avoir une posture où l'on ne se substitue pas, mais où l'on s'associe, on hybride la pensée globale.

Cela impacte les compétences métiers des artistes, en termes de capacité à dialoguer, à coordonner, à faciliter. Cette tendance existe déjà, infuse également au sein du ministère, mais se pose la question à la fois du soutien à l'expérimentation et aux précurseurs et d'un accompagnement plus structurel.

IX - BIBLIOGRAPHIE

- Robert Abirached, *La décentralisation théâtrale*
- Bruno Nassim Abouddrar, *Nous n'irons plus au musée*
- Guy Ansellem, Philippe Chantepie et Serge Kancel, « [Mission relative à l'étude des dispositifs d'intervention culturelle et à leur adaptation à la diversité des territoires](#) », rapport IGAC, 2019.
- Antonin Artaud, *Le théâtre et son double*
- Behaghel Luc, La dynamique des écarts de revenu sur le territoire métropolitain (1984-2002), 2008
- Association des communautés de France (ACdF) (2017). « Métropoles : quels effets d'entraînement sur les autres territoires ? » Newsletter, 08/12/2017
- Aurélien Bellanger, « [La France pavillonnaire](#) », chronique *La Conclusion* – Aurélien Bellanger, France Culture, 11/10/2017
- Berroy et al. *Espaces et sociétés* 2017/1-2, 2017
- Raphaël Besson (sous la direction), *Rapport d'étude LUCAS « De la coopération culturelle à la culture de la coopération »*, 2021
- Bouba-Olga, O. (2017). Dynamiques territoriales, éloge de la diversité. Poitiers : Éditions Atlantique.
- Pierre Brini et Emmanuel Vergès (sous la direction), *Faire Culture, de pères à pairs*, PUG, 2021
- Gérald Bronner, *Les lumières à l'ère du numérique*, Rapport 2022
- Antonio Cassilli, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2010
- Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, 1939
- Yves Citton, sous la direction de, « L'économie de l'attention – Nouvel horizon du capitalisme », Editions la découverte, 2014.
- Raphaël Confiant, Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, *Eloge de la créolité*, Ed Gallimard, 1993
- Davezies & Talandier, L'émergence de systèmes productivo-résidentiels - Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions ?, 2015 ;
- Aurélien Djakouane et Emmanuel Négrier, *Festival, territoire, société*, DEPS, ministère de la Culture, 2021.
- Marc Drouet, « L'émergence des communs, une singularité d'intérêt collectif », 2021
- Marc Drouet, « Mutations territoriales et culture : comment penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire comme atout pour les territoires de demain ? », 2021
- Marc Drouet, « Légitimité, transmission, représentation : qu'en reste-t-il après la crise des gilets jaunes et la crise sanitaire », 2022
- Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, *La France sous nos yeux. Economie, paysages, nouveaux modes de vie*, Edition du Seuil, 2021
- Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, « [La France sous nos yeux](#) » émission *L'invité(e) des matins* – Guillaume Erner, France culture, 22/11/2021
- Gilly, F., Jeanbart, B., Pech, T. & Veltz, P. (2017). *Élections 2017 : pourquoi l'opposition métropoles-périphéries n'est pas la clé*. Terra Nova, Note novembre. <http://tnova.fr/notes/elections-2017-pourquoi-l-opposition-metropoles-peripheries-n-estpas-la-cle>
- Edouard Glissant, *Traité du Tout-monde*, 1997
- Edouard Glissant, *Le Discours antillais*, Gallimard, 1997 ;
- Guilluy, C. (2014). *La France périphérique*. Paris : Flammarion.
- Christophe Guilly, « [La classe moyenne n'existe plus](#) », émission *La Grande Table idées* – Olivia Gesbert, France Culture, 09/11/2018
- Michel Houellebecq, *La carte et le territoire*, Paris, Flammarion, 2010.
- Serban Ionescu, Eugène Rutembesa, Valérie Boucon, *La résilience : perspective culturelle*, Bulletin de psychologie 2010/6 (Numéro 510), p 463 à 468.
- Anne Jonchery, Philippe Lombardo, « Pratiques culturelles en temps de confinement », Collection Culture Etudes, 2020
- Bernard Latarjet, Jean-François Marguerin, *Pour une politique culturelle renouvelée*, édition Domaine du possible, Acte Sud, 2022

Bruno Latour, *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*, la Découverte, 2017
Levratto et al., *Analyse du lien entre les métropoles et les territoires avoisinants*, 2017
Philippe Lombardo, Loup Wolf, *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Ministère de la culture, DEPS, 2020
Frédéric Martel, *Jack Lang, Une révolution culturelle*,
Nicolas Mathieu, *Connemara*, Actes Sud, 2022
Basile Michel. *Les quartiers culturels et créatifs, entre création artistique et attractivité des territoires*. The Conversation France, 2021
Edwige Millery, Jean-Cédric Delvainquière, Ludovic Bourlès, Sébastien Picard, *Atlas culture : dynamiques et disparités territoriales en France*, Collection Culture études, 2022.
Mathias Poisson, [Cartographier les interstices de la ville](#), 2012
Guy Saez, *La gouvernance culturelle des villes : de la décentralisation à la métropolisation*, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, 2021.
Saez Jean-Pierre, « De la participation », L'Observatoire 2012/1 (N° 40), 2012
Diane Scott, *S'adresser à tous. Théâtre et industrie culturelle*
Urfalino Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette Littératures, 2004
Joëlle Zask, *Participer ; essai sur les formes démocratiques de la participation*, Les bords de l'eau (2011)
Estelle Zhong Mengual, *L'art en commun, Réinventer les formes du collectif en contexte démocratique*, les presses du réel, 2020

CNC, *le public des cinémas itinérants*, 2020
Rapport du Conseil d'Analyse économique (2022), *Quelle culture après la pandémie ?*
L'Observatoire, revue des politiques culturelles, *Quand les villes (re)politisent la culture*
« Education artistique et culturelle, territoires et numériques », Rapport du CHEC, Territoires de culture, Session 19/20
« Entre potentiel de création et risque de dilapidation des ressources, un numérique culturel à réinventer », Rapport du CHEC, Ecologie et culture, Session 20/21
« [La culture à l'ère numérique : quel rôle pour les territoires ?](#) », Forum de L'IntercoTOUR Clermont-Ferrand, 05/05/2022
« [La pratique muséale numérique - Une approche globale](#) », association des musées suisses, recommandations AMS 2019.
« [La sobriété numérique dans la culture : renoncer pour innover](#) », Camille Pène, article LinkedIn, 31/03/2021
« [Territoires des politiques culturelles à l'ère numérique](#) », Forum du ministère de la Culture à Sciences Po Paris, 07/06/2021
France Tiers-Lieux, *rapport "les territoires en action"*, 2021
« Quand les villes (re) politisent la culture », L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, N°59, 2022.

